LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 21 AOUT 1968 PRIX 10c

Selon le Conseil de la Vie franç[aise]

Le peuple canadien-français survivra par la seule natalité

QUEBEC — C'est par la seule natalité que le peuple canadien-français survivra en terre d'Amérique et avant de songer à installer des immigrants au Québec, il conviendrait d'abord de franciser certaines villes comme Montréal.

C'est l'opinion qu'exprime le Conseil de la Vie française en Amérique, dans un mémoire de 40 pages intitulé: "La crise de la natalité au Québec", qu'il faisait parvenir le 15 juillet dernier au ministère québécois de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier.

"Comme premier remède à la crise de la natalité au Québec, le Conseil de la Vie française recommande avec instance l'instauration par le gouvernement du Québec d'une politique familiale d'ensemble", note-t-on dans le document.

Le Conseil, dévoué aux intérêts et à l'avenir de la culture et de la langue française en Amérique, et dont la fondation remonte à 1937, invite les autorités gouvernementales du Québec à s'inspirer de l'expérience française dans ce domaine et espère qu'une délégation du Québec sera envoyée en France au cours de 1969 afin d'amorcer une collaboration "sur ce terrain entre le gouvernement de la France et celui du Québec".

Prônant l'adoption d'une véritable législation familiale québécoise, il fait au gouvernement les suggestions suivantes qui peuvent, selon lui, aider à l'élaboration de cette législation:

1. Colliger et coder toutes les lois de la sécurité sociale, de la famille, de la santé publique et de l'aide sociale;
2. Etablir des bureaux régionaux de consultation gratuite concernant ces lois;
3. Instaurer le carnet personnel de santé et le certificat médical prénuptial;
4. Favoriser la création de logements à la taille des familles;
5. Restreindre la publicité concernant l'alcool, la bière et le tabac et, au moyen des ondes sonores, en faire connaitre les dangers;
6. Accorder une allocation d'au moins $100 à l'occasion de la naissance d'un troisième enfant et des subséquents;
7. Assurer aux parents qui gagnent moins de $4,000 par année les services gratuits de dentisterie et de lunetterie, en attendant la mise en oeuvre de l'assurance-santé universelle;
8. Accorder des primes aux 5e, 10e, etc. anniversaire de mariage indissolu, variant selon le nombre des enfants à charge.

Franciser Montréal

Soutenant qu'il est faux de prétendre qu'une politique d'immigration québécoise est plus urgente et plus importante qu'une politique familiale, le Conseil note qu'il n'est pas opposé à l'immigration mais qu'avant d'y engager la province, d'y investir des montants considérables, "il conviendrait de se poser certaines questions".

La plupart des milliers d'immigrés entrés au Québec depuis un siècle, soutient le Conseil, "ont filé vers l'Ontario ou les Etats-Unis après un stage d'adaptation dans le Québec; la plupart de ceux qui sont demeurés avec nous se sont fixés à Montréal et se sont anglicisés".

Poursuivant, l'organisme note qu'à moins d'un revirement économique absolument imprévisible, ce sera la métropole qui absorbera au moins temporairement les immigrés. "Il faudrait d'abord franciser Montréal avant d'y installer des immigrés".

"On nous dira peut-être que ces immigrés seront des Français qui viendront automatiquement renforcer notre groupe ethnique. Tout d'abord le Français est l'Européen qui a le moins de raisons d'émigrer . . . Secundo l'expérience nous apprend que la majorité des immigrés français au Québec n'y sont pas demeurés jusqu'ici ou se sont empressés de faire apprendre l'anglais à leurs enfants", écrit le Conseil de la Vie française.

"La natalité, plus que l'immigration, conclut l'organisme, a fait la Nouvelle-France. La seule natalité a permis au Canada français de durer. Si le peuple canadien-français ne veut plus se perpétuer, qu'il n'aille pas mendier sa survie à l'étranger".

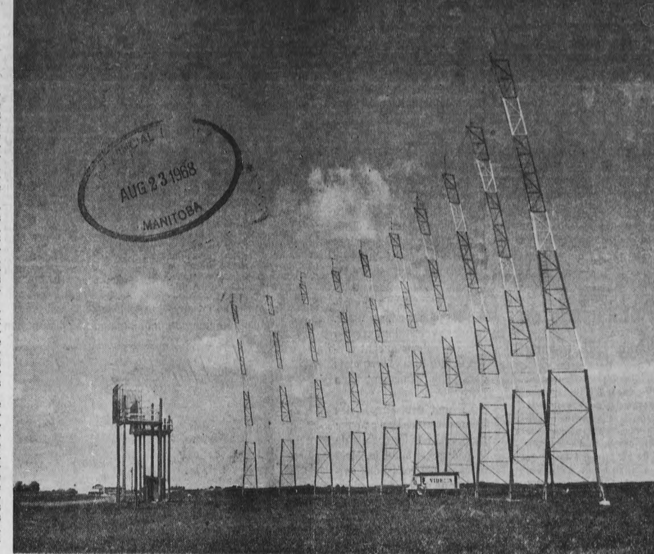
Courbe de natalité

La première partie du mémoire de l'organisme traite du problème démographique au Canada français de 1608 à 1968, sous le régime français ainsi que les régimes britannique et canadien.

En résumé, conclut l'organisme, grâce à sa seule natalité, le peuple canadien-français a maintenu son pourcentage de population et dans le Québec et dans le Canada depuis le début de la Confédération, "en dépit de l'immigration étrangère et de l'annexion de territoires, en dépit aussi de l'émigration des nôtres aux Etats-Unis".

"De façon globale, selon le document, la chute de la natalité au Québec s'établit ainsi: sommet de 65 naissances par

(Suite à la deuxième page)



Voici une partie des antennes paraboliques géantes construites à deux milles environ à l'ouest de Saint-Norbert et qui servent à transmettre par câbles coaxiaux les émissions de six postes de télévision, de sept postes de radio FM en plus des émissions ininterrompues de bulletins de la météo et de nouvelles. Ces installations sont les plus hautes du genre en Amérique. Elles permettront aux téléspectateurs de la région de Winnipeg, qui voudront s'abonner aux services de "Câblevision", de bénéficier d'un vaste choix de programmes tant américains que canadiens et de jouir de la meilleure réception en couleurs qui soit.

(Photo Greater Winnipeg Cablevision)

La Commission du Rallye

Tel que proposé par la Commission du Rallye, et répondant aux voeux d'une résolution du Rallye franco-manitobain, l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba vient de nommer cinq représentants qui, dorénavant, feront partie intégrante de la Commission. Ce sont MM. Fernand Paquin, Maurice Gauthier, Rhéal Teffaine, Hubert Philippot et le R. F. Fernand Marion.

La Commission comprenant maintenant 15 membres s'est réunie le 12 août dernier pour se mettre à l'oeuvre. Elle a reconnu que son mandat, travail pressant, était celui d'étudier les différents rapports du Rallye franco-manitobain, de procéder à la structuration d'un organisme central, et de préparer pour ce dernier un plan d'action bien défini.

Pour ce faire, cinq groupes de travail ont été immédiatement formés chacun responsable d'un des aspects suivants: Constitution, Education, Culture, Economie et Politique.

Ces groupes de travail doivent se mettre immédiatement à la tâche pour présenter à la Commission un premier rapport lors de sa prochaine réunion qui se tiendra le 26 août.

COMMUNIQUE

L'URSS écrase le mouvement de libéralisation tchèque

PRAGUE — De bonne heure ce matin, l'URSS et ses satellites, la Pologne, l'Allemagne de l'Est, la Hongrie et la Bulgarie, envahissaient la Tchécoslovaquie, mettant ainsi fin à la guerre des nerfs qu'ils menaient depuis des mois contre ce pays voisin et allié.

Détente de courte durée

C'est le 22 mars dernier, avec la démission du président de la République, Antonin Novotny, qu'apparut au grand jour, en Tchécoslovaquie, un mouvement systématique vers un socialisme indépendant et démocratique.

Le 28 mars, le Comité central du parti communiste tchèque adoptait un programme d'action destiné à révolutionner les structures politiques et sociales du pays.

De manière calme et ferme, la Tchécoslovaquie se mettait en frais de réaliser, sans coup de force, le passage du régime socialiste autoritaire et policier au socialisme démocratique où les droits de l'homme seraient mieux respectés.

Un des gestes qui devaient inquiéter le plus Moscou fut le relâchement de la censure de la presse.

Vingt ans d'oppression soviétique

Il y a vingt ans, le 22 février 1948, la Tchécoslovaquie passait de la démocratie parlementaire à la dictature du prolétariat. Les années '50 devaient être témoins d'une violente purge stalinienne qui, en plus de faire des milliers de prisonniers politiques, réprima sans merci l'Eglise catholique et toutes ses oeuvres.

Une cathédrale de Saint-Boniface

Tous seront consultés, s'ils le veulent . . .

par Gérald Backeland

Depuis l'incendie qui a complètement détruit la cathédrale de Saint-Boniface, les paroissiens de cette ville se demandent où en sont rendues les démarches des conseillers de la paroisse. L'histoire du projet de reconstruction de la cathédrale a commencé au lendemain de l'incendie. Convoquées par le curé et les syndics, une cinquantaine de personnes représentant le diocèse, la paroisse de Saint-Boniface ainsi que les paroisses urbaines et rurales, se rencontraient à l'archevêché pour étudier un plan d'action. Cette assemblée s'est montrée en faveur de reconstruire UNE cathédrale et de créer les comités nécessaires pour mener à terme un tel projet.

Le travail déjà accompli

Depuis, le curé, les syndics et les conseillers diocésains ont mis sur pied une ébauche de comité général et un conseil de direction. Ce bureau, composé de 15 personnes environ, s'est déjà réuni à quatre reprises. Jusqu'ici, toujours en consultation avec le curé et les syndics qui sont les représentants élus des paroissiens et, par conséquent, les responsables de l'administration paroissiale, beaucoup de travail a déjà été accompli. Quatre-vingt-quatre pour cent de l'argent des assurances est en main. Quatre comités, c'est-à-dire de finance, de construction, de publicité et de sondage, sont en voie de formation. Les présidents s'adjoignent des membres et, même s'ils ne sont pas encore au complet, ces comités sont déjà à l'oeuvre. Le conseil de direction a étudié et acquitté les comptes de peinture, des assurances et des réparations à la toiture. Il s'agissait dans ces cas de payer les dernières primes d'assurances et le travail accompli par les ouvriers avant l'incendie. Le comité de construction a interviewé des ingénieurs au sujet des murs et du déblaiement. Ils ont demandé des soumissions pour le déblaiement et la réparation immédiate quoique partielle de la sacristie. Il s'agit surtout d'y protéger le système de chauffage et la conduite d'eau qui desservent le presbytère. En outre, trois pièces du sous-sol de la sacristie pourront être remises en état d'usage.

Jusqu'à présent deux soumissions ont été reçues pour le déblaiement, mais vu la différence de prix, les responsables ont cru bon de demander d'autres soumissions.

Aucun plan de reconstruction

Un porte-parole du conseil de direction a déclaré lundi qu'aucun plan de reconstruction n'avait été discuté. "Il faut, a-t-il déclaré, d'abord déblayer les débris, faire vérifier et évaluer à fond la structure et les fondations, obtenir des projets d'architectes, étudier les avis des ingénieurs, considérer le coût et ensuite on pourra engager la discussion. En premier lieu, il faut avoir en main le résultat du sondage d'opinions. Mais le comité ne restera pas inactif en attendant que toutes ces données soient entre ses mains. Il faut se mettre à l'oeuvre afin de procéder rapidement lorsqu'on aura le nécessaire pour prendre une décision." Interrogé si les responsables envisagent la possibilité de conserver les murs, le porte-parole a affirmé que cette possibilité avait été examinée, mais que cela n'entrainait pas que l'église sera reconstruite dans l'enceinte même de ces murs. "C'est une possibilité, a-t-il dit, et toutes les possibilités doivent être étudiées; autrement des reproches sérieux pourraient être adressés aux membres du comité. Le seul désir, c'est de commencer les travaux au printemps 1969 ou, tout au moins, le plus tôt possible."

Un sondage d'opinions

Le comité de sondage organisera cinq ou six réunions où tout paroissien ou non-paroissien intéressé à la chose pourra donner son point de vue. M. Louis Deniset, président du comité de sondage, a déclaré au cours d'une interview qu'il serait ridicule de croire que les paroissiens remplaceront les architectes et les ingénieurs dans les projets de reconstruction. "L'apport des paroissiens et des non-paroissiens, a-t-il dit, sera un apport spirituel. Dans ce domaine, ils peuvent aider les architectes en déclarant ce qu'ils aimeraient voir dans leur nouvelle cathédrale." Interrogé si la participation des non-paroissiens n'était pas un peu irrégulière, M. Deniset a fait remarquer que la construction d'une nouvelle cathédrale exigeait aussi de l'argent. Les paroissiens de Saint-Boniface ne sont pas capables à eux seuls d'assurer le coût d'un tel projet. "D'ailleurs, a-t-il dit en terminant, les paroissiens pourront exprimer leurs opinions aux réunions publiques qui auront lieu au mois de septembre. Un questionnaire sera ensuite préparé et distribué."

Conclusion

Le travail du comité de direction est déjà bien établi. Dans son communiqué du 20 août, le conseil déclare qu'il est urgent de déblayer le terrain, de protéger les murs et les fondations contre le gel et de fermer toutes les ouvertures de la sacristie et du sous-sol. Il est important par ailleurs de compléter le sondage et de préparer une campagne de souscription dans la paroisse, le diocèse et ailleurs, car, quel que soit le genre de construction ou de l'emplacement, il faudra des fonds ou au moins des promesses de souscription au fonds de construction de la nouvelle cathédrale de Saint-Boniface.

Les réunions publiques du Comité de sondage de la paroisse de St-Boniface

Voici la date et le lieu de ces réunions:
Mercredi 4 septembre — Chapelle Saint-Maurice
Jeudi 5 septembre — Centre culturel (Des Meurons et Cathédrale) (Cette réunion est surtout pour les moins de 30 ans.)
Lundi 9 septembre — Chapelle Saint-Louis-de-France, 610, rue Laflèche
Mercredi 11 septembre — Centre culturel
Jeudi 12 septembre — Centre culturel
Lundi 16 septembre — Centre culturel (Cette réunion n'aura lieu que si nécessaire. On devra consulter le bulletin paroissial.)

A noter que toutes ces réunions auront lieu à 8 h. du soir.

Manitoba, en plein élan vers '70!

Nouvel ambassadeur de France au Canada

PARIS — Le gouvernement français a nommé par décret en date du 25 juin 1968, M. Pierre Siraud ambassadeur de France au Canada. M. Siraud succède à M. François Leduc.

M. Pierre Siraud

Le nouvel ambassadeur est né à Lyon le 11 octobre 1907. Docteur en droit et diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques, il a été membre de la Section d'Information du Secrétariat de la Société des Nations de 1935 à 1940. Après les services de guerre en 1939-1940, il fut engagé dans les Forces françaises de l'Intérieur en 1943.

Après la guerre, il servit à titre de deuxième conseiller à l'ambassade de Washington de 1945 à 1951, puis devint secrétaire général adjoint de la Résidence Générale au Maroc de 1951 à 1955. Premier conseiller à Ankara en 1955-1956, directeur adjoint du Personnel et de l'Administration générale de 1956 à 1959, chargé de l'ambassade de France en Guinée en 1959-1960 et chef du Protocole de 1961 à 1965, il fut enfin ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à La Haye de 1965 à 1968, avant d'être nommé au Canada. M. Pierre Siraud est célibataire.

Lettre ouverte de jeunes Franco-manitobains

☆ ☆ ☆

N.D.L.R. — En juin dernier, M. Christian Leroy, annonceur du poste CKSB, eut l'ingénieuse idée de lancer un concours dans lequel il invitait ces jeunes auditeurs à lui écrire leurs propres points de vue sur l'état du français chez les jeunes Franco-manitobains. La réponse fut des plus intéressantes. Nous remercions le poste CKSB de sa collaboration en nous permettant de publier des larges extraits de certaines de ces lettres où, malgré les fautes d'orthographe ou de syntaxe et parfois la faiblesse du style, on trouvera l'opinion franche et nette d'un certain nombre de nos jeunes.

Notre collaborateur, Gérald Backeland, s'est occupé de regrouper ces extraits sous forme d'une seule lettre à "Christian".

☆ ☆ ☆

Cher Christian,

Je suis fière d'être française

"Je suis fière d'être française, de vivre dans un village français, d'avoir un nom français et de posséder la langue française. Je crois que la langue française est plus douce, elle a un sens plus profond et un vocabulaire plus riche que l'anglais. Puisque je suis fière de posséder la langue française je parle français autant que je peux avec mes amis."

"Dans notre maison, on parle tous le français. Dès qu'on est au village, nous voilà à parler bilingue. Non le français, non l'anglais, mais une combinaison des deux langues. A qui la faute?

A qui la faute?

"Ici, dans le district de Piney, c'est plus ou moins Allemand. La majorité des français se trouvent dans South Junction et Vassar. Le grand problème c'est que plusieurs (surtout les jeunes) ont peur de parler leur langue. A l'école, il n'y a pas moyen de rien faire en français. Si quelqu'un a un peu de courage et parle en français, les autres se moquent de lui. Comme vous voyez, ce n'est pas une situation favorable."

"Le village de Saint-Claude est supposément un centre français, mais plusieurs jeunes nous ont dit qu'ils parlaient plus souvent en anglais qu'en français. Une personne nous a dit que les mots venaient avec plus de facilité en anglais qu'en français. Pour écrire, c'est la même chose. En anglais les mots au pluriel prennent un "s" et les verbes demeurent invariables, tandis qu'en français un mot prend un "s", l'autre n'en prend pas et l'autre en a déjà un."

"Par contre, il y en a plusieurs qui se disent français mais qui semblent haïr leur langue. Ils ont honte de parler français. Beaucoup se sentent inférieurs lorsqu'ils parlent français. A tous ces gens, j'aimerais seulement leur dire que leurs idées sont fausses!"

"Dans les villes de Saint-Boniface et de Winnipeg, la situation est grave. Des parents qui sont canadiens-français ne parlent que l'anglais à leurs enfants. Comment pouvons-nous régler ce problème? Eh bien mes chers amis, montrez aux Anglais un peu plus de votre fierté, détermination et particularité. Ne sommes-nous pas des Franco-manitobains, des personnes bilingues, des personnes parlant deux langues, le français et l'anglais? Vraiment nous devrions avoir honte."

Avant qu'il soit trop tard

"Oui, c'est certainement de notre faute que le français perd sa valeur ici au Manitoba." "Si les Français du Manitoba veulent garder leur langue, il va falloir qu'ils fassent quelque chose bientôt pour résoudre ce problème avant qu'il ne soit trop tard."

"On accuse les Anglais d'injustice envers nous, je crois que l'on se fait, nous-mêmes, de l'injustice. Si on sait s'affirmer, on sera respecté. Si, nous, les Français, nous parlons en mettant ni honneur, ni soin, encourageons-nous les Anglais à vouloir apprendre notre langue? Leur donnons-nous l'impression que nous sommes fiers de notre langue? Souvent j'entends des jeunes se plaindre que les parents les accusent de vouloir être supérieurs ou se croire "fins" s'ils essaient de parler le Français correctement. Peut-être est-ce encore le cas dans certaines familles où le "joual" a toujours été à l'honneur; mais ces jeunes-là seront plus tolérants et encouragerons leurs enfants à bien parler."

Une comparaison

"Imaginons que vous venez d'hériter de cinq mille piastres de votre tante récemment décédée. J'ose dire que sur les vingt millions de résidents du Canada pas un seul ne refuserait cet héritage généreux. Et c'est naturel, car on en a toujours besoin de l'argent. Mais, nous les Franco-manitobains, nous avons hérité de nos honorables ancêtres une langue riche, douce et remplie de mots sur lesquels sont basées plusieurs autres langues. Pourquoi alors refusons-nous de l'accepter et de la garder comme nous ferions pour les cinq mille piastres?

Conclusion

"Un des plus précieux éléments de notre richesse nationale, c'est la langue française. Conservons-la! 'Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini.' (DE BONALD). Soyons fiers de notre langue, la plus belle au monde!"

Amicalement et sincèrement,

Des jeunes
Franco-manitobains

P.S. — Ces extraits ont été tirés des lettres de: Suzanne Pelletier, Saint-Jean-Baptiste; Jocelyne Pelloquin, Saint-Pierre; André Prévost, South Junction; Paulette Beaudry, Saint-Claude; Lucie Beaudette, La Broquerie; Suzanne Audet, Otterburne; René Péloquin, Saint-Pierre; Michel Turenne, Saint-Pierre; Irène Gosselin, Saint-Malo; Joanne Valois, Saint-Pierre.

Avec le retour des classes

Avec la reprise toute prochaine des classes on se prend à penser à ces nombreux problèmes scolaires qui reviennent à la surface chaque année et que l'on a cherché à cerner de plus près lors du Rallye de juin dernier.

Il est bien entendu que, pour un groupe minoritaire comme le nôtre, l'éducation demeure une question fondamentale qu'il ne faut cesser de reviser, d'autant plus que les tendances actuelles de notre système d'enseignement ne facilitent pas notre tâche.

Tous les responsables de l'éducation et de voir ce gnement dans nos milieux franco-manitobains seraient donc bien inspirés de reprendre certaines parties du document sur l'éducation qui a été étudié au Rallye et de voir ce qu'ils peuvent eux-mêmes améliorer.

L'éducation n'a jamais été une tâche de tout repos. Elle l'est encore moins aujourd'hui. Elle demande des personnes engagées à fond et non de simples praticiens de méthodes pédagogiques quelconques.

Cela serait relativement facile de transformer nos écoles en espèce d'usines pour une production en série de robots ou de magiciens de techniques physiques ou chimiques. On le fait déjà d'une certaine façon et cela conduit à ces révoltes d'étudiants dont on est témoin dans les universités d'Europe et des Amériques.

Sans doute, il ne s'agit pas de bouder la technique, mais elle n'est pas la solution à tout. Il ne faut surtout pas laisser entendre à nos jeunes que le "nec plus ultra" de la vie se résume pratiquement à de l'adresse, sans plus, dans la manipulation de calculatrices IBM, ou de microscopes, ou d'éprouvettes, ou de seringues, ou d'engins balistiques.

En parcourant la liste des cours-options des différents programmes scolaires que l'on s'apprête à servir à nos étudiants, nous nous demandons où entrent là-dedans les valeurs humaines les plus fondamentales. Nous avons l'impression que nos jeunes auront certes la tête bien pleine, mais sera-t-elle également bien faite?

Ce sont peut-être là des impressions de profane ignorant tous les secrets de la pédagogie actuelle. Mais nous ne pouvons nous empêcher de poser la question: quels sont les principes philosophiques qui animent actuellement notre système d'éducation? Qui en dictent les destinées, les penseurs ou les technocrates?

J.-P. A.

Le Toronto Star et l'usage du français devant les tribunaux

N.D.L.R. — Pour bien comprendre cet éditorial du Toronto Star il faut se rappeler que le 3 juillet dernier la Cour suprême du Nouveau-Brunswick rejetait la demande que deux étudiants du Québec avaient faite d'être entendus en français. Ayant été accusés de méfait public après qu'une tête de porc eut été placée sur le porche de la demeure de M. Leonard Jones, de Moncton, les deux étudiants avaient choisi un procès devant un juge et avaient demandé que leur cause fût instruite en français. En rejetant cette requête, la Cour suprême déclara que l'anglais était devenu la langue officielle des cours du Nouveau-Brunswick grâce à un acte du Parlement anglais qui est passé plus tard dans l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Voici ce qu'en pense le Toronto Star dans un éditorial du 5 juillet.

"La Cour suprême du Nouveau-Brunswick, cette semaine, a fourni un exemple classique de pédanterie juridique et d'obscurantisme, appliquée à un problème national grave.

Il s'agissait de l'appel logé par deux étudiants canadiens-français, accusés d'inconduite publique à la suite d'une manifestation, et qui ont réclamé le droit de subir leur procès en français.

Etant donné que le français est leur langue maternelle, et étant donné que la région de Moncton, où l'accusation a été portée, est francophone par environ 50 pour cent, cette exigence semblait éminemment raisonnable.

La Cour suprême, cependant, a rejeté l'appel. Elle en a donné pour raison qu'un statut anglais, adopté originairement en 1650 sous le règne d'Oliver Cromwell, stipulait que l'anglais devrait être la seule langue officielle des tribunaux.

Ce statut, semble-t-il, s'appliquait encore au Nouveau-Brunswick.

Quel commentaire extraordinaire permet ce jugement sur la vie canadienne.

Le Canada est supposément une nation indépendante, capable de mener ses propres affaires. Et pourtant, on nous informe qu'un statut britannique, passé il y a 300 ans — avant même que le Nouveau-Brunswick ait été exploré — et destiné de toute évidence à n'être appliqué qu'en Angleterre, devient loi suprême et détermine les droits de citoyens canadiens, en 1968.

L'attention de la Cour a été attirée sur les statuts du Nouveau-Brunswick visant à autoriser l'usage du français dans les tribunaux provinciaux. Mais elle n'en a pas tenu compte.

La province, dit-elle, n'a pas juridiction sur la procédure criminelle, et seul le Parlement fédéral peut légiférer sur des questions de langue dans les procès criminels.

Ceci vient en directe contradiction avec l'opinion générale, telle qu'acceptée, par exemple, par le ministère fédéral de la Justice et la Commission BB, selon laquelle la langue des tribunaux relève de la juridiction provinciale.

Ce jugement va jeter de la confusion dans la mise à exécution de la politique officielle du Canada, qui consiste à établir des droits égaux pour les langues française et anglaise à travers le Canada.

Il jouera également en faveur des séparatistes, qui soutiendront que quelles que soient les garanties données aux Canadiens français en dehors du Québec, elles sont sans valeur parce qu'elles peuvent être réduites à néant par des juges anglais" . . .

Le peuple . . .

(Suite de la première page)

mille personnes au début du régime anglais en 1770; sommet de 37.6 naissances par mille en 1921 depuis la Confédération; chute de 13.5 pour cent en 1967.

"Chose plus grave, poursuit l'organisme, le déclin dans le nombre des naissances au Québec, commencé en 1960, va sans cesse s'accélérant".

Ce déclin aurait varié entre 0.5 pour cent et 3.2 pour cent par année de 1960 à 1965. Il aurait atteint 7.8 pour cent en 1965 même et près de 10 pour cent en 1966. En chiffres absolus, selon le Conseil de la Vie française, le Québec aurait connu une cime en 1959 avec 142,000 naissances, ce total serait tombé à 120,000 en 1965 et à moins de 100,000 en 1967, en dépit d'une population accrue.

Le Conseil fait la mise en garde suivante: "Si le déclin de la natalité devait se continuer au rythme actuel, l'accroissement naturel aurait atteint un point mort vers 1975 et la population fléchirait ensuite rapidement. Il faudrait même envisager une diminution catastrophique du groupe francophone au Québec vers l'an deux mille, l'assimilation se combinant avec le déclin démographique".

De quelques problèmes suscités par "Humanae Vitae"

N.D.L.R. — Cet article que nous empruntons au quotidien Le Devoir (9 août) présente de façon sereine et modérée les questions fondamentales que soulève la récente encyclique du Pape. Le Dr Potvin est professeur à la faculté de médecine de l'Université Laval et a participé à la commission d'étude chargée d'aviser le pape sur la question de la natalité et de la régulation des naissances.

Une fois l'effet-surprise ou l'effet-choc passé, les premières impressions commençant à se décanter, il est possible d'entrevoir les lignes de force selon lesquelles se feront sentir les effets de l'encyclique de Paul VI, Humanae vitae. L'encyclique a été conçue comme une réponse aux problèmes de la régulation des naissances et de ceux qui s'y rattachent. Mon impression est que l'encyclique va soulever plus de problèmes qu'elle n'en résout.

1) **L'obéissance et la conscience.** L'encyclique soulève un problème majeur, celui de l'obéissance dans l'Eglise et "du mandat que le Christ nous a confié". Il sera nécessaire à un très grand nombre de clercs et de laïques de démêler l'écheveau complexe constitué par:

a) Le devoir d'obéissance et de respect qui s'impose à tous les catholiques, envers le pape, ses directives et ses opinions;

b) Le fait que le pape n'a pas parlé Ex cathedra;

c) Le fait que la grande majorité des experts de la commission papale en sont arrivés, après plus de deux ans d'étude intensive, à des conclusions différentes de celles du pape et que ces opinions sont partagées et défendues par un grand nombre de théologiens consciencieux et expérimentés;

d) La place que doit occuper la conscience individuelle bien éclairée et de bonne foi, dans la vie du catholique adulte;

e) L'importance qu'il faudrait peut-être attacher au sensus fidelium dans l'Eglise.

2) **Fondements de la doctrine.** Le pape fonde sa doctrine sur le principe que l'homme ne peut pas volontairement diviser ce que Dieu a voulu indivisible, et que Dieu, par ailleurs, a voulu que l'aspect union et l'aspect procréation dans l'acte conjugal, soit indivisible. Il ajoute: "Nous pensons que les hommes de notre temps sont particulièrement en mesure de comprendre le caractère profondément raisonnable et humain de ce principe fondamental". Or, il me semble que ce sont précisément ces principes qui sont le plus remis en question par les hommes de notre temps, formés à la pensée scientifique. Les acquisitions récentes dans les domaines de la biologie, de la psychologie, de la sociologie, etc. . . . modifient dans un sens contraire notre façon de voir. Les experts de la commission pontificale se sont longuement penchés sur ce problème. Mon impression est donc que pour les hommes de notre temps, il est absolument nécessaire de réévaluer à la lumière des acquisitions modernes, nos notions de "nature", "naturel" et "artificiel" (au sens biologique et au sens philosophique du mot). Les conclusions auxquelles était arrivée la très grande majorité des experts de la commission pontificale et les arguments sur lesquels se fondaient ces conclusions, n'ont pas convaincu le pape Paul VI; la réaffirmation des principes traditionnels, fondements de la doctrine exposée dans l'encyclique, peut-elle convaincre les hommes d'aujourd'hui? Il est probable que dans une encyclique comme celle-ci, ce n'était pas l'endroit pour développer les principes de base et les justifier. Si dans un avenir prochain, l'Eglise ne réussit pas dans un autre document à justifier le bien-fondé de ses principes à la lumière des acquisitions modernes et scientifiques, je doute fort que la position officielle de l'Eglise puisse être facilement acceptée par les clercs et les laïques de notre temps. En effet, c'est au niveau de ces principes de base que nous arrivons au noeud de la question.

Je crois aussi, qu'il faudrait que l'Eglise soit très prudente lorsqu'elle affirme les graves conséquences des méthodes de régulation artificielle de la natalité. Sans doute est-il évident que dans telle ou telle circonstance, pour tel groupe humain, ou tel individu, ou tel couple, l'utilisation d'un moyen anticonceptionnel peut avoir de mauvais effets. Cependant, les graves conséquences de toutes sortes que l'encyclique attribue à l'utilisation des moyens anticonceptionnels, ne sont certainement pas définitivement prouvées à la lumière des observations faites jusqu'à nos jours.

Lue et étudiée avec tout le sérieux et le respect qu'il se doit, l'encyclique Humanae vitae sera probablement pour un très grand nombre de catholiques, le point de départ d'une réflexion en profondeur sur non seulement le problème de la régulation des naissances mais sur des notions et des principes aussi fondamentaux que ceux de la constitution même de l'Eglise, de l'autorité en l'Eglise et des fondements de la doctrine catholique sur la régulation des naissances, la procréation et l'amour conjugal.

par Laurent Potvin, médecin

Nos lecteurs nous écrivent

L'anneau d'or

Le 21 juillet dernier, à l'occasion du départ de M. l'abbé Hervé Dansereau pour le Brésil, un groupe de parents des familles Dansereau-Bouchard et quelques amis intimes, au nombre de près de 75 personnes, s'étaient réunis dans la salle Mémoriale de Letellier pour offrir leurs meilleurs voeux de bon voyage au secrétaire de Mgr Baudoux depuis deux ans. Il rejoindra quelques prêtres et religieuses à Sao Paulo.

En apprenant cette nouvelle, d'aucuns faisaient la remarque suivante à l'Archevêque de St-Boniface: Mais pourquoi, Excellence, envoyer en mission un sujet aussi brillant que l'abbé Dansereau tandis que vous avez tant besoin de prêtres dans votre diocèse? . . .

Oui, répondit le prélat, je constate que son départ sera l'objet d'une grande perte pour nos Franco-manitobains, mais combien plus grande sera son apostolat dans un pays qui peut devenir bientôt la proie des communistes agissants . . .

En effet, notre futur missionnaire est prêt à accepter toutes les joies et les épreuves de son ministère de 1,500 âmes pour se donner corps et âme à ses ouailles. Il lui faudra faire bien des sacrifices. Eloigné de ses parents et de sa mère en particulier, il apprendra la langue portugaise pour communiquer avec ses néophytes. Il goûtera au fruit du "bitter-sweet" que l'on trouve au confluent de la rivière Rouge et de la rivière aux Roseaux, près de Letellier, son pays d'origine. Aidé de l'Esprit-Saint et de ses qualités du savoir-vivre et du savoir-faire, il saura triompher de toutes les difficultés inhérentes à la vie quotidienne, en acceptant les bons et mauvais moments rencontrés en cours de route.

Chaque fois qu'il prendra le calice dans ses mains, il touchera à l'anneau d'or de mariage qui lui fut donné par son père (Louis Dansereau et Mathilda Bouchard). Car nous savons que cette bague élargie sépare le pied de la coupe du vase sacré. Exemple du sacrifice de la mère envers son fils prêtre pour l'éternité.

Godias Brunet
St-Boniface, le 12 août 1968

Mettons-y de l'argent

N'importe quelle personne qui vit continuellement sous pression a besoin périodiquement de prendre des vacances ou de se détendre en coupant son gazon. Pour les Canadiens français du Manitoba qui vivent sous la main anglophone, il existe un autre passe-temps. C'est le grand sport de la discussion.

Au mois de juin, dans les stades de l'hôtel Marlborough de Winnipeg et du centre culturel de Saint-Boniface, a eu lieu la plus grande rencontre de ce sport. 240 Canadiens français se sont réunis pour pratiquer l'art de la discussion. Pendant trois jours, les représentants de la province se sont répartis dans de différentes catégories et les discours ont commencé. Les résultats ont été fantastiques. Personne n'a perdu et tous ont quitté la compétition avec l'impression d'avoir enfin fait quelque chose pour l'art de la discussion française au Manitoba. En outre, l'idendité canadienne-française venait d'être sauvée par la discussion.

C'est malheureux que beaucoup de Canadiens français ne puissent se sentir canadien-français que lorsqu'ils sont à plusieurs. Le phénomène de l'identité d'un peuple ne semble apparaitre qu'aux grandes occasions, quand tout le peuple est réuni. Par conséquent, Jean-Marie de la Tour fondue a quitté le Rallye en se disant canadien-français, en parlant français, mais au lendemain il reprenait, dans son village canadien-français, son existence bilingue. Il fallait pourtant s'y attendre. M. de la Tour Fondue est venu au Rallye parce qu'il voulait faire quelque chose. Maintenant qu'il venait de passer trois jours à parler, il avait évidemment l'impression d'avoir accompli quelque chose.

Il est temps que la discussion cesse de servir de soupape aux Canadiens français. En effet, à une personne qui se dit souffreteuse d'un complexe d'infériorité, il faut évidemment pour remède beaucoup plus que la simple discussion. Il faut de l'action. Mais pour agir, il faut aussi de l'argent. Un comité a été formé à la suite du Rallye afin de continuer le travail. Ce comité n'a pas pour but de promouvoir l'art de la discussion chez les Franco-manitobains, mais bel et bien l'art de l'action. Il faudrait maintenant que les amateurs de discussion se portent amateurs de l'action. Pour ça, il faudrait peut-être verser quelques cents.

Mais l'argent est toujours difficile à obtenir des Canadiens français. Maintenant que le Franco-manitobain a parlé et qu'il ne se sent plus frustré, il n'a certainement pas raison de faire des chèques pour une "autre" organisation canadienne-française. Ça serait un anti-climax. C'est fini . . . on sait qu'on est Canadien français parce qu'on se l'est dit au Rallye.

Mais, non de non, ça n'a pas de sens! On propose mille et une solutions telles que des centres de loisirs, des transformations dans les services d'informations, et ensuite on se rend chez soi satisfait d'avoir mis une bonne chose en marche. Maintenant on laisse tout le travail aux membres du comité. Et l'argent???

Pour remédier à cette situation, je suggérerais que l'on exige de chaque Canadien français un chèque de 100 dollars avant de lui permettre de participer à une discussion. Peut-être alors porterait-il intérêt et attention à ce qu'il dit et à ce qu'il entend. Répétons-le, il faut compromettre les Canadiens français dans ce qu'ils disent en exigeant de l'argent. Sans quoi, le Canadien français continuera à parler, à pratiquer le sport de la discussion sans jamais passer à l'action. Il faut discuter pour agir, non discuter pour discuter!

Gérald Backeland,
Saint-Boniface.
(le 16 août 1968)

☆ ☆ ☆

"Des Dix"

Monsieur le Rédacteur,

Les membres du Comité exécutif de l'Association d'Education et les membres de la Commission "Des Dix" m'ont demandé de vous transmettre nos plus sincères félicitations pour les deux éditoriaux: "M. Robarts croit à l'enseignement en français" et "En regardant passer le défilé" que vous avez écrits dans La Liberté et le Patriote du 17 juillet dernier.

Nous suivons également d'un oeil très intéressé l'évolution de La Liberté et le Patriote surtout en ce qui concerne les articles et interviews de M. Gérald Backeland. Nous vous encourageons et supporterons les initiatives aussi intéressantes prises par la direction du journal.

En vous réitérant toutes nos félicitations, veuillez recevoir, Monsieur le Rédacteur, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Jacques Molicard,
directeur général
de l'A.E.C.F.M.
St-Boniface, le 5 août 1968

☆ ☆ ☆

Feu de la cathédrale

Monsieur,

Nous avons vu, hier soir, à la télévision, l'incendie de la cathédrale de St-Boniface. Nous regrettons que cette catastrophe se soit produite, pour Mgr Baudoux et pour les paroissiens, car nous savons que c'est une perte inestimable, puisqu'ils ne pourront reconstruire dans le même style et ne pourront jamais remplacer les trésors qu'elle contenait.

Il est certain que les journaux de l'Est en parleront, mais pas assez pour nous renseigner suffisamment. C'est pourquoi j'ai pensé vous écrire et j'ose espérer que vous pourrez répondre à ma demande. Vous l'avez déjà fait, d'ailleurs, il y a environ quatre ans.

Je souhaiterais que vous me fassiez parvenir une copie de votre journal, copie dans laquelle les reportages seront les plus complets, car je suppose bien qu'en parlant de l'incendie, vous ferez aussi l'Historique de cette église, de la paroisse.

Ma demande vous surprendra peut-être, mais sachez que mon mari est natif de l'Ouest. Je suis, moi-même, assez renseignée sur l'Ouest puisque j'ai suivi l'émission radiophonique: Anne-Marie Gaboury et Jean-Baptiste Lagimodière, grands-parents de Louis Riel. J'ai aussi lu quelques livres sur l'Ouest Canadien. C'est pourquoi nous nous intéressons à la province manitobaine.

Votre très obligée,

Mme Norbert Légaré,
Montréal, Qué.
(le 23 juillet 1968)

☆ ☆ ☆

Des gens de Saint-Pierre en France

Souvent, il m'est donné d'accueillir des Canadiens sur le sol de France. Pourtant, jamais je n'ai éprouvé autant de plaisir qu'en ce début de juillet, où je recevais à Orly nos amis de Saint-Pierre, Manitoba.

Joie de retrouver des amis; il m'était bien difficile d'oublier l'accueil que nous avons reçu au Manitoba l'an dernier. Munis de dépliants touristiques, d'une carte et de quelques renseignements glanés ici et là, nous partions vers l'inconnu. Nous savions trouver au sud de Winnipeg une communauté francophone. Mais dans quel état?

Les avis que nous avions pu obtenir, tant en France qu'au Québec, divergeaient. Pour certains, le français parlé y était encore compréhensible; pour d'autres, il y était moribond. Notre surprise fut donc grande de pouvoir nous exprimer à Saint-Pierre aussi couramment qu'à Paris. Quant à l'accueil il fut celui qu'on réserve aux parents qu'on n'a pas vus depuis longtemps: à la fois simple et chaleureux.

Avec un peu d'étonnement, nous avons pu découvrir la vie de cette région que nous ne connaissions que très mal. Nous y avons découvert un petit coin qui vit canadien, mais avec une âme encore française. Et c'est peut-être ce qui nous a étonnés le plus. Comment, après deux cents ans d'éloignement, peut-on encore parler français?

Je serais tenté de dire que c'est un miracle. Miracle sans doute dû à la ténacité et au bon sens des Canadiens français. Mais encore plus que l'évocation des luttes et des difficultés passées, c'est cette ferme volonté de se maintenir qui nous a émus. Le Canada est et restera ce grand pays libéral, mais les Canadiens français seront toujours des "cousins" avec qui nous avons trop d'affinités pour les ignorer.

Ainsi, petit à petit, nous pénétrions le fait français dans l'Ouest canadien, et nous étions un peu honteux de notre ignorance. L'important était pourtant de l'avoir découvert et de ne pas l'oublier une fois rentrés en France. Nous souhaitions qu'à leur tour nos amis de l'Ouest viennent nous découvrir.

C'est ce qu'ils ont fait en ce

(Suite à la troisième page)



Se pencher et examiner la paille fraîchement battue, voilà un geste que les cultivateurs du Manitoba ont hâte de poser quand la pluie cessera et que le beau temps reviendra ou, plutôt, viendra tout court, puisqu'on n'en a pas vraiment eu cet été: 12.82 pouces de pluie du 1er mai au 31 juillet alors que la normale est de 7.87 pouces! Que sera-ce à la fin d'août après les derniers quinze jours d'averses incessantes?

Au Canada

Pénurie de pièces de monnaie

La plupart des grands centres urbains du pays souffrent présentement d'une grave pénurie de pièces de monnaie. Un porte-parole d'une banque à charte canadienne a déclaré que des spéculateurs et des contrebandiers ramassent systématiquement les pièces contenant de l'argent, car la valeur marchande du métal provenant de la fonte de ces pièces est supérieure à celle des pièces mêmes.

Selon la même source, il semble qu'il y ait une forte exportation frauduleuse de pièces d'argent canadiennes vers les Etats-Unis, pays où les pièces de monnaie ne contiennent pas de ce métal précieux.

Les pièces les plus recherchées sont celles qui ont été frappées avant 1967; leur contenu en argent atteint presque 100 pour cent.

L'an dernier, la quantité d'argent dans chacune des pièces a été réduite. Depuis le 1er août, les pièces de monnaie canadienne sont fabriquées d'alliage de nickel, au lieu d'argent.

Dans plusieurs villes, les banques refusent maintenant d'échanger des billets pour des espèces sonnantes.

Ce sont les pièces de 10 cents et de 25 cents qui sont devenues les plus rares. Ceci proviendrait du fait que plusieurs propriétaires de machines distributrices refusent d'aller déposer leurs recettes à la banque, préférant spéculer sur la valeur du métal des pièces qu'ils recueillent dans leurs machines.

Stephen Leacock et le Manitoba français

Le grand humoriste canadien Stephen Leacock écrivait en 1937, dans son livre "My Discovery of the West": "Le Manitoba d'autrefois était bilingue. Son parlement parlait et imprimait dans les deux langues. Ses écoles étaient françaises et anglaises . . . De cet héritage conjoint, le cours de l'histoire les déposséda . . . Peut-on s'étonner si les Français ressentent, on ne saurait dire de l'aigreur, mais de la nostalgie pour leur Nord-ouest perdu. A supposer que nous l'aurions possédé et partagé à conditions égales, avec une culture bilingue semblable à celle de l'Est, il y aurait peut-être eu un Canada plus équilibré, plus de véritable unité."

Faut-il dire Cité ou Ville de Saint-Boniface

Un de nos lecteurs nous faisait remarquer récemment que la ville de Saint-Boniface ne respectait pas les règles de la langue française. En effet, les voitures de policiers, les camions de vidanges et les machines-balayeuses de notre ville portent tous l'enseigne CITE DE SAINT-BONIFACE avec une fierté audacieuse. Ce qui est surtout surprenant dans cette parade de bilinguisme, c'est que "CITE" est une faute de langage.

Afin de satisfaire la conscience linguistique de ce lecteur ainsi que de celles des autres lecteurs intéressés, nous avons soumis la question de la "CITE" aux critères de M. Gérard Dagenais, auteur du **"Dictionnaire des difficultés de langue française au Canada"**, animateur de l'émission radiophonique de CKAC "PARLONS-NOUS FRANÇAIS?" et chroniqueur à la Presse.

"En premier lieu, souligne-t-il, en dépit de nos lois, le mot CITE n'a pas et n'a jamais eu le sens de "ville ayant une certaine population". C'est encore un anglicisme que l'on commet quand on dit CITE au lieu de ville: en Amérique du Nord, l'anglais partage les agglomérations urbaines en "cities" et "towns" selon leur population. Montréal s'est débarrassé l'an dernier du titre incorrect de CITE pour redevenir ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, une VILLE." Répétons-le, même si la loi emploie le mot CITE pour désigner la personne juridique qu'est une ville érigée en municipalité quand sa population est supérieure à un certain nombre, ce mot n'a ni le sens de "ville", ni celui de "municipalité".

Avec M. Dagenais et notre lecteur consciencieux, nous nous faisons un devoir de signaler cette faute de langage aux autorités de Saint-Boniface.

Gérald Backeland

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Palmarès de CKSB

Mois d'août

1 — Confession — Christophe
2 — Bonjour l'aurore — Monique Leyrac
3 — Animal on a mal — Gérard Manset
4 — Sur le bord de la mer — Jocelyne Pascal
5 — Ame caline — Orchestre Raymond Lefebvre
6 — Dis-moi ce qui ne va pas — Enrico Macias
7 — Master Jack — Les Cabestans
8 — Par-delà le sang de la terre — Victoire Scott
9 — J'ai tant de rêves dans mes bagages — Adamo
10 — La source — Ginette Ravel
11 — Je connais une chanson — Frank Alamo
12 — Non, non jamais — Choeur Raymond Berthiaume
13 — A tout casser — Johnny Halliday
14 — La licorne — Les Coquettes
15 — Prisonnier d'un monde — Le Captain Group
Révélation du mois: Gérard Manset

Des gens de Saint-Pierre en France

(Suite de la deuxième page)

mois de juillet. Bien que nous ne puissions leur offrir un visage bien réjouissant, beaucoup m'ont dit leur émotion en retrouvant la terre d'où étaient partis leurs ancêtres, et leur certitude de se trouver chez eux. Pour nous non plus ils n'étaient pas des étrangers. Ils ont pu s'apercevoir que leur parler n'est pas tellement différent de celui de certaines de nos régions. Mais surtout ils ont rencontré de nombreux Français en qui ils se sont retrouvés. Retour aux sources, prise de contact avec une réalité physique et intellectuelle, tels étaient les buts de ce premier voyage; échange d'adresses, promesse de se revoir bientôt, tels en furent les résultats concrets; jumelage officiel d'Orléans avec Saint-Pierre et sa région, telle fut la suite officielle de ce voyage.

Mais au-delà de ce bilan banal, je crois que le plus intéressant restera ces contacts d'hommes à hommes, de profession à profession, entre des personnes parlant la même langue, mais s'ignorant jusqu'ici.

Aujourd'hui, nos amis ont repris l'avion pour Winnipeg. Il reste bien évident que leur passage n'est pas resté sans suite, si j'en juge par les demandes de renseignements, les questions sur l'Ouest canadien et les projets de voyage qui me sont adressés. Souhaitons donc qu'un courant s'établisse bientôt, aussi fructueux pour les gens de l'Ouest que pour ceux de France.

Serge Vanier,
France Canada - Orléans,
(le 5 août 1968)

SOUS LE TRÈFLE D'OR

Le groupe des Guides et Jeannettes de St-Boniface a été doublement éprouvé lors du feu qui détruisit la basilique le 22 juillet dernier.

En plus de perdre une église paroissiale, elles ont perdu un local, c'est-à-dire un lieu de rassemblement pour les réunions de chaque semaine, qui se faisaient dans le soubassement de la cathédrale.

C'est là aussi que plusieurs Jeannettes ont fait leur montée dans la grande famille des Guides, ainsi que leur promesse. Quelques-unes ont eu l'honneur d'y recevoir des décorations bien méritées, telles l'escoute de Jeanne d'Arc et le certificat de mérite.

Les pertes de l'équipement de camp, ainsi que celles du magasin et autres objets appartenant au comité protecteur, n'ont pas encore été évaluées. Mais la grande question est celle-ci: Où logerons-nous les Guides et les Jeannettes en septembre?

Tournons nos regards vers le grand Chef et ayons confiance en Lui.

Une Soeur Guide

Un projet missionnaire de Saint-Boniface subit un grave contretemps

La semaine dernière, le 12 août plus précisément, Soeur Marie Richard, du couvent des Soeurs Grises de Saint-Boniface, perdait la vie dans un accident d'automobile survenu sur la route 201, à deux milles environ de Letellier.

Sa mort donnait un dur coup à un projet que l'archidiocèse de Saint-Boniface, en collaboration avec les Soeurs Grises et les Pères Oblats, venait de mettre sur pied dans le but de trouver certaines solutions aux nombreux problèmes sociaux et religieux des Indiens de la réserve de la rivière Roseau.

Soeur Richard avait dirigé depuis le début de l'été une équipe missionnaire qui s'était occupé à étudier sur place les conditions de vie des Indiens de Roseau et les moyens de les amener à travailler eux-mêmes à leur propre relèvement économique, social et religieux. Elle venait de terminer un rapport sur la situation et se préparait à assister le lendemain à une réunion où elle se proposait de présenter les amorces d un programme d'action.

Apostolat varié

Soeur Richard s'était acquis une réputation comme éducatrice hors pair et comme amie des pauvres, surtout des Indiens et des Métis. Elle enseigna successivement à Ste-Anne, La Broquerie, Saint-François-Xavier, Saint-Norbert, Fort Smith (T.N.O.) et Lebret (Sask.).

L'année dernière, en plus de ses fonctions de conseillère pédagogique auprès des élèves de 7e à 12e année de l'Ecole de Saint-Norbert, elle animait un groupe de jeunes catéchistes qui assuraient l'enseignement de la religion aux enfants indiens et métis de Winnipeg.



Sr Marie Richard, S.G.M.

Tous les dimanches, elle se rendait au Centre Saint-Jean-Bosco, de la rue Isabel, où se tenaient ces réunions.

En septembre, elle serait entrée au service du ministère des Affaires Indiennes à titre de coordonnatrice de l'orientation pédagogique auprès des étudiants indiens de la province du Manitoba.

Selon le témoignage de personnes qui l'ont vue à l'oeuvre, Soeur Richard se distingua par sa grande compréhension des déshérités et son souci de leur venir en aide; par son caractère joyeux et plein d'entrain; par son esprit ouvert et réaliste; par le goût de vivre qu'elle communiquait avec enthousiasme.

Biographie

Soeur Marie Richard naquit à Duck Lake, Sask., le 2 février 1919. Elle fit ses études primaires à Fife Lake, Sask., puis à Saint-Norbert, et ses études secondaires à La Broquerie et à Saint-Norbert. Le 5 août 1937, elle entrait au noviciat des Soeurs Grises à Saint-Boniface.

Elle devait obtenir par la suite son baccalauréat ès arts et en éducation à l'Université du Manitoba et une maîtrise en orientation au Boston College.

Funérailles

Les funérailles de Soeur Richard se tinrent à 4 h. de l'après-midi, le 15 août, en la chapelle de la Maison Provinciale des Soeurs Grises à Saint-Boniface, en présence de Mgr Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface, de nombreux parents et amis et représentants du clergé et de diverses communautés religieuses.

La messe concélébrée fut présidée par Mgr Charles Empson, P.D., accompagné des abbés C. Vachon, L. Couture et des PP. V. Bilodeau, A. Carrière et R. Bernardin, O.M.I.

L'abbé Léo Couture, curé de Saint-Norbert, avait fait la levée du corps et Mgr Maurice Baudoux officia à l'absoute.

Un premier service funéraire avait été célébré la veille, dans la chapelle de la mission de Roseau, à la demande de la population indienne de la réserve qui voulut ainsi rendre hommage de reconnaissance envers celle qui leur avait consacré les deux derniers mois de sa vie.

Le porte-parole des enseignants réclame plus de liberté pour ceux-ci

Le directeur-adjoint du Bien-être économique de la Manitoba Teachers' Society a déclaré qu'il fallait absolument que les enseignants aient plus de temps à consacrer à l'enseignement si on voulait améliorer la qualité de l'éducation donnée aux jeunes Manitobains.

En effet, c'est le mercredi 21 août que M. George J. Strang fit cette déclaration devant environ 85 enseignants du Manitoba, réunis pour le 8e colloque annuel de la Société portant sur le "leadership" professionnel.

Il a affirmé que les maîtres doivent être libres de faire des expériences avec des manuels différents, d'essayer de nouvelles méthodes d'enseignement et de donner franchement leurs opinions sur des problèmes sérieux.

On ne devrait pas exiger que les enseignants soient des secrétaires, des comptables, des préposés aux statistiques, au recensement, à la surveillance, etc. S'ils doivent donner une éducation supérieure, il faut leur donner le temps de le faire.

Dans l'industrie, on a tôt reconnu que de bonnes relations et la participation à l'administration d'une entreprise par les patrons et les employés apportaient le succès. Dans le secteur public et dans le domaine de l'éducation les autorités se "traînent les pieds", de dire M. Strang et il faut que cela change dans l'intérêt et des élèves et des enseignants.

De la France à Saint-Boniface: Jean-Pierre Ferland

D'après la Presse de Montréal du 10 août, Jean-Pierre Ferland retourne en France ces jours-ci pour reprendre la tournée avec Mireille Mathieu. Il revient au Canada pour deux semaines (du 15 septembre au 3 octobre) pour chanter à Vancouver, Winnipeg et Saint-Boniface et quelques villes du Québec.

Au sujet de sa présente tournée en France, M. Ferland déclare: "J'suis pas encore une vedette, mais ça s'en vient de ce côté-là, je pense. Actuellement, on parle de Félix Leclerc et de moi. On joue beaucoup mes disques à la radio. Les deux chansons qui 'marchent' le mieux sont 'Je le sais' et 'La Grande Mélodie'."

La date exacte du concert à Winnipeg n'a pas encore été fixée.

Le saviez-vous?

Il y a de grandes chances pour que l'on possède des renseignements détaillés sur votre compte dans l'un ou l'autre des 2,600 bureaux de crédit du Canada et des Etats-Unis. A lui seul, note Sélection du Reader's Digest de février, le Bureau de Crédit de Montréal tient à jour deux millions de dossiers individuels et compte parmi ses abonnés près de 3,000 entreprises désireuses de savoir à qui faire confiance.

Le calendrier universitaire

Congrès

Un congrès, qui réunira les économistes-ménagers, les manufacturiers et des personnes responsables de la mise en vente des tissus et étoffes, aura lieu les 22 et 23 août prochains en l'édifice de la faculté d'Economie domestique de l'Université du Manitoba.

Des experts venant des universités canadiennes, américaines et même de l'Angleterre expliqueront les nouveaux tissus, la valeur et leurs usages propres. Ils discuteront aussi de la mode et de son évolution et son effet sur le genre de tissus qu'on fabrique.

Les personnes désirant participer à ce congrès sont priées de contacter M. Jim Cameron, 308 édifice de l'Administration, Université du Manitoba, Fort Garry, ou de l'appeler à 474-9518 ou 334-5344.

Cours du soir

Comme par les années passées, l'université offrira, dès septembre prochain, des cours du soir au campus et, par correspondance, aux adultes désirant continuer leurs études soit dans le but de la culture ou en vue d'obtenir un brevet universitaire.

La date limite de demande d'inscription est fixée au 3 septembre et les candidats devront s'inscrire en personne les 11 et 12 septembre pour les cours du soir et du samedi. On peut obtenir le calendrier détaillé en écrivant à: The Summer and Evening Sessions Office, The University of Manitoba, Fort Garry 19, Manitoba.

Nouvelles de la Caisse populaire La Familiale

Tout fait prévoir que, dans un avenir assez rapproché, "La Familiale" sera en mesure d'augmenter ses services. Le progrès réalisé dans tous les domaines a été constant durant les six premières années de notre Caisse populaire, et plus spécialement en ces derniers temps où une accélération plus prononcée des affaires nous oblige à faire certains changements qui seront sans doute appréciés des sociétaires.

Pour le moment, j'aimerais annoncer un changement dans les heures de bureau. Comme d'habitude la Caisse restera fermée tous les lundis. Voici les nouvelles heures d'ouverture: Mardi, de 2 h. à 6 h. et de 7 h. à 8 h. p.m.; Mercredi, de 2 h. à 6 h. p.m.; Jeudi, de 2 h. à 6 h. p.m.; Vendredi, de 2 h. à 6 h. et de 7 h. à 8 h. p.m.; Samedi, de 1 h. à 11 h. p.m.

Les paroissiens de la paroisse Cathédrale et des deux dessertes, St-Maurice et St-Louis-de-France, qui désireraient profiter de nos nombreux services, peuvent se rendre au bureau, 654, rue St-Jean-Baptiste, angle boulevard Provencher, où le gérant, M. Joseph Beaulieu, ou son assistant, M. Ronald Gendron, sont à votre disposition. Le téléphone: 233-6128.

Léon Pelletier,
président.

PETITE NOTE

M. le Dr et Mme Roland LaFlèche sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de leur fils, Marc-André, né le 6 août. Ils désirent exprimer leurs remerciements très sincères au Dr J. Mitchell, ainsi qu'au personnel de l'hôpital général St-Boniface.

REMERCIEMENTS

La famille Minvielle désire exprimer des sincères remerciements pour tous les témoignages de sympathie qu'elle a reçus de la part de parents, amis et connaissances lors du décès de Mme Charlotte Minvielle. Un merci tout spécial est adressé à M. Laurent Desjardins et aux médecins et personnel de l'hôpital général St-Boniface.

Modification du programme d'émissions de timbres en 1968

Le ministère des Postes annonce que les dates d'émission en 1968 de certains timbres canadiens seront changées.

Le timbre du cinquantenaire de l'armistice de 1918 sera émis le 15 octobre au lieu du 6 novembre 1968, afin de mieux rappeler au public cet événement d'importance. Vu le caractère international de l'arrêt des hostilités, le timbre aura une valeur faciale de 15 cents permettant l'affranchissement du courrier aérien à destination des pays d'outre-mer. Il a été décidé, en conséquence, de réduire substantiellement le tirage qui, normalement, aurait été de 24 millions de timbres.

Un autre changement prévoit l'émission à la date du 15 octobre, au lieu du 6 novembre, du timbre en l'honneur du lieutenant-colonel John McCrae, auteur du poème "In Flanders Fields".

Les timbres de Noël, dont la date d'émission avait précédemment été fixée au 9 octobre 1968, ne seront mis en vente qu'à partir du 1er novembre 1968.

Chronique de CBWFT

Jeudi 22 août

Les cavaliers de la route, à 7 h. 30: "Le Retour". Une jeune délinquante allemande en visite à Paris est rapatriée sous bonne escorte. Une descente de la police l'a surprise en fumant de la marijuana avec deux jeunes amis français.

Au coeur du temps, à 9 h.: Tony et Doug revivent le miracle de la prise de Jéricho.

Vendredi 23 août

Quand la liberté, à 7 h. 30: Dans quelques instants, le sort de nillions d'hommes va se jouer. Des hommes, venus de tous les bords, de tous les partis, de toutes les religions, sont groupés pour continuer la lutte sur le sol de France.

Samedi 24 août

Jeunesse sans frontière, à 5 h. 30: "En Afghanistan". Les 8e et 9e merveilles du monde: les lacs de Band y Amir et les Bourhas de la vallée de Vamyan. "Port Villa": dans la capitale des Nouvelles Hébrides, le jour du 14 juillet.

Dimanche 25 août

Tournoi des golfeurs professionnels du Canada, à 3 h.

Lundi 26 août

Max la menace, à 8 h.: Le chef de Max a été kidnappé. Il faut trouver l'argent de la rançon et le libérer des griffes de ses ravisseurs.

Chapeau Melon, à 9 h.: James Brown, brillant économiste, est assassiné par la flèche des Robins des Bois modernes qui l'ont forcé à descendre de son automobile en pleine forêt.

Partout, à 10 h.: "Big Boss". Portrait de Georges Cravenne, principal organisateur des événements mondains de tout Paris. "Le Vietnam". Résumé de l'histoire du Vietnam depuis les accords de Genève en 1954.

Mardi 27 août

Moi et l'autre, à 9 h. 30: "L'impôt et la grand-mère". Denise et Dominique font ce que tout le monde rêve de faire à cette époque de l'année: frauder l'impôt sur le revenu sans se faire prendre.

Concerts populaires, à 10 h.: De l'aréna Maurice Richard, avec l'Orchestre Symphonique de Montréal. Au pupitre: Otto Werner Muller. Solistes: Yolande Dulude, soprano, et Yoland Guérard, basse.

Mercredi 28 août

Provinces, à 10 h.: Un vieux marinier s'aperçoit, vers la fin de sa carrière, que le tonnage est supérieur à ce que, depuis des années, la compagnie qui utilise souvent ses services lui déclare. Malgré ses démarches dans les différents bureaux de l'administration, il ne parvient pas à faire reconnaître son bon droit.

A combien s'élevait la fortune de Rockefeller?

En 1906 (nous soulignons la date, car les francs de cette époque...) donc, en 1906, l'industriel américain, fondateur de la Standard Oil, possédait 5 milliards de francs-or. Il disposait d'un revenu... quotidien ... de quatre millions-or. Nous vous laissons le soin de préciser ce que ces quatre millions-là représentent évalués en monnaie 1968.

Parmi les détails concernant la vie de Rockefeller, rappelons celui-ci, que mentionne le Grand Larousse Encyclopédique en dix volumes: "Il devint comptable d'une entreprise commerciale, après avoir été sacristain d'une modeste église de village..."

Informations Larousse

Au poste CBWFT

JEUDI 22 AOUT

3.30—Cinéma: "Les bons meurent jeunes". Drame avec John Ireland, Richard Basehart et Gloria Grahame. Le hasard met en présence quatre jeunes hommes, anciens combattants, mariés et sans argent. L'un d'eux convainc les trois autres de se joindre à lui pour attaquer sans violence un fourgon postal. (Anglais 1954)
5.00—La boîte à surprise (C)
5.30—Ni oui ni non
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Cavaliers de la route (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Au coeur du temps (C)
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Les Condamnés". Drame psychologique de G. Lacombe, avec Pierre Fresnay, Yvonne Printemps et Roger Pigaut. Après vingt ans de mariage, une femme demande le divorce à son mari. Elle veut partir avec un médecin. Pour contrecarrer leur projet, le mari nomme son rival directeur de sa clinique. Ce dernier, intéressé, accepte. Le mari tombe subitement malade. Malgré les soins attentifs apportés par son épouse, la maladie l'emporte. Après avoir détruit une lettre dans laquelle le médecin dit s'être lui-même donné la mort, la femme téléphone au commissaire de police pour lui avouer son crime. (Français 1948)

VENDREDI 23 AOUT

3.30—Cinéma: "La loi du printemps". Comédie sentimentale avec Marguerite Deval. Musique de Vincent Scotto. Les enfants d'un premier lit d'un veuf et d'une veuve qui se sont remariés ne s'entendent pas. De fréquentes querelles éclatent dans le ménage qui, enfin, retrouve le calme grâce à la présence d'une nouvelle petite fille (Français 1942)
5.00—La boîte à surprise (C)
5.30—Oui ou non
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige rencontre
7.20—Sept au trois
7.30—Quand la liberté venait du ciel (C)
8.00—Fleurs d'amour, fleurs d'amitié
8.30—Premier choix: "Le pays d'où je viens" (C). Fantaisie musicale avec Gilbert Bécaud et Françoise Arnoul. Un jeune homme, recherché par un oncle très riche dont il dilapide la fortune, se réfugie, la veille de Noël dans un village près de Grenoble. A sa grande stupeur, tous les habitants ont l'air de le connaître.
10.15—Prenez le volant
10.45—Présences
11.00—Cinéma: "Fortune carrée". Aventures avec Pedro Armendariz et Anna-M. Sandri. L'inspecteur des Amiris refuse de se prêter à un trafic d'armes du Cadi. Destitué, il s'enfuit et rejoint les Ghafaris, bien décidé à aider ses ex-ennemis contre les Amiris. (Italien 1955)

SAMEDI 24 AOUT

3.00—L'univers des sports (C)
4.30—M. Surprise présente (C)
5.30—Jeunesse sans frontière
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Billet de faveur: "Les Clés de la citadelle". Policier de C. Owen, avec Stanley Baker, Helmud Schmid, Tom Bell et Tom Adams. Un ancien officier, chassé de l'armée pour avoir failli à l'honneur, tente avec deux complices de dévaliser la trésorerie d'un camp militaire. Les trois hommes mettront à profit le départ imminent de l'unité pour sortir du camp sans être inquiétés. (Anglais 1962)
9.30—Ballades et chansons (C)
10.00—Emission impossible
10.30—Valérie et l'aventure (C)
11.00—Cinéma: "Le Testament du docteur Cordelier". Drame fantastique et métaphysique de Jean Renoir, avec Jean-Louis Barrault, Teddy Bilis et Jean Bertho. Un psychiatre, le docteur Cordelier, veut léguer ses biens à un certain Opale. Son notaire, Me Joly, découvre qu'Opale est un monstrueux sadique. Inquiet, il pénètre dans le laboratoire du docteur. Opale seul s'y trouve. Mais une bande magnétique livre au notaire le secret de Cordelier. (Français 1959)

DIMANCHE 25 AOUT

3.00—La Petite Kermesse aux chansons
3.30—De la jungle à la piste
4.00—Michel Vaillant
4.30—A communiquer
5.00—Les travaux et les jours
5.30—Les as des quilles
6.00—Revoir Terre des hommes (C)
6.30—Variations
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—A communiquer
10.30—L'envers des hommes
11.00—D'hier à demain

LUNDI 26 AOUT

3.30—Cinéma: "Les Viking". Une hache, puis tout un armement viking sont trouvés durant les travaux de crusage du canal Welland. Un professeur d'archéologie les croit authentiques, mais celui qui s'en est porté acquéreur refuse de les soumettre à un examen scientifique en profondeur.
5.00—La boîte à surprise (C)
5.30—Oui ou non
6.00—Le téléjournal
6.15—A communiquer
6.40—Ils chantent en France
6.50—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Max la menace (C)
8.30—Visa pour l'été (C)
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir (C)
10.00—Partout
11.00—Cinéma: "Nuit de décembre". Comédie sentimentale de K. Bernhardt, avec Pierre Blanchar, Renée St-Cyr, Jean Tissier et Gilbert Gil. Un grand pianiste a eu un flirt avec une inconnue qui a ensuite disparu de sa vie; il ne l'a jamais oubliée. Vingt années plus tard, on lui présente une jeune fille en qui il croit reconnaître l'inconnue de jadis. Aussi veut-il l'épouser, mais le père arrive et informe l'artiste qu'elle est son propre enfant. (Français 1941)

MARDI 27 AOUT

3.30—Cinéma: "Fils de France". Film de propagande de l'armée Rhin-Danuble réalisé par Pierre Blondy, avec Jean Mercanton, Jimmy Gaillard et Jean Daurand. 1944. La première armée française commandée par le général De Lattre de Tassigny sauve Strasbourg, que les Américains voulaient abandonner. Sans équipement spécial, elle passe le Rhin et culbute l'ennemi. (Français 1946)
5.00—La boîte à surprise (C)
5.30—Ni oui ni non
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-Trotters (C)
8.00—Des agents très spéciaux (C)
9.00—Le monde de M. Dubé (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Concert populaire
11.00—Ciné-Club: "Brigitte et Brigitte". Comédie burlesque et satirique de Luc Moullet, avec Françoise Vatel et Colette Descombes, et la participation de Claude Chabrol. Deux jeunes et jolies paysannes lient connaissance à Paris, où elles font leurs études. A travers mille petites aventures cocasses, elles y affrontent la crise du logement, le manque d'argent, la faim, l'aveuglement des professeurs et toutes les difficultés morales que crée la condition d'étudiante.

MERCREDI 28 AOUT

3.30—Cinéma: "Les Amants du Tage". Drame psychologique d'Henri Verneuil avec Daniel Gélin, Françoise Arnoul et Trevor Howard. Un homme s'est expatrié après avoir tué sa femme. A Lisbonne, il devient chauffeur de taxi, rencontre la veuve d'un lord anglais qu'un détective suit, convaincu qu'elle a tué son mari. (Français 1955)
5.00—La boîte à surprise (C)
5.30—Oui et non
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Minouche (C)
8.00—Cinéma du mercredi: "L'Inconnu de Las Vegas". Comédie policière de L. Milestone avec Frank Sinatra, Dean Martin et Sammy Davis. Onze anciens parachutistes se réunissent pour mettre au point le plus audacieux des hold-up: dévaliser simultanément les cinq plus importants clubs de Las Vegas. (Américain 1960)
10.00—Provinces (C)
10.30—Caméra 68
11.00—Jacques Brel présente
11.30—Enigmes

Chronique sportive

Les Montréalais ont de nouveau le sourire aux lèvres grâce à Drapeau

par Jacques LEMOYNE

Il est heureux que le sort de la franchise de la ville de Montréal dans le baseball majeur n'ait pas dépendu de la poste. La trop longue grève que nous venons de connaître a isolé bien des gens et nous a fait perdre contact avec des réalités quotidiennes qui nous prouvent, une fois de plus, que nous sommes plus liés les uns aux autres que certains veulent nous le faire croire. Donc, au cours de cette grève, je n'ai pu entrer en communication avec vous et il est probable que les nouvelles en provenance de la métropole vous ont été passablement filtrées. Voici rapidement le tableau de ce qui s'est passé.

D'abord Montréal a obtenu une franchise dans la Nationale, mais à certaines conditions. Une de ces conditions stipulait qu'on devait mettre un terrain de jeu à la disposition de l'équipe et c'est cet élément de base qui a bien failli renverser la marmite. M. Warren Gilles s'est rendu à Montréal et a visité l'autostade. Grande déception! M. Gilles trouve le terrain très peu convenable pour le baseball. On se prépare à annoncer que Montréal a perdu sa franchise. Le maire Drapeau propose qu'on aille dîner et qu'on remette l'annonce au lendemain matin. Au dire de John McHale, ce dîner ressemblait presque à la dernière Cène tant il a été lugubre. Pourtant, les convives du maire savaient que Montréal avait et les fonds et la population pour suporrter une équipe de baseball. On savait que ce serait financièrement avantageux pour la ville. Mais la situation paraissait sans issue.

Puis, Marcel Desjardins suggéra tout bonnement à ces amateurs de baseball d'aller voir ce qui se passait au parc Jarry.

Du soleil!

"Qu'est-ce donc que le parc Jarry", demanda M. Gilles? Le parc Jarry c'est un terrain de jeu doté d'estrades pour le baseball où évoluent les joueurs de la Ligue junior de Montréal et plusieurs autres équipes. Le climat commençait déjà à passer au beau. Puis, quand tous ces gens arrivèrent au parc Jarry, ils furent renversés. Comment, Montréal possédait déjà un terrain de cette qualité et on avait oublié d'en parler? L'enthousiasme gagna tout le monde. "C'est meilleur qu'à Houston à ses débuts", affirma M. Gilles. "C'est ici qu'il faut installer votre club", enchaîna-t-il. Consultations rapides avec le maire Drapeau et les représentants de la ville. Le ciel est maintenant passé au beau. On discute longuement et très tard dans la nuit, puis, au lever du jour, Montréal vient d'obtenir sa franchise. Il ne restera plus qu'une vulgaire question de sous que les associés de M. Bronfman trouvent facilement dans leur bas de laine, soit un million deux cent mille dollars.

Et Montréal jouera dans la Ligue Nationale la saison prochaine. Le stade du parc Jarry n'a que 3,000 places, mais on va multiplier cela par 10 pour en arriver à au moins 30,000, peut-être 35,000. Il y a du stationnement et des moyens faciles de transport en commun. Le club vient d'ouvrir un bureau à l'hôtel Windsor de Montréal, le gérant général, le sympathique John McHale est déjà à l'oeuvre. Jim Fanning arrive de Chicago pour se mettre au travail lui aussi. On annoncera le nom de la future équipe et, déjà on vend des billets pour une équipe qui, à ses débuts, sera probablement meilleure que quatre ou cinq clubs qui évoluent présentement dans les majeures.

Les Bombers

Il est inutile de faire croire aux partisans des Bombers que leur équipe joue du bon football, on sait que ce n'est pas vrai. Il est inutile aussi de penser que le club va se reprendre et terminer aux premiers rangs. Mais il est bon de se dire ceci: on ne reconstruit pas une équipe en une seule saison. La direction a eu le courage de recommencer à zéro: on accumulera d'autres zéros avant la fin de la saison, mais peut-être parviendra-t-on à trouver parmi les mercenaires qui portent actuellement les couleurs des Bombers les joueurs qui, d'ici une saison ou deux, replaceront Winnipeg au faîte de la Ligue de l'Ouest. Ce n'est pas fête toutes les saisons et après avoir dominé la conférence de l'Ouest pendant si longtemps les Bombers connaissent maintenant le sort qu'ils ont fait subir à d'autres équipes et cela de façon si régulière que les amateurs de football de Winnipeg étaient blasés par tant d'excellence. Ce n'est pas tout à fait le cas d'aujourd'hui, n'est-ce pas! Mais on a le choix entre pas de football ou une équipe en pleine reconstruction.

Il y a lieu cependant de se demander si la direction n'a pas fait preuve d'un peu de négligence en ne prévoyant pas ce qui allait se passer? Les Bombers en arrachent depuis quatre saisons. Il y a donc quatre ans qu'on aurait pu commencer à faire des changements sérieux, mais on ne les a pas faits. Est-ce le système des éclaireurs qui a fait défaut? Est-ce l'argent? On l'ignore, mais il est évident que pour une raison ou pour une autre les joueurs de talent ne sont pas tous passés par Winnipeg. Et l'équipe actuelle ne saurait être blâmée pour cet état de chose. Je pense même que les Bombers vont s'améliorer sensiblement si on est patient avec eux. Mais, encore une fois, pourquoi toujours attendre si longtemps pour remédier à une situation qui était évidente depuis de si nombreuses saisons? Montréal et Toronto paient chèrement pour des erreurs de la direction. Mais hélas quand la direction commet des erreurs, il ne se trouve personne pour flanquer les gaffeurs à la porte. Alors on change d'instructeur!

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Du lundi au vendredi

6.25—Ouverture
6.30—Radio journal
6.33—Réveille-matin
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio journal
7.09—Chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.33—Réveille-matin
7.45—Nouvelles du sport
7.48—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Coquelicot
9.00—Nouvelles
9.10—De tout et de rien
10.00—Nouvelles
10.05—Le dire, c'est mieux
10.30—Les joyeux troubadours
11.00—Nouvelles
11.05—Présent
11.30—Divertissement
12.00—Radio journal
12.15—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps, condition des routes
1.15—Rendez-vous, marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles, marché du grain
1.30—Variétés
2.00—Tendrement
2.30—Mélodies d'autrefois
3.00—Nouvelles
3.05—Un souhait, une chanson
4.00—Nouvelles
4.31—Présent
5.00—Radio journal
5.30—Chronique des sports
5.35—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.30—Chronique des sports
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain et avis de décès
7.15—Témoignage

LUNDI

7.30—Actualités Ouest
7.45—Concert populaire
9.00—Trente minutes d'information
9.30—En compagnie des cordes
10.00—Fernand Gignac
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

MARDI

7.30—Au temps du 78
8.00—Concert symphonique
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Politique
9.45—Musique sud-américaine
10.00—Fernand Gignac
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

MERCREDI

7.30—Dans l'coin de la boite à bois
8.30—Variétés
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Amérique latine
10.00—Les mercredis de la musique
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

JEUDI

7.30—Au temps du 78
8.00—Le monde est mon pays
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Variétés
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

VENDREDI

7.30—Chronique de France
7.35—Interviews et reportages
8.00—Comédies musicales
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Repos du guerrier
10.00—Jazz en liberté
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

SAMEDI

6.25—Ouverture
6.30—Radio journal
6.33—Radio-samedi
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio journal et chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.30—Nouvelles
7.33—Radio-samedi
7.45—Nouvelles du sport
7.48—Radio-samedi
8.00—Radio journal
8.05—Radio-samedi (8 h. 05 à midi)
8.30—Nouvelles
9.00—Nouvelles et prévisions du temps
10.00—Nouvelles
11.00—Nouvelles
12.00—Radio journal
12.10—Chronique des sports
12.15—Radio-samedi
12.30—Causerie vers demain
12.45—Radio-samedi
1.00—Nouvelles, prévisions du temps, condition des routes
1.15—Radio-samedi
1.25—Nouvelles agricoles
1.30 à 5.00—Radio-samedi
2.00—Nouvelles
3.00—Nouvelles
4.00—Nouvelles
5.00—Radio journal
5.05—Les coulisses de l'actualité
5.30—Radio-samedi
6.00—Nouvelles
6.05—Radio-samedi
6.30—Nouvelles du sport
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain et avis de décès
7.15—Témoignage
7.30—D'un chansonnier à l'autre
8.00—Samedi jeunesse
8.30—Musique de danse
9.00—Radio journal
9.10—Revue de la semaine
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Salut les copains
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

DIMANCHE

7.50—Ouverture
7.55—Méditation
8.00—Radio journal
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles
9.05—Bonjour dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Pères Blancs
11.05—Concert du dimanche
12.00—Radio journal
12.10—Chronique des sports
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain et avis de décès
6.25—Nouvelles
6.30—Mosaïque
7.00—Cabaret du soir qui penche
9.00—Nouvelles et sports
9.15—Cabaret du soir qui penche
11.00—Une fleur à mon balcon
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

Thé au monastère du Précieux-Sang de Charleswood

Les religieuses du monastère du Précieux-Sang de 3507, Promenade Vialoux à Charleswood, seraient très heureuses de vous voir au thé champêtre qui aura lieu sur leur terrain le dimanche 25 août prochain, de 2 h. à 5 h. de l'après-midi.

Le thème de cette fête est oecuménique. Des membres du clergé des différentes confessions et leurs épouses, ainsi que des représentants des autorités civiques et provinciales, verseront le thé. Son Exc. Mgr G. B. Flahiff présidera à la cérémonie d'ouverture à 2 h.

Parmi les hôtes on remarquera l'archidiacre et Mme George E. Phillips, de l'église anglicane St. Mary's, le rév. et Mme Owen T. Hughes, de l'église unie de Charleswood, le rév. et Mme Desmond Kimmit, du Conseil des Chrétiens et des Juifs, le pasteur et Mme W. A. Lexvold, de l'église luthérienne Gloria Dei, le rév. Douglas Stewart, de l'église anglicane St. Chad, le rév. et Mme D. A. Gregory, de l'église anglicane St. Jude, M. et Mme Roy Brown, de Khartum Temple, le rabbin et Mme Witty et autres ministres du culte et rabbins. L'hon. E. B. Osler et Mme Osler seront aussi présents.

Ile-des-Chênes

Au revoir

A l'occasion du prochain départ pour l'Afrique du R. P. Pierre Dumaine P.B., les paroissiens invitent tous les parents et amis à une soirée qui aura lieu à la salle paroissiale de Lorette le vendredi 23 août, à 8 h. du soir. Il y aura chants, musique, film sur les missions d'Afrique, etc.

Venez donc tous saluer le Père Dumaine avant son départ.

Remerciements

La famille Adelmar Moquin remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur fillette, Johanne, soit par offrandes de messes, prières, gerbes de fleurs, assistance au service ou de toute autre façon. Un merci spécial aux Chevaliers de Colomb et à la Ligue des Femmes Catholiques.

Malade

Prompt rétablissement à M. l'abbé M. Dacquay, qui a été hospitalisé.





M. Jack Burton, président de "Parkland Development Inc.", reçoit la charte de cette organisation des mains de l'hon. Stewart McLean, ministre des Travaux et des Services publics. On remarque, à gauche à l'arrière-plan, le chef de l'opposition, M. Gildas Molgat. La présentation eut lieu lors du banquet d'inauguration de Parkland Development Inc. à Dauphin, Man.

Cet organisme a été formé par un groupe de municipalités intéressées à promouvoir le développement industriel et le réaménagement rural dans le nord-ouest du Manitoba. Adressant la parole aux soixante-cinq délégués présents au banquet inaugural, M. McLean dit: "Le concept régional, tel que je l'entrevois, c'est l'idée de s'aider soi-même. Personne autre que vous ne peut raconter l'histoire de cette région mieux que vous et chaque localité cultive une certaine rivalité amicale tout en réalisant qu'on peut accomplir de plus grandes choses en travaillant ensemble. Je suis persuadé que 'Parkland' réussira".

M. Gildas Molgat, M.A.L. pour Ste-Rose-du-Lac et chef de l'opposition, a déclaré que tous étaient présents afin d'établir un programme pour attirer l'industrie et pour améliorer la région. "Personne ne nous le présentera tout cuit", dit-il.

M. Norman Bergman, du ministère de l'Industrie et du Commerce, dit qu'il fallait d'abord développer une fierté individuelle de notre province, puis chacun devra faire valoir sa propre région avec l'aide d'organisation telle que "Parkland" et, enfin, faire connaitre les endroits où elles sont déjà établies.

Parmi les membres de l'exécutif, on remarque le nom de M. J. Maillard, de Ste-Rose-du-Lac, élu 2e vice-président.

Noces d'or de M. et Mme Wilbrod Verrier, célébrées à La Broquerie le 27 juillet

LA BROQUERIE — Le samedi 27 juillet fut célébré solennellement le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Wilbrod Verrier.

Le tout débuta par la messe à 3 h. 30 de l'après-midi en l'église St-Joachim de La Broquerie. M. l'abbé Félicien Juneau, curé, officia, assisté du R. P. Henri Saulnier, S.J., neveu de M. Verrier, et des jeunes Rénald et Gilles Piché, petits-fils, comme servants. Au cours de la cérémonie, M. Alphonse Fournier interpréta de jolis cantiques appropriés, accompagné à l'orgue par sa mère, Mme Narcisse Fournier.

Une réception suivit à l'aréna de La Broquerie où de nombreux parents et amis s'étaient réunis autour des héros du jour. M. Hubert Bouchard, petit-fils, agissait comme maitre de cérémonies. M. Laurent Piché, gendre, proposa le toast aux jubilaires. Au cours du banquet, M. l'abbé F. Juneau et le R. P. H. Saulnier adressèrent la parole. M. l'abbé Pierre Fisette, neveu, lut la bénédiction papale, et Mlle Jocelyne Bisson, nièce, en fit la présentation à ses oncle et tante. M. Pierre Verrier, benjamin de la famille, lut une adresse au nom de ses frères et soeurs. Des récitations furent rendues par Agnès Boulet, petite-fille, Rénald Piché, petit-fils, et Joanne Bisson, nièce. Mme Edouard St-Hilaire, soeur de Mme Verrier, Colette et Line Arnal, Ginette et Nicole Verrier, petites-filles, interprétèrent de beaux chants. Un chant à répondre, composé spécialement pour la circonstance, fut exécuté par Mme M.-J. Fisette. Henri Gosselin, Léonne Bisson, Augustin Duclos et Georges Richard jouèrent quelques morceaux de musique. Une soirée dansante suivit aux accords musicaux de Ray et ses Ménestrels.

Les 15 enfants vivants des jubilaires étaient tous présents à la célébration: Edmond et Eugène, de La Broquerie, Joseph et Paul, de St-Boniface, Pierre, de Kenora, Ont., Mme Eugène Laurin (Marguerite), de Richer, Mme Georges Richard (Thérèse), de Red Lake, Ont., Mmes Noël Fournier (Alice), Noé Béchard (Hélène) et Laurent Piché (Pauline), de La Broquerie, Mme Henri Gosselin (Yvonne), de Golden, C.-B., Mme Augustin Duclos (Marie), de Poplar Point, Mme Roland Arnal (Cécile), de Fannystelle, Mmes Léandre Bisson (Claudette) et Raymond Boulet (Rita), de St-Boniface.

M. et Mme Verrier sont aussi fiers de leurs 74 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants. On remarquait aussi à la fête les Rév. Srs Alberta et Albertine L'Heureux, S.N.J.M., de St-Boniface, cousines de Mme Verrier.

M. Verrier naquit à Aubigny le 4 mai 1896, et Mme Verrier (née Maria Fisette) vit le jour à Aubigny le 31 janvier 1899. Le R. P. Mathias Desrosiers, alors curé, bénit leur union le 30 juillet 1918. Ils vécurent sur une ferme à Aubigny jusqu'en 1929 alors qu'ils déménagèrent à La Broquerie pour s'établir sur la ferme qu'occupe maintenant leur fils, Eugène. M. et Mme Verrier sont maintenant retirés depuis 1959.

Meilleurs voeux de bonheur et longue vie aux jubilaires.

Remerciements

M. et Mme J.-W. Verrier désirent remercier de tout coeur leurs enfants pour la belle fête organisée en leur honneur. Merci aussi à tous les parents et amis venus de près et de loin pour célébrer avec eux cet heureux 50e anniversaire.

MM. et Mmes Michel Picton et Henri Pittet à la "Terre des Hommes"

SOMERSET — Le dimanche 14 juillet dernier, MM. et Mmes Michel Picton et Henri Pittet quittaient leur village pour visiter la "Terre des Hommes 68" et la grande ville de Montréal qui s'échelonne tout autour du Mont-Royal. M. et Mme Picton ne passèrent qu'une journée sur les îles, mais ne manquèrent pas de visiter les plus beaux pavillons. A l'industrie du téléphone, ils assistèrent à un film intéressant qui porte sur le Canada et le genre de vie canadien. Au pavillon du Canadien Pacifique, le film ayant pour thème la jeunesse à travers le monde leur fit certainement rappeler leurs jeunes expériences sans toutefois oublier leurs neuf enfants à la maison. Quant à M. et Mme Pittet, jeunes mariés de l'an dernier, ils déambulèrent deux jours sur le site de la "Terre des Hommes", la caméra aux aguets (comme tout bon touriste).

Avant de terminer leur court mais très agréable séjour, M. et Mme Picton, qui étaient à leur première visite à Montréal, se sont empressés de visiter plusieurs sites: le lac aux castors, l'observatoire du Mont-Royal et l'oratoire St-Joseph. On sait que c'est en 1904 que le frère André, de la Congrégation de Ste-Croix, obtint l'autorisation de construire un modeste oratoire en bois de quinze pieds par dix-huit, sur le versant du Mont-Royal. Du haut de la montagne, la grande ville apparaissait ce jour-là, un peu noyée dans la brume. Les visiteurs parcoururent également la Cité de Westmount, ville des plus résidentielles. Ils se rendirent ensuite à l'église Notre-Dame, qui est située en face de la Place d'Armes et qui fut construite suivant les plans de Notre-Dame de Paris. Commencée en 1824, elle fut terminée en 1829. De l'autre côté de la rue est placé le monument du fondateur de Montréal, Paul de Chomedey de Maisonneuve, qui a habité près de la Place d'Armes pendant plus de vingt ans. Sur la rue St-Paul, M. et Mme Picton entrèrent dans la petite église Notre-Dame de Bon-Secours. L'église actuelle s'élève sur les fondations de la première chapelle, bâtie par Marguerite Bourgeoys et les colons de Ville-Marie. Là, au sous-sol, ils visitèrent le musée permanent où une soixantaine de maquettes représentent la vie de la première institutrice de Montréal. De là, ils se rendirent aux confins est de la métropole, au Jardin botanique. Ce jardin, dans un décor enchanteur, comprend un superbe parc de 260 acres contenant plus de 10,000 variétés de plantes importées de toutes les parties du monde.

L'avant-veille de leur départ, M. et Mme Picton rencontrèrent M. et Mme Joseph St-Laurent et leurs deux enfants à Cité Laflèche, Qué. Mme Picton (Cécile Poirier) se rappelait de son cousin qu'elle avait voisiné alors qu'elle était enfant à Dollard, Sask. Quant à M. et Mme Pittet (Marina Lafrenière), ils firent la connaissance de la parenté de l'Est, M. et Mme Adrien Lafrenière, leurs oncle et tante.

De leur tournée à Montréal, les voyageurs constatèrent que le citadin des grandes villes est indifférent à tout; ne semblant ne rien voir, ne rien entendre. Ils furent impressionnés de voir les immenses étalages de marchandises à l'extérieur dans certaines rues, de voir les perforatrices mécaniques qui défoncent la chaussée. Montréal, ville bruyante, aux nombreuses fabriques et usines, aux nombreux gratte-ciel et théâtres, aux 500 églises, chapelles et temples, demeure la ville aux clochers. Malgré tout à Montréal, en général, disent-ils, l'accueil est bon, même excellent, les gens sont sympathiques, gentils, souriants, accueillants.

$3.4 millions en fonds fédéraux pour la construction d'égouts

OTTAWA — L'hon. Paul T. Hellyer, ministre responsable au Parlement pour la Corporation centrale d'Hypothèques et de Logement, a annoncé récemment des prêts fédéraux au montant de $3,417,964 à quatorze municipalités canadiennes pour fin d'installation d'égouts. Selon la Loi du Logement, ces prêts portent un intérêt de 6⅞ pour cent.

Au Manitoba, deux villages bénéficieront de ces prêts. Ce sont: Ile-des-Chênes, où l'on construira une station-pompe, 5,300 pieds linéaires de conduites et d'un étang stabilisateur; un prêt de $33,467, basé sur un coût total approximatif de $50,200; ce prêt sera remboursable sur une période de vingt ans, et à Ste-Agathe, la même installation sera construite, mais sur une longueur moindre, soit de 3,345 pieds linéaires à raison de $38,800 avec un emprunt de la corporation de $25,967 qui sera lui aussi remboursable sur une période de vingt ans.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

M. René-J.-L. Désilets, Lorette, du 29 juillet.
M. Denis Nadeau, La Broquerie, du 30 juillet.
M. Lucien-A. Vigier, Cardinal, du 1er août.
M. Henri Damphousse, Letellier, du 3 août.
M. Fernand Lavergne, St-Pierre, du 3 août.
M. Aurèle Désaulniers, 450, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, du 4 août.
M. Antonio Labossière, Ste-Agathe, du 5 août.
M. Arthur Désaulniers, 289, rue Desautels, St-Boniface, du 8 août.
M. Gabriel Labossière, St-Léon, du 9 août.
M. Jean-Emile Paillé, 402, Place Cabana, St-Boniface, du 10 août.
M. André Huberdeau, St-Lazare, du 12 août.
M. Edouard Laroche, Dufrost, du 13 août.
Mlle Priscille Cormier, 466, rue De la Morénie, St-Boniface, du 14 août.
M. Frank Sherwood, La Salle, du 14 août.
M. Léon Marion, St-Jean-Baptiste, du 16 août.
M. Lucien Geirnaert, St-Léon, du 17 août.
M. Joseph Desrosiers, Ste-Anne, du 18 août.

St-Malo

Félicitations

Félicitations à M. et Mme Louis Gosselin (Paulette Ruest) à l'occasion de l'adoption d'un fils, Daniel, âgé de sept semaines. Il fut baptisé le 3 août. Le parrain et la marraine ont M. et Mme Ovila Gosselin.

"Fun-O-Rama" à St-Norbert

ST-NORBERT — La journée du "Fun-O-Rama", inaugurée l'année dernière, aura lieu cette année le samedi 24 août. C'est le Club communautaire de St-Norbert qui organise cette journée d'amusement. Un programme fort intéressant est préparé, dont voici les grandes lignes: à midi et demi, la levée de la première pelletée de terre aux terrains du Club communautaire; 1 h. p.m., déjeuner officiel à la salle de l'église unie; 2 h. p.m., défilé du "Fun-O-Rama"; 3 h. p.m., barbecue gigantesque.

On dansera dans les rues à la musique des "Tumbleweeds", il y aura des jeux de hasard, des kiosques pour rafraichissements, un concours d'art culinaire à la mode des pionniers, une fanfare allemande "The Adria" qui jouera des polkas. A 8 h. du soir, la "Teen Scene Discotheque" réunira les jeunes à l'auditorium de l'Institut Collégial. La musique sera exécutée par "The Golden Rule". A 10 h., il y aura feu de joie et chants par tout le groupe.

On a invité des représentants des gouvernement fédéral, provincial et municipal et deux conseillers municipaux de St-Norbert, MM. G. Cloutier et P. Orchikowski, seront maitres de cérémonies.

Activités de fin d'été de la M.T.S.

Un cours d'éducation sur la vie de famille sera donné du 26 au 30 août à l'école technique R. B. Russell de Winnipeg. Des enseignants au nombre de 46 y participeront, dont la Rév. Sr Ghislaine Lacerte, de St-Boniface, et Mlle Suzanne Lentowicz, de Hazelridge. La direction de ces cours a été confiée à M. William Kormylo, directeur-adjoint de l'orientation pour la division scolaire de Winnipeg, et au Dr E. Rimel, un professeur à l'Université Stout State de Menomonie, Wisconsin.

Ce programme fait partie des 18 cours "sans crédit" offert par la Manitoba Teachers' Society à Brandon, Dauphin, St. James et Winnipeg durant le mois d'août, dont tous les enseignants manitobains peuvent profiter. Plus de 525 enseignants en bénéficieront.

Manitobains en pays en voie de développement

Deux enseignants du Manitoba et un ancien de la province iront s'ajouter aux 15 autres Manitobains qui complètent leur contrat à l'étranger. Ce sont: Mme Evelyn M. Franks, de Grant Park High School, Winnipeg, qui se rendra à l'école polytechnique de Kduna, Nigéria; M. Kenneth J. Pawluk, du Collegiate de Selkirk, qui enseignera à l'école secondaire San Juan de Trinidad, et M. Gerald L. Argue, qui a enseigné au Manitoba Institute of Technology de Winnipeg avant de se joindre à C.U.S.O. (Service d'outre-mer des universitaires canadiens) en 1966 et qui ira occuper un poste au ministère de l'Education à Accra, Ghana.

Tous travailleront sous les auspices du Bureau de l'Aide à l'étranger pendant l'année 1968-69.

L'EXPO s'est soldée par un bénéfice de $121 millions

MONTREAL — L'aventure de l'Expo '67 s'est soldée par un bénéfice, a déclaré récemment le commissaire général adjoint M. Robert Shaw, qui venait de terminer son rapport sur l'administration financière de l'exposition universelle de 1967.

"L'Expo 67 a été une grande aventure. J'espère que vous réitérerez mes remerciements aux 50,000 autres personnes qui ont contribué à ce formidable succès", a-t-il dit.

M. Shaw a déclaré que l'Expo 67 avait réalisé des revenus dépassant $406 millions, pendant que le déficit avait été fixé à $285 millions, soit un profit de $121 millions.

Rapport

Le rapport financier sera soumis au gouvernement canadien par la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 et l'on s'attend qu'il soit déposé en Chambre des communes au cours du premier mois de la prochaine session parlementaire.

Un regard sur les chiffres figurant dans ce rapport montre des revenus au chapitre des taxes de $128 millions; des revenus provenant de taxes perçues hors de l'emplacement s'élevant à $185 millions; des intérêts au gouvernement canadien de $19 millions et des actifs de $74 millions.

M. Shaw a ajouté que des millions de dollars en bénéfices indirects avaient été réalisés grâce à l'Expo qui a favorisé le tourisme, le commerce et fait augmenter les valeurs immobilières.

"J'ai travaillé à mettre la dernière main à environ 20,000 contrats et commandes en rapport avec l'Expo. Il n'en reste qu'environ 400."

"Je suis triste que l'Expo soit terminée, mais très heureux d'avoir pris part à une grande aventure canadienne".

A son retour à Montréal le premier octobre, il continuera d'agir comme conseiller de Terre des Hommes.

M. Shaw entrera alors également dans ses nouvelles fonctions de vice-principal de l'université McGill, où il sera chargé de l'administration.

Cete année à La Ronde, centre d'amusement de l'exposition, un porte-parole a déclaré qu'en dépit de la faible assistance et en dépit du manque de copie, j'ai décidé d'arrêter . . .

On aurait pu aménager le port de Churchill

Selon M. Ken Singleton, président de l'Union des Fermiers du Manitoba, le montant des pertes subit depuis vingt ans par les producteurs de grain de l'Ouest aurait suffi à faire du port de Churchill un endroit que n'affecterait ni la grève des manutentionnaires de la tête des lacs, ni celle des débardeurs du port de Montréal et de la Voie maritime du St-Laurent.

La nouvelle technologie permettrait maintenant le transport du blé de Churchill sans plus de danger pour les vaisseaux qu'on n'en rencontre à Montréal. La perte de contrats due aux problèmes syndicaux-patronaux est une catastrophe pour les fermiers de l'Ouest.

Le premier ministre Trudeau fait preuve d'indifférence envers un des problèmes les plus graves qui menacent notre économie et les fermiers du Manitoba sont tellement désespérés qu'ils songent à administrer eux-mêmes leurs entrepôts de la tête des lacs. Ils n'auraient qu'à obtenir la coopération de la Commission canadienne du blé pour arriver à leurs fins.



Décès

Au Manitoba

Léon Landry

A la mémoire de mon frère...

C'est le samedi 15 juin que la Vierge, Mère de Jésus, fut commandée par son Fils de Lui présenter l'âme si chère de notre frère, Léon, décédé en cette journée à l'hôpital général St-Boniface.

Les souffrances endurées avec une patience angélique contribuèrent naturellement à le préparer à la rencontre du Maître. C'est alors avec calme et avec une sérénité remarquable qu'il quittait tous ceux qui lui étaient chers.

La nouvelle tragique affectait une large population, étant donné que notre cher disparu était le fils de descendants de deux grandes familles pionnières de Lorette, Man. — Landry et Jeanson. Ses parents octogénaires, M. et Mme Joseph Landry, acceptèrent le fait de cette profonde séparation avec un grand esprit chrétien, que seule la foi des ancêtres pouvait dicter.

L'office des funérailles et les obsèques eurent lieu dans l'église et le cimetière de sa paroisse natale de Lorette, où il repose parmi ses aïeux et près d'une enfant bien-aimée.

Il fut réconfortant de voir la pieuse assistance réunie en foule pour offrir ses derniers respects au cher être qu'elle avait aimé, entendre le panégyrique d'un chrétien et la chorale des religieuses du couvent de la paroisse de Lorette. Le convoi de fleurs, transportées et disposées artistiquement dans l'église, est un souvenir inoubliable et convenait si bien aux dispositions toujours gaies que notre frère a toujours déployées durant sa vie.

On se souvient que Léon était doué d'une intelligence libre et subtile; son caractère jovial et doux était remarqué de tous, et son sourire communicatif accueillait toujours. Il n'offusquait personne et était aimé de tous.

Pour nous, ne plus le revoir, ne plus entendre sa voix chaude et ses réparties aimables, nous incite à un bouleversement et à un chagrin très profond. Mais, en reprenant le vol vers ma demeure en Californie, mes peines se sont adoucies en quelques sortes en me rappelant les premiers vers du poème "Recueillement" de Beaudelaire:

"Sois sage, ô ma Douleur, et tiens-toi plus tranquille.
Tu réclamais le Soir; il descend; le voici:
Une atmosphère obscure enveloppe la ville,
Aux uns portant la paix, aux autres le souci."

Grand Frère: Ton repos paisible et ton bonheur éternel sont mérités. Ton souvenir, éperdu d'affection, vivra.

Ta soeur et filleule, Léontine.

* * *

STE-AMELIE —

M. Joseph-A. Verhaeghe

Le samedi matin 22 juin, Mme Louise Verhaeghe et M. et Mme Georges Verhaeghe étaient grandement éprouvés par le décès accidentel de M. Joseph Verhaeghe, âgé de 27 ans.

Le service funèbre fut chanté le mercredi 26 juin, à 10 h. du matin par M. l'abbé André Gervais, curé, dans l'église de Ste-Amélie. Les porteurs étaient MM. Léon et Louis Verhaeghe, B. Pinette, Léo Bonin, Michael Bicklmeier et Aimé Corbel. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. Le salon funéraire Sneath-Strilchuk était en charge des arrangements.

M. J. Verhaeghe naquit et reçut son éducation à Ste-Amélie. Il travailla sur la construction des chemins pendant plusieurs années et était au service de "Powell Equipment" depuis 1967. Il épousa Mlle Louise Bachmeier à Ste-Amélie en 1963.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Bruce, et une fille, Joanne, à la maison; quatre frères, Albert, de Ste-Rose-du-Lac, Emile, Armand et Daniel, de Ste-Amélie; trois soeurs, Mme Norman Plamondon (Elsa), de Thompson, Mme Georges Burelle (Adèle), de St-Boniface, et Rita, à la maison; ses parents, M. et Mme Georges Verhaeghe, de Ste-Amélie, et sa grand-mère, Mme Octavie Vandenbosch, de Ste-Rose-du-Lac.

Etaient venus de l'extérieur pour les funérailles: M. et Mme Ned Bachmeier et leur fils, Ken, de High Level, Alta; Mme Dave Ijostin, de Nampa, Alta; M. Jim Bachmeier, d'Edmonton, Alta; M. et Mme N. Plamondon, de Thompson; MM. et Mmes G. Burelle et Paul Bonin et Mme M. Gendron, de St-Boniface; M. et Mme M. Vandenbosch, d'Atikokan, Ont.; M. et Mme Léon Verhaeghe, Mlle Lorraine Pinette, M. Gérald Pinette, M. et Mme René Pinette et leur fille, Jeanie, de Winnipeg; M. et Mme R. Verhaeghe, de Dauphin; M. et Mme Norman Lupier, de McCreary; Mme K. Butterfield, M. et Mme P. Leclerc et Mme Y. Lachance, de St-Eustache; Mme G. Ramsay, MM. et Mmes N. et R. Ramsay, de Langruth, ainsi que M. et Mme E. Garland et le personnel de "Powell Equipment Co.".

* * *

ST-ADOLPHE —

M. Théodore Aubin

M. Théodore Aubin, époux de Mme Angéline Aubin, est décédé récemment à sa résidence. Des prières furent récitées avant le service, qui fut concélébré par Mgr Maurice Baudoux avec MM. les abbés J. Choiselat, L. Aubin, G. Gariépy et L. Couture.

Les porteurs étaient MM. Louis et Paul Champagne, Armand Tougas, Marcel et Denis Aubin et Guy Jubinville.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, l'abbé Léonce Aubin, de St-Boniface, et Maurice, de St-Adolphe; deux filles, Thérèse et Mme C. Koevoet (Rachel), de St-Boniface; quatre petits-enfants et trois frères, Philippe et Armand, de St-Adolphe, et Camille, de St-Vital.

* * *

CAMPERVILLE —

Mme Exilda Le Flour

Mme Exilda Le Flour, âgée de 77 ans, de Camperville, est décédée à l'hôpital général de Dauphin, le dimanche 21 juillet, après une longue maladie.

Les prières furent récitées à la résidence de Camperville le mercredi soir. Le service fut chanté en l'église paroissiale de Notre-Dame des Sept Douleurs le lendemain. Puis on récita des prières en l'église Notre-Dame de Toutes-Aides. L'inhumation eut lieu au cimetière de cet endroit.

Officiaient: les RR. PP. V. Beaulieu, L. Jalbert, M. de Bretagne, R. Beaulieu, F.-X. Lemire et J. Massé, tous Oblats de Marie Immaculée. Les porteurs furent MM. Michael Urbanowski, Aimé Ménard, Joseph Larivière, Léon Lafrenière, Julian Cottyn et Ray Herntier.

Exilda Lemay naquit à Magog, Qué., et épousa M. Charles Le Flour, de Montréal, en 1914. Ils vinrent dans l'Ouest, à Radville, Sask., puis, en 1919, déménagèrent à Crane River, puis, en 1925, à Toutes-Aides où ils exploitèrent un magasin général. En 1945, ils s'établirent à Camperville. M. Le Flour la précéda dans la tombe en 1965.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Gérald et Léo, de Camperville, Albert, de Churchill, et Henri, de St-Boniface; treize petits-enfants et un arrière-petit-enfant; deux soeurs, Mmes Delphis Raboin (Angélina) et Louis Huberdeaux (Léa), toutes deux de Coaticook, Qué.

* * *

ILE-DES-CHENES —

Johanne Moquin

A sa résidence, le mercredi 7 août, la jeune Johanne Moquin rendait son âme à Dieu après une longue maladie. Johanne, âgée de 8 ans, était la fille de M. et Mme Adelmar Moquin. Malgré son état de santé, elle fit sa première communion, fut confirmée et fréquenta l'école pour terminer sa 2e année.

Outre ses parents, la défunte laisse dans le deuil ses frères et soeurs, Paul, Charles, Doris, Rose-Marie et Irène, tous à la maison; ses grands-parents, M. et Mme Joseph Demarcke; sa grand-mère, Mme Blanche Moquin, ainsi qu'un arrière-grand-père, M. R. Raynaud, de Lorette.

Les prières furent récitées le jeudi soir à la chapelle funéraire Green Acres Memorial et le vendredi soir à la résidence des parents de la défunte.

La dépouille mortelle fut transportée en l'église paroissiale le samedi, à 3 h. de l'après-midi, où les prières se continuèrent jusqu'à 4 h., heure du service qui fut chanté par M. l'abbé M. Dacquay, curé. Etaient présents au choeur: Mgr Charles Empson et le R. P. Pierre Dumaine, P.B. Un très grand nombre de parents et d'amis ont assisté à la messe des funérailles.

Après la sépulture, les membres de la Ligue des Femmes Catholiques servirent un goûter à la famille éprouvée.

Sincères condoléances à M. et Mme A. Moquin et leur famille à l'occasion du décès de leur fillette bien-aimée.

* * *

STE-ELISABETH —

Mme Délia Lussier

Le mercredi 7 août est décédée subitement à l'hôpital général St-Boniface Mme Délia Lussier (née Bérard), âgée de 61 ans et 23 jours.

Mme Lussier naquit le 15 juillet 1907 à Ste-Elisabeth où, le 28 novembre 1934, elle épousa M. Joseph-Etienne Lussier et y passa toute sa vie.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Gilbert, de Ste-Elisabeth, et Lucien, de St-Boniface; deux filles, Mme Maurice Lavallée (Paulette), de Fort Garry, et Mme Olivier Fillion (Laurette), de St-Boniface; un frère, Gaspard, d'Aubigny; deux soeurs, Mme Yvonne Bertrand, de St-Malo, et Mme Imelda Beaudette, de St-Jean-Baptiste, et neuf petits-enfants.

Les prières furent dirigées par M. l'abbé Jean-Louis Caron, curé, le 9 août, à 7 h. 30 du soir, au salon mortuaire Desjardins, et le service fut chanté en la chapelle des Soeurs Oblates de St-Boniface le samedi 10 août, à 10 h. du matin. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface.

Au retour du cimetière, les parents et amis se rendirent au restaurant du Centre Culturel pour prendre le goûter ensemble.

L'idée de l'ordre en toutes choses, c'est-à-dire de l'ordre littéraire, moral, politique et religieux, est la base de toute éducation. — J. Joubert

ST-BONIFACE —



Mme Charlotte Minvielle

Le mardi 13 août, est décédée, à l'âge de 87 ans, à l'hôpital général St-Boniface, Mme Charlotte Minvielle, de 36-40, rue Osborne à Winnipeg.

Née en France, Mme Minvielle vint au Manitoba en 1906. Elle remplaça le regretté professeur Osborne au département de Français de l'Université du Manitoba de 1917 à 1919. A la demande de feu le Dr Daniel McIntyre, elle organisa le programme français pour les écoles de la Commission scolaire de Winnipeg et l'enseigna subséquemment aux écoles Maple Leaf et Hugh John MacDonald jusqu'à sa retraite en 1941. Mme Minvielle était membre de l'Association des enseignants retraités.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Guy, de St-Boniface, et l'abbé Alphonse, d'Ottawa; 4 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées jeudi soir au salon funéraire Desjardins et le service concélébré fut chanté par le fils de la défunte et M. l'abbé E. L. Oroskovits, en l'église Our Lady of Victory de Winnipeg. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Vital.

* * *

LORETTE —

Mme Eugène Laurin

Le lundi 22 juillet, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée Mme Eugène Laurin (Cécile Leclerc), de Dufresne, Man., à l'âge de 49 ans. Elle naquit à St-Pierre et demeura à Dufresne les 27 dernières années de sa vie.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Eugène; quatre fils, Lionel, de Los Angeles, Raynald, Gérald et Roland; une fille, Suzanne; quatre petits-enfants; sa mère, Mme J. Therrien, et une soeur, Mme G. Venne, toutes deux de la Colombie-Britannique; six frères, René, Eugène, Alexandre, Antonio, Lucien et Marcien Leclerc.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 24 juillet, à 10 h. du matin, dans l'église de Lorette. M. l'abbé M. Dacquay, d'Ile-des-Chênes, chanta le service. L'inhumation se fit au cimetière Green Acres. Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. Arthur Marcoux, de Dryden, Ont., Denis Laurin, de Minneapolis, E.-U., Robert Leclerc, de Lorette, Georges, Louis et Armand Leclerc, de St-Boniface.

Un goûter fut servi aux parents et amis par la Ligue des Femmes Catholiques après le service.

En Saskatchewan

WOLSELEY —

Mme Albey Dureault

Le 11 juillet, la paroisse de Ste-Anne fut plongée dans le deuil quand Mme Albey Dureault s'éteignit dans le Seigneur. Quoique hospitalisée une couple de jours avant son décès, personne ne présageait une fin si soudaine et imprévue.

Mme A. Dureault, née Regina Ritchot le 10 janvier 1895 à St-Norbert, Man., était la fille de M. et Mme Urgel Ritchot. Le 12 avril 1912, elle épousa M. Albey Dureault et vint demeurer sur leur ferme au sud de Wolseley. Ils se retirèrent au village il y a une quinzaine d'années.

Catholique dévouée et droite, Mme Dureault était bien la "femme forte de l'Evangile". Elle s'intéressa toujours à la vie paroissiale et faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, trois fils, Armand, Paul et Léo, de Wolseley; six filles, Mme R. Tourigny (Alma), de Montréal, Mmes J. Burke (Antoinette), A. Morin (Laura) et R. Bodson (Alice), de Sudbury, Mme J. Roch (Thérèse), d'Elliott Lake, et Irène, à la maison; 40 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants; deux soeurs, Mme Willie O'Shaughnessay, de Regina, et Mme Gabriel Cloutier, de St-Norbert. Deux autres fils l'ont précédée dans la tombe.

Les funérailles eurent lieu le lundi 15 juillet au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus d'un peu partout. Tous les membres de la famille vinrent rendre un dernier hommage à leur vénérée mère. M. l'abbé F. Marcotte fit la levée du corps et chanta le service funèbre.

Les porteurs, tous neveux de la défunte, étaient MM. Louis Dureault, Roger Béliveau, Gérard Malhiot, Claude Dureau, Rémi O'Shaughnessay et Georges Béliveau. L'enterrement se fit dans le cimetière Ste-Anne.

* * *

DEBDEN —

M. Jules Frenette

Le 10 juillet, M. Jules Frenette, fils de Mme Henri Frenette, fut victime de l'onde lorsqu'il se baignait dans la rivière Saskatchewan, tout près de Weldon. Il était âgé de 25 ans. Jules demeurait à Prince-Albert depuis un an où il était au service de "Ruszkowski Construction".

Outre sa mère, le défunt laisse dans le deuil quatre frères, Robert, de Victoire, Roger, d'Allan, Philippe et Jean, de Debden; six soeurs, Mme H. Banks (Hélène), d'Erinferry, Mme Joseph Beaulac (Marguerite), de Port Alberni, C.-B., Mme Jean Dumais (Rose), de Debden, Mme René Grisé (Lucie), de Saskatoon, Mme Normand Poirier (Louise), de Victoire, et Rachel, de Debden. Son père, M. Henri Frenette, et un frère, Georges, l'avaient précédé dans la tombe en février 1966.

Le service fut chanté le samedi 13 juillet en l'église St-Jean-Baptiste de Debden par M. l'abbé Ernest Labbé, curé. Une foule nombreuse de parents et d'amis y assistait. Les porteurs étaient MM. Alfred Dufour, Thomas et Clarence Ruszkowski, Marcel Frenette, Edward Listwin et Jerry Hulowski. M. Aimé Brassard portait la croix. L'enterrement se fit au cimetière de Victoire.

Les arrangements funéraires étaient dirigés par M. Henri Paulhus, du salon funéraire de Prince-Albert.

* * *

DOLLARD —

M. Ovila St-Laurent, anciennement de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc de Dollard, est décédé à Montréal le 2 juillet, à l'âge de 64 ans. Lui survivent quatre fils, Roland, de Montréal, Louis et Gérard, de Hartford, Conn., E.-U., et Joseph, de Cité Laflèche, Qué., et une fille, Mme Alphonse Tellier (Lina), de Notre-Dame-des-Bois, Qué.

M. O. St-Laurent était l'époux de Rose Roy, décédée le 24 mai 1951 à Notre-Dame-des-Bois, Qué.

* * *

ST-BRIEUX —

Mlle Joyce Folden

Le 17 juillet est décédée à l'hôpital de Melfort, Mlle Joyce Folden, fille de M. et Mme Fay Folden (née Lorraine Nicholson), de Daylesford, à l'âge de 21 ans.

Le service funèbre eut lieu à Melfort et l'enterrement au cimetière Mount Pleasant.

La défunte laisse dans le deuil, outre ses parents, deux frères, Leonard et Grant; trois soeurs, Marlene, Viola et Janice.

Mme Analse Dahmer

Le jeudi 25 juillet est décédée à sa demeure Mme Analse Dahmer (née Daubenfeld), âgée de 73 ans. Mme Dahmer était d'une santé fragile depuis plusieurs années.

La messe de Requiem fut chantée le samedi 27 juillet en l'église de St-Brieux par le R. P. J. Rivard, P.S.M., et l'enterrement eut lieu au cimetière municipal où le corps de la défunte repose près de celui de son époux. Les porteurs étaient MM. Maurice Blandin, Léon Fagnou, Edouard Gaillard, Joseph Varga, Isidore Massé et Daniel Carfantan.

Née à Bruille, Nord France, le 18 mai 1895, Mme Dahmer vint au Canada en 1906 avec sa famille. Elle épousa M. Jacob Dahmer en 1916 et de cette union naquirent quatre fils dont deux moururent en 1930. Son mari la précéda dans la tombe en 1951. Mme Dahmer laisse dans le deuil ses deux fils, Harry et Robert; une soeur, Mme Marie-Thérèse Martin, et un frère, Henri, tous de St-Brieux.

* * *

RADVILLE —

Mlle Rita-M. Vérot

Le 13 août, Mlle Rita-Marie Vérot, âgée de 20 ans et 4 mois, a rendu son âme à Dieu après une longue maladie. Le service funèbre fut chanté le 16 août en l'église Sainte-Famille par M. l'abbé N. Marcotte. L'église était remplie de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage à cette jeune fille si bien connue.

Les porteurs étaient MM. Brian Dionne, René Bellavance, Léon Delanoy, Eugène Fradette, Ronald Bourassa et Eugène Labelle. La dépouille mortelle a été inhumée dans le cimetière Laurier de Radville.

Mlle Vérot naquit à Souris Valley en 1948 et fréquenta l'école du couvent St-Louis de Radville. Elle laisse dans le deuil ses parents et deux frères.

Au Manitoba

Lorette

Remerciements

M. Eugène Laurin et sa famille désirent remercier la Ligue des Femmes Catholiques pour le service du goûter après les funérailles de leur épouse et mère. Un merci spécial au personnel de l'hôpital général St-Boniface pour les bons soins prodigués, ainsi qu'à la famille John Miazga pour l'assistance apportée à la famille après cette dure épreuve. Un merci aussi à tous et chacun pour offrandes de fleurs et assistance au service.

Çà et là

Etait en visite chez M. et Mme Georges Marcoux: leur belle-soeur, Mme Flore Simard, de Montréal, accompagnée de M. et Mme Georges Simard et leurs deux filles, Marthe et Marie, de Montréal.

M. l'abbé Henri Perron, curé, est revenu d'un cours d'étude donné à Montréal sur la Pastorale des vocations. M. l'abbé M. Dacquay, d'Ile-des-Chênes, et le R. P. M. Pelletier, S.J., le remplacèrent durant son absence.

Le R. P. J. Thibault, O.M.I., est venu prêcher la retraite annuelle aux Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, ainsi qu'à trois Soeurs Grises de Le Pas, la semaine dernière.

Mariages

Au Manitoba

STE-ELISABETH —

Fillion-Lussier

Le samedi 27 juillet, à 4 h. de l'après-midi, en l'église de Ste-Elisabeth, le R. P. A. Hamel, P.B., bénissait le mariage de Mlle Laurette Lussier, fille de M. et Mme Joseph-Etienne Lussier, à M. Olivier Fillion, fils de M. et Mme Antoine Fillion, de St-Jean-Baptiste.

Mme Carole Sabourin, amie de la mariée, agissait comme dame d'honneur, tandis que Mlles Claudette et Gisèle Fillion, cousine et nièce du marié, étaient demoiselles d'honneur. Elles étaient accompagnées de MM. Henri Sabourin et Gilbert Lafond, amis du marié, et Donald Lussier, cousin de la mariée. Les jeunes Colette Malo et Norbert Lussier, nièce et neveu des mariés, agissaient comme bouquetière et page respectivement.

Durant la cérémonie religieuse, M. Aurèle Désaulniers entonna des cantiques appropriés. Mme Désaulniers touchait l'orgue. MM. Gilbert Lussier et Paul-Emile Fillion agissaient comme huissiers. MM. Guy et Richard Lussier étaient servants de messe.

La messe fut suivie d'un souper pour les deux familles en la salle du centenaire à St-Jean-Baptiste où M. A. Désaulniers, maître de cérémonies, adressa des félicitations et des voeux aux nouveaux époux. M. P.-E. Fillion, frère du marié, proposa le toast, et les deux pères adressèrent quelques mots. Les nouveaux mariés remercièrent respectivement leur famille.

La journée se termina par une soirée dansante qui se passa dans une atmosphère de gaieté. Une grande foule de parents et d'amis étaient venus féliciter les nouveaux mariés. Parmi les invités venus de l'extérieur on remarquait M. et Mme Georges Lussier, de Montréal, oncle et tante de la mariée, M. et Mme Roger Malo et M. Paul-Emile Fillion, de Windsor, Ont, beau-frère, soeur et frère du marié, ainsi que plusieurs amis de Windsor, Ont.

De retour de leur voyage de noces aux Etats-Unis, les nouveaux époux résident à St-Boniface.

* * *

LORETTE —

Beaudoin-Landry

Le samedi 20 juillet, à 7 h. du soir, en l'église paroissiale de Lorette, Mlle Jeanne Landry, fille de M. et Mme Alex. Landry, unissait sa destinée à celle de M. Léo Beaudoin, de Lorette, fils de M. et Mme J. Beaudoin. Il y eut échange d'anneaux. Le R. P. Marcel Pelletier, S.J., a béni le mariage. Mme Jeannine Porteus touchait l'orgue et Mlle Suzanne Jeanson exécuta des cantiques.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était charmante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie, munie d'une traîne et garnie d'appliques de dentelle. Son voile court était retenu par une couronne de petites perles et fleurs. Son bouquet se composait de roses rouges. M. Maurice Therrien accompagnait M. Léo Beaudoin.

La demoiselle d'honneur, Mlle Irène Landry, soeur de la mariée, était vêtue d'une longue robe en chiffon rose. Elle était accompagnée de M. Norman Tétreault, ami du marié. MM. René Landry, frère de la mariée, et Edouard Jeanson, ami du marié, agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie religieuse, une soirée dansante eut lieu à la salle paroissiale où un grand nombre de parents et d'amis se réunirent et s'amusèrent au son de l'orchestre des "Tumbleweeds".

Pour le voyage de noces à Black Hills, E.-U., la mariée était vêtue d'une robe-manteau de différentes nuances avec accessoires appropriés. A son retour, l'heureux couple résidera à Oakbank.

* * *

STE-AMELIE —

Labelle - Ste-Marie

Le samedi 13 juillet, à 2 h. de l'après-midi, en l'église de Ste-Rose-du-Lac, le R. P. Louis Aubin, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Pierrette Ste-Marie, fille de feu Maurice Ste-Marie et de Mme M.-Reine Ste-Marie, de Montréal, à M. André Labelle, de Ste-Amélie, fils de M. et Mme Albert Labelle, de Ste-Rose-du-Lac.

La mariée fit son entrée au bras de son frère, Guy, de Montréal. Elle était ravissante dans sa longue robe en crêpe cristallin blanc de ligne A, ornée de marguerites blanches et avec manches de style espagnol. Elle portait une coiffure haute décorée de marguerites. Son voile de tulle illusion formait une longue traîne et son bouquet se composait de fleurs naturelles multicolores. Elle était accompagnée de Mlles Louise Ste-Marie et Linda Labelle, vêtues de longues robes bleue et jaune respectivement. Elles portaient des voiles courts et des parasols en poult-de-soie ornés de dentelle. La petite bouquetière, Diane Ste-Marie, nièce de la mariée, portait une longue robe en crêpe rose et un petit bouquet.

Les garçons d'honneur étaient MM. Gérard Labelle et Robert Pilotte, frère et ami du marié. Ils étaient vêtus de pantalons blancs et vestons bleus. Le petit page, Gilles Ste-Marie, neveu de la mariée, était vêtu d'un complet blanc avec dentelle à l'encolure et aux poignets. Il portait les anneaux sur un coussin de satin blanc. Mme Georges Monteyne touchait l'orgue.

La mère de la mariée avait choisi un ensemble de dentelle beige avec accessoires assortis et bouquet de corsage de roses roses. La mère du marié revêtait une robe de dentelle de couleur mandarine avec chapeau et accessoires blancs et bouquet de corsage de roses blanches.

La réception eut lieu à la salle de Ste-Rose où 200 invités étaient présents. Le gâteau de noces, confectionné par Mme Rosaire Gagnon, ornait le centre de la table d'honneur. Des messages de félicitations furent reçus des frères de la mariée et de M. et Mme Michel Laboissière, de Montréal. Une soirée dansante termina la journée.

Sont venus de l'extérieur pour cette occasion: Mme Maurice Ste-Marie, M. et Mme Guy Ste-Marie et leurs quatre enfants, Robert, Jacques, André et Louise, M. et Mme Bérard, de Morris, M. et Mme Joseph Labelle et leurs enfants, de Campbell River, C.-B., M. et Mme Adrien Labelle et leur famille, et M. Gaston Labelle, de Hudson, Ont., Mme Mary Pinette, de Williams Lake, C.-B., Mme Alice Labossière, M. et Mme André Labossière, Mlle Sylvia Labossière et M. Patrick Bercier, de St-Boniface, M. et Mme Léo Pélissier et leur fille, Marianne, M. et Mme Mike Sul et leur fils, de St-Vital, Mlle Linda Labelle, de Winnipeg, M. et Mme V. Van De Spiegle, de Somerset, M. et Mme Roger Therrien, de Williams Lake, C.-B., M. et Mme Revel Ramsay, de Langruth, et plusieurs parents et amis de Dauphin, Laurier, Glen Hope, McCreary, Waterhen, Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie.

Les nouveaux mariés établiront résidence au ranch Labelle de Lac Rond à Ste-Amélie.

* * *

ST-JOSEPH —

Bérard-Devigne

Le samedi 27 juillet, à 7 h. du soir, en l'église de St-Joseph, M. l'abbé Louis Morin bénissait le mariage de Mlle Rachel Devigne, fille de M. et Mme Noël Devigne, à M. Robert Bérard.

La mariée, au bras de son père, était ravissante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie garnie de perles et de dentelle. Un voile de tulle était retenu par de petites fleurs délicates et une longue traîne complétait son ensemble. Son bouquet se composait de roses rouges. Deux petites bouquetières, Estelle Bérard et Suzanne Delorme, soutenaient la traîne durant le défilé du cortège nuptial. Le marié portait un oeillet blanc à la boutonnière.

Les trois demoiselles d'honneur, Mlles Claire Desrosiers, Gisèle Bérard et Louise Trudeau, portaient de longues robes identiques de couleur verte et tenaient chacune une gerbe d'oeillets vert pâle ornée de petites boucles délicates. Elles étaient accompagnées de MM. Richard Desaulniers, Alphonse Devigne et Jean-Paul Bérard. Les pères respectifs étaient témoins pour leurs enfants.

Un bouquet de roses blanches et roses ornait l'ensemble rose de Mme Devigne, tandis que Mme Bérard revêtait un ensemble beige avec bouquet de corsage de roses rouges "Sweetheart".

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège nuptial et les parents et amis se rendirent à la salle paroissiale de Letellier pour une soirée dansante.

Les nouveaux mariés résideront au logis 11, 286, chemin Ste-Marie, St-Boniface.

(Suite à la neuvième page)

TARIF DE PUBLICATION

Avis de décès (20 lignes)	Minimum $3.00
Avec photo	$7.00
Lignes additionnelles	0.10 la ligne
Remerciements pour sympathies (10 lignes)	Minimum $1.50
Mots additionnels	0.03 le mot

Service de la Publicité,
La Liberté et Le Patriote,
619, ave McDermot,
Winnipeg 2, Manitoba

Mariage au Manitoba —
(Suite de la 6e page)

* * *

LA BROQUERIE —

Robert-Gosselin

Le samedi 6 juillet, à 7 h. p.m., en l'église St-Joachim de La Broquerie, Mlle Florence Gosselin, fille de M. et Mme Georges Gosselin, de La Broquerie, unissait sa destinée à celle de M. Kenneth Robert, fils de M. et Mme Florent Robert, de Ste-Agathe.

La mariée, au bras de son père, était ravissante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie. M. Robert accompagnait son fils à l'autel. M. l'abbé Yvon Boisvenue, vicaire, bénit leur union. On remarquait parmi les servants de messe, Claude Taillefer, cousin de la mariée. Mme Madeleine Balcaen joua à l'orgue quelques morceaux appropriés.

Mme Olivier Bernardin, soeur de la mariée, agissait comme dame d'honneur et Mlle Carole Robert, soeur du marié, comme fille d'honneur. Elle portaient toutes deux des toilettes turquoises. Les garçons d'honneur étaient M. Olivier Bernardin et M. Gilbert Gosselin, frère de la mariée; le petit page, Réal Gosselin, neveu des mariés, la petite bouquetière, Carole Bernardin, nièce de la mariée. Agissaient comme huissiers, MM. Charles Gosselin, frère de la mariée, et Jeannot Robert, frère du marié.

A l'issue de la cérémonie religieuse, parents et amis se réunirent à la salle de l'Arena de La Broquerie pour une soirée dansante. M. Paul Guillou, beau-frère du marié et maître de cérémonies, proposa le toast aux nouveaux époux et leur adressa quelques mots de félicitations. Il y eut présentation au cours de la soirée. Les mariés dirent leur joie et remercièrent les invités en termes appropriés. Les Canotiers de la Rivière Rouge firent les frais de la musique.

On remarquait parmi les invités: M. et Mme Jos. Lord, de Los Angeles, Californie, MM. Antoine Taillefer, de San Jose, Californie, et Alphonse Taillefer, de Courtenay, C.-B.

A leur retour d'un voyage de noces de quelques semaines aux Etats-Unis, les nouveaux mariés demeureront à Ste-Agathe. Mme Florence Robert enseignera à St-Pierre en septembre prochain.

Savard-Tétrault

Le samedi 20 juillet, à 4 h. p.m., en l'église St-Joachim de La Broquerie, Mlle Yvonne Tétrault, fille de M. Gérard Tétrault, de cette paroisse, et de feu Mme Tétrault, unissait sa destinée à celle de M. David Savard, fils de M. et Mme Cyprien Savard, de cette paroisse.

La mariée entra au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie. M. Savard accompagnait son fils à l'autel.

Le R. P. Louis Vielfaure, P.B., oncle de la mariée, bénit leur union et donna l'homélie de circonstance. M. l'abbé Félicien Juneau, curé, assistait au choeur. Les servants étaient Louis Tétrault, frère de la mariée, Jean-Pierre, André et Gilbert Dubé, cousins de la mariée, et Roger Fournier. M. Alphonse Fournier interpréta quelques beaux cantiques appropriés, accompagné à l'orgue par Mme Madeleine Balcaen.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Juliette Rocan, Denise Perrin et Yvette Balcaen, toutes trois amies de la mariée, portaient d'élégantes toilettes bleues. Elles étaient accompagnées de MM. Gilbert et Aimé Tétrault et Antoine Savard, frères des mariés. La petite bouquetière était Ginette Tétrault, soeur de la mariée, et le page, le jeune Roger Balcaen, cousin de la mariée. MM. Claude Tétrault, frère de la mariée, et André Savard, frère du marié, agissaient comme huissiers.

Un délicieux souper réunissait les deux familles des mariés à l'hôtel Habitant de La Broquerie. M. Gilbert Tétrault, frère de la mariée et maître de cérémonies, proposa le toast aux nouveaux époux. Le R. P. Louis Vielfaure ainsi que M. l'abbé Pierre Fisette offrirent leurs voeux. MM. Gérard Tétrault et Cyprien Savard, pères des mariés, adressèrent des félicitations. Puis le nouveau marié dit un mot de remerciement.

Parents et amis d'un peu partout se réunirent ensuite à l'aréna de La Broquerie pour une soirée avec les héros du jour. Un succulent goûter fut servi.

On remarquait parmi les invités: de la Californie, E.-U., MM. Robert, Donald et Guy Savard, cousins du marié; de Ste-Dorothée, Qué., M. et Mme Antonio Vielfaure et leur famille; de St-Hyacinthe, Qué., MM. et Mmes Roméo Lemieux et Bernard Courtemanche; de Ste-Rosalie, Qué., M. et Mme Armand Vertefeuille; de Drummondville, Qué., M. et Mme Irénée Pelletier.

* * *

ST-JEAN-BAPTISTE —

Glashan-Vermette

Le 19 juillet, M. l'abbé David Roy, curé de la paroisse, bénissait le mariage de Mlle Pauline Vermette, fille de M. et Mme Arthur Vermette, à M. Bruce Glashan, fils unique de M. et Mme J. H. Glashan, de Mont-Royal, Qué.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe d'organdie brodée avec corsage ajusté du dos duquel partait une longue traine. Son voile trois-quart, de soie illusion, était retenu par une tiare de perles et de pierres du Rhin. Elle portait un collier de perles, cadeau du marié. Des roses Talisman formaient son bouquet.

La cour d'honneur était composée d'une dame d'honneur et deux demoiselles d'honneur, soeurs de la mariée, Rose (Mme Warren Neufeld, de Lynn Lake), Diane et Marie-Thérèse. Elles portaient des robes roses foncées en nylon sur taffetas, garnies de dentelle aux manches et au corsage ajusté, et coiffure de même teinte. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs garnies de rubans argentés. Elles portaient chacune une chaînette avec médaillon, cadeau de la mariée. Les garçons d'honneur, MM. Peter Meyer, de Montréal, Danny Ross-Smith, de Calgary, et Bryan Gilmer, de Toronto, portaient le veston blanc et pantalons noirs.

Les servants de messe étaient Léo et Fernand Vermette. L'église était décorée pour l'occasion de fleurs naturelles. La soliste, Mlle Michèle Pelletier, était accompagnée à l'orgue par une tante de la mariée. M. Peter Meyer lut l'Epitre pendant la messe.

La mère de la mariée portait une robe turquoise avec chapeau et accessoires blancs. Son bouquet de corsage se composait d'oeillets blancs garnis de rubans argentés.

La mère du marié avait choisi un ensemble robe et collerette jaune-dorée, chapeau et gants blancs, souliers et bourse argentés. Son bouquet de corsage comprenait également des oeillets blancs et des rubans blancs et argentés. Le photographe était "Perrin du Manitoba".

A l'issue de la cérémonie religieuse, les invités se rendirent à la salle du Centenaire de St-Jean-Baptiste pour une réception. Un superbe gâteau, artistiquement décoré par une cousine de la mariée, Mme Alice Beaudette, ornait le centre de la table d'honneur. Une cloche rose apparaissait au-dessus du gâteau. M. P. Meyer, maître de cérémonies, s'acquittant de sa tâche en français et en anglais, souhaita la bienvenue aux convives et offrit aux mariés ses voeux de bonheur et de prospérité.

M. Roger Vermette, instituteur à l'école secondaire, offrit un toast à la mariée, sa cousine, et rappela que Pauline, après son cours commercial à l'Académie St-Joseph de St-Boniface, fut sténographe pour "Children's Aid Society", entra ensuite au service de Radio Canada à Winnipeg, alors qu'elle participa au concours de Mlle Manitoba et fut "Miss Stampeder" au grand rodeo de Morris. Elle décida ensuite de suivre le cours d'hôtesse de l'air et est au service d'Air Canada à Montréal depuis près de deux ans.

Le marié proposa le toast aux garçons d'honneur en termes choisis, et M. Meyer le proposa à la dame et aux demoiselles d'honneur.

Mlle Michèle Pelletier exécuta une chanson accompagnée à la guitare par M. Gilles Beaudette.

Avant le départ pour le voyage de noces à Hawaii, les nouveaux mariés exprimèrent leurs remerciements les plus sincères, en anglais et en français, aux personnes présentes. Au retour de leur voyage ils résideront à Montréal où Pauline reprendra son travail à Air Canada, et où Bruce est ingénieur dans l'administration des affaires. Pour ce voyage, la mariée avait choisi un ensemble bleu et blanc avec chapeau et accessoires blancs.

Sont venus pour ce mariage: les parents du marié, M. et Mme J. H. Glashan, de Mont-Royal, Qué., M. et Mme Robert Short et Mme Mary Simpkin, de Montréal, M. et Mme Bryan Gilmer, de Toronto, M. et Mme D. Ross-Smith, de Calgary, et M. et Mme Warren Neufeld, de Lynn Lake, Man. On remarquait aussi parmi les invités du Manitoba, M. et Mme D. Livingston, de Mardin, M. et Mme Marcel Roch, de Notre-Dame-de-Lourdes, et des parents et amis de Winnipeg, St-Boniface, St-Norbert, Ste-Agathe, Letellier, St-Joseph, St-Jean-Baptiste, Carry, St-Pierre, etc.

En Saskatchewan

ST-HUBERT —

Boutin-Blackwood

Le 4 mai, en l'église St-Joseph de Whitewood, M. l'abbé E. Toupin bénissait le mariage de M. Jean Boutin, de Saskatoon, fils de Mme M. Boutin, de St-Hubert, à Mlle Agnes Blackwood, de Saskatoon, fille de M. et Mme F. Blackwood, de Langbank.

La mariée, au bras de son père, était radieuse dans une longue robe de poult-de-soie blanche, genre princesse, avec corsage de dentelle et traine. Son voile circulaire était retenu par un petit bouquet de fleurs d'oranger et elle portait une cascade de roses jaunes sur missel blanc.

Mlles Ruth Blackwood et Georgette de Laforest, demoiselles d'honneur, et Mlle Lois Blackwood, soeur de la mariée et dame d'honneur, portaient de longues robes vertes identiques, en peau de charme et dentelle. Leurs coiffures comprenaient des ornements de perles et elles portaient de petits bouquets de marguerites. La jeune Katherine Lenerick, vêtue d'une toilette vert pastel, agissait comme bouquetière et portait une petite corbeille de marguerites.

M. Hubert Boutin, de St-Hubert, accompagnait son frère, et les garçons d'honneur étaient MM. André Jeannot et Lorne Fries, de Regina. Le jeune Timothy Coffey portait les anneaux. Les enfants de choeur étaient Laurent et Allen Boutin, de St-Hubert, Maurice et Edouard Dureault, de Wolseley, tous neveux du marié. MM. Glenn Bell, de Leader, et Alex. Boutin, de St-Hubert, agissaient comme huissiers.

Pendant la signature du registre, Mme C. McKnight, de Langbank, chanta "The Wedding prayer" et "The Lord's prayer". Le révérend C. McKnight touchait l'orgue.

Un banquet pour 200 invités fut servi par les Dames Auxiliaires de la Légion dans la salle de la Légion. La table d'honneur était ornée du gâteau traditionnel garni de roses jaunes. Les autres tables étaient décorées de petits bouquets de marguerites. M. Gérard de Laforest, beau-frère du marié, de Regina, était maître de cérémonies. M. l'abbé E. Toupin récita le bénédicité et le Révérend C. McKnight dit les grâces après le repas.

M. Gleen Duke proposa le toast à la mariée et le marié remercia. Il y eut ensuite lecture de télégrammes venant de Vancouver et Fanny Bay, C.-B., Edmonton, Alta, et Brandon, Man. MM. T. Blackwood et Hubert Boutin dirent aussi quelques mots appropriés. Parents et amis se réunirent ensuite pour une soirée dansante.

Mme T. Blackwood, mère de la mariée, portait un costume de toile suisse vert avec accessoires blancs, et Mme M. Boutin avait choisi pour l'occasion une robe de dentelle bleue avec chapeau de même nuance et accessoires blancs. Toutes deux portaient des bouquets de corsage de roses roses. Mlle Mardell Blackwood s'occupait du registre à la réception.

En plus des parents et amis de St-Hubert, Whitewood, Langbank et Kennedy, venus pour ce mariage, on remarquait des gens de Vancouver, Mazenod, Leader, Imperial, Saskatoon, Estherhazy, Kipling et Regina.

Pour le voyage de noces à la côte du Pacifique, en Californie et autres endroits intéressants, la mariée portait un costume vert pâle avec accessoires noirs. A leur retour, M. et Mme Jean Boutin se sont installés à Saskatoon.

Hausch-Paquin

Le 20 juillet, à 1 h. 30 de l'après-midi, dans l'église de St-Hubert, M. l'abbé E. Toupin, curé, bénissait le mariage de M. Alfred Hausch, fils de M. et Mme Hausch, de Percival, à Mlle Marianne Paquin, fille de M. et Mme René Paquin, de St-Hubert, au cours de la messe nuptiale.

La mariée était charmante dans une longue robe de satin blanc avec corsage et longue traine de dentelle. Son voile court était retenu par une tiare et elle portait un bouquet de roses "American Beauty" en forme de fer à cheval.

Les demoiselles d'honneur, soeur et tante de la mariée, Mlles Yvonne Paquin et Marguerite Istace, en toilettes vert limon garnies de dentelle blanche, portaient des bouquets de fleurs de mêmes nuances que leurs robes et des fleurs identiques comme coiffures. La petite bouquetière était Joanne Dartige, nièce de la mariée, vêtue d'une toilette identique à celles des demoiselles d'honneur. Sa coiffure comprenait une demi-couronne de fleurs vertes. Le jeune Guy Paquin, frère de la mariée, portait les anneaux.

Les garçons d'honneur étaient MM. David McCaw et Jerry Harris. MM. Joseph Raiwet et Walter Maier agissaient comme huissiers.

Au cours de la messe et durant la signature du registre, les oncles et tantes de la mariée, MM. et Mmes G. Istace, de Saskatoon, et V. Gatin, de Whitewood, chantèrent deux cantiques en anglais et un en français. Mme Istace était soliste et Mme E. Gatin touchait l'orgue. Les enfants de choeur étaient Edouard Istace et André Paquin.

Après la cérémonie, pendant que les mariés et leur cortège se rendaient chez le photographe, des rafraichissements furent servis au presbytère. Un souper fut servi par les Dames d'Autel à une centaine d'invités. Un joli gâteau à quatre étages ornait la table d'honneur, et les autres tables étaient décorées de fleurs. M. l'abbé Toupin bénit le repas et proposa le toast à la mariée.

Des félicitations et voeux de bonheur furent exprimés par les pères des mariés, le grand-père de la mariée, M. Robert Istace, et les garçons d'honneur. Le marié remercia les invités en son nom et celui de sa jeune épouse et adressa un merci spécial à ses parents et beaux-parents. De nombreux parents et amis se réunirent pour une soirée dansante. L'orchestre des Country Gentlemen fit les frais de la musique.

Après un court voyage de noces, M. et Mme Hausch se sont installés à Regina où ils sont employés.

Bilodeau-Brûlé

Le 20 juillet, en l'église St-Athanase à St-Jean-d'Iberville, Qué., fut célébré le mariage de M. Aimé Bilodeau, fils de Mme veuve Bilodeau, de St-Jean, à Mlle Geneviève Brûlé, fille de M. et Mme Georges Brûlé, de St-Hubert.

La mariée portait une longue robe rose, genre fourreau, garnie de marguerites de dentelle blanche, un bouquet de marguerites blanches et des fleurs identiques comme coiffure.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un repas de famille fut servi à la demeure des beau-frère et soeur du marié, M. et Mme Roland Richard.

M. et Mme Bilodeau sont arrivés chez les parents de cette dernière, le 23 juillet. Le samedi 27 juillet, un souper de famille, servi chez M. et Mme Georges Brûlé, réunissait une soixantaine de parents et d'amis. M. Joseph Brûlé proposa le toast. Des félicitations et voeux furent exprimés par plusieurs membres de la famille et des amis. Le marié remercia en son nom et celui de son épouse, puis l'on chanta des chansons françaises du bon vieux temps.

Une soirée dansante eut lieu dans la salle de la légion de Whitewood où de nombreux amis se sont rendus pour fêter les jeunes mariés. On y remarquait des parents et amis de Regina, Moose Jaw, Saskatoon, Vibank, Rivers, Man., et Edmonton, Alta.

Au cours de la soirée du 29 juillet, une trentaine de dames et jeunes filles se sont réunies pour une petite fête en l'honneur de M. et Mme Bilodeau. Après quelques jeux, Mme Léon Beaujot offrit les voeux de toutes aux nouveaux mariés, rappelant quelques anecdotes de la vie de Genn, comme on l'appelait parmi ses amies et compagnes de classe. Après la présentation des cadeaux, Genn remercia ses amis, et M. Bilodeau exprima le plaisir qu'il avait eu de rencontrer les parents et amis de sa femme. Après le goûter, les hôtes d'honneur servirent le gâteau de noces apporté du Québec.

Après un voyage de noces dans l'Ouest, les nouveaux époux retournèrent à St-Jean.

* * *

DEBDEN —

Laitres-Fetterly

Le jeudi 4 juillet, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, a béni le mariage de M. Armand Laitres, fils de M. Philippe Laitres, à Mlle Yvonne Fetterly, de Shell Lake.

Après une réception organisée par la famille Laitres, les invités se rendirent à Shell Lake où un succulent souper fut servi, puis tous revinrent à Debden pour une soirée dansante qui eut lieu en la salle du Centenaire.

Les nouveaux époux sont partis pour un voyage en Colombie-Britannique et demeureront dans la paroisse à leur retour.

Hoffman-Lukan

Le 5 juillet avait lieu le mariage de M. Harold Hoffman, de Shellbrook, à Mlle Mary Lukan, fille de M. et Mme Bernard Lukan. Un délicieux souper, suivi d'une soirée dansante, eut lieu en la salle du Centenaire.

M. et Mme Hoffman demeureront à Shellbrook.

Lepage-Dupuis

Le 6 juillet avaient lieu un souper et une soirée dansante à l'occasion du mariage de M. Armand Lepage, fils de feu M. Philippe Lepage, à Mlle Jacqueline Dupuis, de Prince-Albert. Le mariage avait été célébré à Prince-Albert.

Les nouveaux époux demeurent sur la ferme paternelle de M. Lepage.

Les personnes suivantes étaient au nombre des invités: M. Lionel Lepage, membre de la Gendarmerie Royale, de Hull, M. et Mme Raymond Lepage, de Montréal, MM. et Mmes Joseph et Laurent Rioux et Raymond Caron, Mme Armand Grisé et Mlle Rose Raymond, de St-Denis, MM. et Mmes Marcel Simonot, Louis Lepage, Antonio Cyr et Emery Boudreau, de Prince-Albert, MM. et Mmes Pierre et Maurice Polard, de Saskatoon.

* * *

ST-BRIEUX —

Kokoski-Nagy

Le 29 juin, M. l'abbé J. Rivard bénissait le mariage de Mlle Clara Nagy, fille de M. et Mme Samuel Nagy, de St-Brieux, à M. Ernest Kokoski, fils de M. et Mme Fred Kokoski, de Regina. Les nouveaux époux demeurent à Melfort où M. Kokoski est employé au "Ready-Mix".

Gallays-Varga

Le 6 juillet, Mlle Marie Varga, fille de M. et Mme Jos. Varga, unissait sa destinée à celle de M. Léo Gallays, fils de M. Arsène Gallays. Les nouveaux époux demeurent à Edmonton où M. Gallays est au service de "Versatile Distributors'.

Zimmer-Nemeth

Le 6 juillet, M. Lawrence Zimmer, fils de M. et Mme Joseph Zimmer, d'Annaheim, épousait Mlle Irma Nemeth, fille de M. et Mme Bertholomé Nemeth, de la mission St-Philippe.

Ehman-Mevel

Le 13 juillet, M. John Ehman, fils de M. et Mme John Ehman, de Holdfast, unissait sa destinée à celle de Mlle Annette Mevel, fille de M. et Mme Yves Mevel, de St-Brieux. Après un voyage de noces à Edmonton et Jasper, M. et Mme Ehman ont établi résidence sur leur ferme à Holdfast.

Welland-Varga

Le 17 juillet, M. l'abbé J. Rivard bénissait le mariage de Mme Bertha Varga à M. Jos. Welland, de Lac Lenore.

Boulanger-Sheremata

Le 20 juillet, M. Patrick Boulanger, fils de M. et Mme Jos. Boulanger, épousait Mlle Iris Sheremata, fille de M. et Mme John Sheremata, de Yellow Creek. M. Boulanger travaille avec son père augarage "Jos' Farm Service" à St-Brieux.

Lowe-Magnus

Le 20 juillet, M. l'abbé J. Rivard bénissait en cette même journée le mariage de Mlle Patsy Magnus, fille de M. et Mme Theodore Magnus, à M. Douglas Lowe, fils de M. et Mme Clifford Lowe, de Pathlow.

Daubenfeld-Crocker

Le 24 juillet, Mlle Beverly Crocker, fille de M. et Mme Henry Crocker, de Meskanaw, unissait sa destinée à celle de M. Edouard Daubenfeld, fils de M. et Mme Henri Daubenfeld, en l'église de St-Brieux. Les nouveaux époux demeurent au village où M. Daubenfeld travaille sur la ferme de son père.

Sapieha-Nagy

Le 27 juillet, M. l'abbé J. Rivard unissait dans les liens du mariage Mlle Linda Nagy, fille de M. et Mme John Nagy, à M. Lawrence Sapieha, fils de M. et Mme Paul Sapieha, de Saskatoon.

GRAVELBOURG —

Moquin-Bolen

Le samedi 6 juin, à 4 h. de l'après-midi, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, Mlle Jeannette Bolen, fille de feu M. Jos. Bolen et de Mme Bolen, unissait sa destinée à celle de M. André Moquin, fils de M. et Mme Paul Moquin, de Gravelbourg. Le R. P. F. Turgeon, O.M.I., a béni leur union, assisté de M. l'abbé F. Ducharme, curé, et des RR. PP. L. Gélinas et J.-H. Collet, O.M.I. La chorale Thévenet fit les frais du chant, accompagnée à l'orgue par Mlle Diane Bouchard.

La mariée portait une longue robe blanche de ligne A avec traine et un long voile. Son bouquet se composait de roses blanches.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Suzanne et Judy Bolen et Jocelyne Moquin, portaient des robes bleu aqua, jaune et rose. Elles étaient accompagnées de MM. Roger Marchand, Daniel Couture et Yves Moquin. MM. Ronald Bolen et Henri Lepage, fils, agissaient comme huissiers.

Les mères des mariés portaient des ensembles robe et manteau en dentelle bleue et jaune, accessoires blancs et bouquets de corsage d'oeillets blancs.

Une réception à la salle paroissiale réunissait 200 invités. Le maître de cérémonies était le juge Allyre Sirois, de Regina. M. l'abbé F. Ducharme récita les grâces et le toast à la mariée fut porté par M. S. G. Ehmanne, de Regina, et au marié par le R. P. F. Turgeon.

Pour le voyage de noces dans les provinces de Québec et de l'Ontario, la mariée portait un costume crème avec accessoires brun pâle et bouquet de corsage de roses roses. A leur retour, M. et Mme André Moquin résideront à Gravelbourg où ils enseigneront durant le prochain terme scolaire.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: des invités d'Ottawa, Toronto, Chicago, Winnipeg, Regina, Prince-Albert, Milden et Craik.

* * *

WAWOTA —

Bill-Wyporowich

Le samedi 29 juin avait lieu le mariage de Mlle Audrey Wyporowich, fille de M. et Mme Walter Wyporowich, de Wodsworth, à M. Jeremy Bill, fils de M. et Mme J. Bill, de **Fairlight. M. l'abbé Koubash** leur donna la bénédiction nuptiale dans l'église catholique de Carlyle. Il y eut échange d'anneaux.

La mariée, au bras de son père, était vêtue d'une longue robe blanche en poult-de-soie garnie de dentelle Chantilly. Son long voile était retenu par une couronne de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges et portait un collier de perles, cadeau du marié.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Eveline Wyporowich, soeur de la mariée, Darleen Scomoski et Diane Longman, amies, revêtaient des toilettes roses en poult-de-soie. La bouquetière, Heather Jacques, cousine de la mariée, portait aussi une robe et un panier de fleurs. Le petit page, David Wyporowich, frère de la mariée, portait les anneaux sur un petit coussin blanc.

Les garçons d'honneur étaient MM. René Baudu et Garry Wyporowich, cousin et frère de la mariée, et Fredy Bill, frère du marié. MM. Albert Jacques, oncle de la mariée, et Fredy Bill, frère du marié, agissaient comme huissiers.

A l'issue de la cérémonie, une réception eut lieu à la salle paroissiale pour 80 invités. M. l'abbé Koubash, qui prenait place à la table d'honneur avec les mariés et leurs parents, proposa le toast aux mariés. Le marié répondit pour remercier en termes appropriés. Après la réception, tous se réunirent à la salle pour une soirée dansante.

Sont venus pour ce mariage: M. et Mme Marcel Zébière et leurs enfants, Armand et Annette, de St-Boniface, Man., Mme Eddie Hyde, de Hudson Hope, C.-B., M. et Mme R. Riche, de Bethune, Sask., Mme Georgine Zébière, MM. et Mmes Robert Jacques, Maurice Zébière, René, Albert et Ernest Jacques.

Les nouveaux époux résident à Calgary, Alta.

La ruée vers l'or

Au début du XIXe siècle, la Californie était encore aux mains des Indiens. Le pays dépendait, en principe, du Mexique. L'occupation espagnole y avait laissé quelques traces. On pouvait y voir des cavaliers, vêtus en hidalgos, capturer au lasso bisons et taureaux non loin de la vallée de la Mort.

A peine, en 1845, la Californie était-elle cédée aux Etats-Unis comme une proie sans valeur qu'on en découvrit la richesse.

Il y a juste 120 ans, un mécanicien du nom de Marshall, construisant une scierie pour le compte d'un Suisse concessionnaire, Sutter, remarqua, dans le courant, des paillettes d'or. La nouvelle se répandit en Amérique, puis en Europe.

Et ce fut la ruée vers l'or. San Francisco, simple village de 459 habitants, devint, en quatre ans, une ville de 250,000 âmes! Presque inconnue jusque là, la Californie fut ce pays fabuleux d'où l'or s'épandit sur le monde.

(Extrait de "La Découverte de la Terre", ouvrage Larousse, en coédition avec Paris-Match.)

(Informations Larousse)

Naissances

Au Manitoba

LA ROCHELLE —

Le 1er août: Patrick-Joseph, fils de Dominique Roy et d'Irène Catellier, baptisé le 6 août. Parrain et marraine, Gérald et Suzette Roy.

* * *

OTTERBURNE —

Renée-Lynne-Marie, sixième fille de Raynald et Béatrice Lavack, une petite soeur pour Lise, Marcelyn, Monica, Carmen et Léanne. Parrain et marraine, M .et Mme Léopold Girard, d'Elie, Man.

* * *

ST-JOSEPH —

Denis-Léo-Joseph, fils d'Henri Ouellet et de Gisèle Rémillard, baptisé le 28 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Rémillard.

* * *

ILE-DES-CHENES —

Le 7 juillet: Donald-Raymond-Joseph, fils de Théodore Jolicoeur et de Noëlla Normandeau, baptisé le 21 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Normandeau.

Le 22 juillet: Pauline-Patricia-Marie, fille de Jean-Paul Courcelles et de Patricia Breton, baptisée le 4 août. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Breton.

* * *

MINNEDOSA —

Le 10 juillet: Monique-Odette, fille de Raymond Bazin et de Viviane Dorge, baptisée le 18 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme André Bazin, de St-Claude, oncle et tante de l'enfant.

* * *

LA BROQUERIE —

Le 1er août: Lynne-Yolande-Marie, fille d'Alphonse Boily et de Lilliane Freynet, baptisée le 9 août. Parrain et marraine, Gérald et Carmelle Boily, frère et soeur de l'enfant.

* * *

ST-NORBERT —

Mireille, fille de Clément Leclaire et de Lisette Bédoret, baptisée le 16 juillet.

Karen, fille d'Allen Van Tornhout et de Louise Joyal, baptisée le 28 juillet.

Lise, fille de Louis Olivier et de Sharon Kowk, baptisée le 28 juillet.

* * *

STE-AMELIE —

Le 16 juillet: Renée, fille de Louis Verhaeghe et de Gertrude de Guillas.

En Saskatchewan

ST-BRIEUX —

Anita-Marie, fille adoptive de M. et Mme Jean Briens, baptisée le 17 mars. Parrain et marraine, Gérard et Jeannine Briens.

Le 5 mars: Irène-Léona-Marie, fille de M. et Mme Simillien Ferré, baptisée le 10 mars. Parrain et marraine, Louis et Virginie Ferré.

Le 15 mars: Michael Geoffrey, fils de M. et Mme Julien LeStrat, baptisé le 31 mars. Parrain et marraine, Verle Tarasoff et Aline-Marie LeStrat.

Le 19 avril: Raymond-Paul-Joseph, fils de M. et Mme Arthur Sénécal, baptisé le 12 mai. Parrain et marraine, Léon et Marguerite Fagnou.

Le 3 mai: Lorna-Jeannette, fille de M. et Mme Léon Rhéaume, baptisée le 12 mai. Parrain et marraine, Armin et Jeannette Bauman.

Le 3 mai: Tracy Lynn, fille de M. et Mme Louis Svab, baptisée le 19 mai. Parrain et marraine, Joseph et Francis Bodo.

Le 10 mai: Laura Ann, fille de M. et Mme Jos. Hoess, baptisée le 2 juin. Parrain et marraine, Laurier et Katheline Voz.

Le 14 mai: Dianne-Marie, fille de M. et Mme Edouard Lefebvre, baptisée le 2 juin. Parrain et marraine, Harold et Edna Lefebvre.

Le 15 mai: Kevin Lloyd, fils de M. et Mme Leslie Bédard, baptisé le 26 mai. Parrain et marraine, Joseph et Lorraine Szankar (remplacée par Mme Jos. Szankar).

Le 26 mai: Randy John, fils de M. et Mme Leonard Gessner, baptisé le 16 juin. Parrain et marraine, Tony et Ann Bawol (remplacée par Mme Leonard Mohninger).

Le 7 juin: Jacqueline-Anne, fille de M. et Mme Léon Fagnou, baptisée le 30 juin. Parrain et marraine, Arthur et Alice Sénécal.

Le 14 juin: David Francis, fils de M. et Mme Paul Leray, baptisé le 30 juin. Parrain et marraine, Denis Bergot et Stella Leray.

Vous m'apportez quelque chose de plus précieux que l'argent et l'or, si c'est une occasion de vous obliger. Quelle interruption heureuse pour moi que celle qui vous est utile! — La Bruyère

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Départ de M. l'abbé A. Gervais, curé de Ste-Amélie et Makinak

STE-AMELIE — Pour les paroissiens de Ste-Amélie, ce fut une triste nouvelle d'apprendre que M. l'abbé André Gervais, curé, devait quitter la paroisse pour aller à McCreary. Mis au courant de ce changement peu de jours avant son départ, les paroissiens ne perdirent pas de temps à organiser une soirée.

Le 1er juillet au soir, après une messe folklorique célébrée par M. l'abbé Gervais, les paroissiens se rendirent à la salle paroissiale pour une soirée d'adieu où M. Georges Vandenbosch agissait comme maître de cérémonies.

Des adresses de remerciement furent lues par M. Ronald Vandenbosch au nom des Chevaliers de l'Autel; par Mlle Evelyn Grandbois au nom du Club des jeunes; par M. L. Finner au nom du Club athlétique; par la Rév. Sr Ida-de-Jésus, supérieure, au nom des religieuses du couvent; par Mme Mary Leperre au nom de la Ligue des Femmes Catholiques (un bouquet spirituel fut présenté par Mme Georgette Verhaeghe, présidente du comité spirituel); par M. Gilbert Himpe au nom de la mission de Makinak; par M. Gérard Verhaeghe au nom des paroissiens. Une bourse fut présentée par M. Antoine Vandepoele, président du Conseil paroissial, et un fauteuil et une table de patio de la part du Club des jeunes et des Chevaliers de l'Autel.

Entre les adresses, des morceaux de musique furent exécutés par les "Omphas", les jeunes de l'école, Odélia et M.-Adèle Casavant, Georges et Agnès Vandenbosch, accompagnés à la guitare par Linda Vandenbosch. Les Omphas exécutèrent des chants durant le goûter-buffet. Mme Lucille Gagnon était présidente de la soirée.

Les paroissiens de Ste-Amélie garderont le meilleur souvenir de M. l'abbé Gervais et demandent à Dieu de bénir son ministère. Ils le remercient sincèrement pour son grand dévouement durant les années qu'il passa dans la paroisse et l'invitèrent à venir les visiter lorsque l'occasion se présentera.

Çà et là

Mme William Zastre passa trois semaines chez ses parents à Utrecht, Hollande, durant le mois de juillet. Elle laissa cet endroit il y a 22 ans.

M. et Mme Charles Waelbroeck, d'Edwardsbury, Michigan, E.-U., ont rendu visite à M. L. Finney, ainsi qu'à Mme Louise Finney, patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac depuis le 18 juillet.

M. et Mme R. Gagnon ont eu la visite de M. Maurice Manaigre et de M. et Mme J. Manaigre, de Dufresne.

M. et Mme Lucien Pelletier, de Californie, rendirent visite à M. et Mme Israël Pelletier et leur fils, Paul, à M. et Mme R. Gagnon, ainsi qu'à des parents de Ste-Rose-du-Lac.

Le 16 juillet au soir avait lieu, chez M. et Mme Gérard Verhaeghe, un shower en l'honneur de Mlle Lorraine Pinette, dont le mariage eut lieu le 20 juillet. Le héros du jour remercia les personnes présentes pour les cadeaux reçus et les invita à assister à son mariage ce jour-là.

Mme Gladys Coss, de Port Alberni, C.-B., a rendu visite à sa fille, Mme André Pinette, et sa famille et fit aussi une courte visite aux personnes de Ste-Amélie et Ste-Rose-du-Lac retenues à la maison.

M. et Mme Eugène Soucy et leur famille, ainsi que M. Léon Callewaert, de Dryden, Ont., étaient en vacances chez leurs parents.

M. et Mme Frank Petillion et leur famille, de la Colombie-Britannique, ont rendu visite à Mme Larris Finney, patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac. Ils étaient en route vers Atikokan, Ont., où ils visitèrent les parents de Mme Petillion.

M. et Mme Gabriel Pinette et leurs enfants, Harold, Gérard, Gloria et Ronald, de Williams Lake, C.-B., étaient en visite chez leurs nombreux parents à Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie.

M. et Mme Pierre Ste-Marie et leur bébé, Christian, de Montréal, sont venus pour la première fois au Manitoba où ils visitèrent tantes, oncles, cousins et cousines à St-Boniface, Ste-Rose-du-Lac, McCreary et Ste-Amélie. Ils étaient accompagnés de Mme Fernande Renault, de Montréal.

M. et Mme Charlie Berthelette et leurs fillettes, d'Emerson, étaient en visite chez M. et Mme E. Soucy.

M. Léonard Casavant, de Kelsey, a visité ses parents.

M. et Mme Germain Pinette et leurs enfants, Danny et Gail, de Powell River, C.-B., étaient en visite à Ste-Amélie et Ste-Rose-du-Lac. M. Pinette n'avait pas revu sa soeur, Mme M.-R. Ste-Marie, depuis 35 ans.

Mlle Simone Grandbois, ainsi que Mlle Margaret Haltman, de Toronto, rendirent visite à M. et Mme J. Grandbois et leur famille.

Mme Armand Rivard, de Québec, M. et Mme Elsime Soucy et leur famille, de St-Adolphe, ont visité M. et Mme E. Soucy.

M. et Mme Ivan McGillvray et leurs quatre enfants, de Lac-la-Hache, C.-B., étaient en visite chez M. et Mme Albert Férec et des parents de Ste-Amélie.

Mme Rodolphe Pinette, de Williams Lake, C.-B., visita des parents depuis le 12 juillet. Elle se rendit aussi à Langruth où elle visita M. et Mme N. Ramsay et à Fort Frances où demeure son frère, M. John O'Neill.

Ste-Agathe

Noces d'argent

Le samedi 17 août, on fêtait les noces d'argent de M. et Mme Julien Brémaud. Il y eut messe, à 7 h. 30 du soir, célébrée par le R. P. J.-M. Lacasse, O.M.I., des missions indiennes des environs de Lestock, Sask. Mme Alice Labelle, accompagnée à l'orgue par Mme Auguste Brémault, fit les frais du chant.

La cérémonie religieuse fut suivie d'une soirée à la salle paroissiale, qui, décorée avec goût pour la circonstance, se remplit de parents et d'amis qui vinrent offrir aux jubilaires voeux et souhaits. Leur neveu, M. Gaston Brémault, était maître de cérémonies. M. Reynald Brémaud lut une adresse à ses parents, exprimant les sentiments d'affection et de gratitude de ses sept frères, de sa petite soeur et des siens. Fête bien réussie où tous s'amusèrent beaucoup.

En voyage

M. et Mme Adélard Labelle, accompagnés de M. André Léger, sulpicien, professeur au grand séminaire l'an dernier, et des parents de ce dernier, de Montréal, suivis de M. et Mme Augustin Labelle, de Montréal, et de M. et Mme Louis Labelle, de St-Norbert, sont allés faire un voyage dans l'Ouest passant par la vallée Okanagan. Ils se sont rendus à Victoria et Vancouver où ils se sont remplis les yeux des beautés des villes et des panoramas grandioses et sont revenus par le nord pour admirer la gorge du Fraser.

N.-D.-de-Lourdes

Bingos

Les gagnants au bingo du 4 août furent comme suit: $50.00, M. D. Bibeault, de Notre-Dame-de-Lourdes; $10.00, Mlle Marielle Charrière, Mmes Jean Mao, Hélène Brouzes, Denis Bibeault, Albert Augert et Joseph Lapointe, de St-Claude, MM. Albert Delaquis, Bill Skibo, fils, et A. Beckett, de Manitou; $5.00, Mlle Lorette Yarjau, Mmes Antoine Chabbert, Albert Delaquis, Roméo Delaquis, H. Swayze, de Manitou, G. Billily, de Carman, J. Lapointe et C. Murdy, de Manitou; $4.00, Mme B. Skibo, MM. Victor Pantel, Louis Brouzes et Raymond Badiou. Les prix d'entrée ($5.00 chacun) allèrent à Mme L. Pick, de Manitou, et M. H. Knibbs, de Holland.

Voici les noms des gagnants du bingo du 18 août: $50.00, M. A. Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes; $10.00, Mmes Jean Mao, Denis Bibeault et Elsie Deamel, de Treherne, MM. Roméo Devloo, Jean Delaquis, Marcel Mabon, Gérald Bérard, B. Earle, de Treherne, Joseph Rémillard et O. Brown, tous deux de Manitou; $5.00, Mlle Lorraine Brouzes, de Verner, Ont., Mmes Antoinette Brouzes, M. Jackson, de Treherne, et Joseph Rémillard, MM. Jean Brisson et Joseph Rémillard; $4.00, Mme Joseph Bazin, MM. Victor Pantel et Olie Brown. Les prix d'entrée allèrent à Mmes L. McNeil, de Treherne, et G. Messner, de Somerset.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 1er septembre, à 8 h. du soir, avec un gros lot de $500.00 en 54 numéros.

Nouveaux propriétaires

MM. André Bourrier et Victor Labossière sont les nouveaux propriétaires de la route de transport Notre-Dame, Altamont, Cardinal et Rathwell depuis le 6 août. Grand succès à tous les deux dans leur nouveau commerce.

En 1956, M. Guy Durand faisait l'acquisition du camion de transport de feu Jean-Baptiste Deroche et fit profiter le district d'un service prompt et courtois.

Tournoi de balle molle

Le tournoi de balle molle qui devait avoir lieu dimanche dernier a été renvoyé au dimanche 1er septembre.

M. et Mme Edmond Verrier, de St-Laurent, fêtent leur 50e anniversaire de mariage

M. et Mme Edmond Verrier célébraient leur 50e anniversaire de mariage, le 13 juillet. Au cours d'une messe d'action de grâces chantée par le R. P. L. Brossard, O.M.I., les jubilaires renouvelèrent leurs promesses conjugales. Randall et Eddie Verrier, petits-fils des jubilaires, assistaient au choeur. Mlle Marion Tinck, soliste, exécuta l'Ave Maria, accompagnée à l'orgue par Mme Jeanne Bourri.

Après la cérémonie religieuse, un banquet fut servi à la famille et aux amis dans la salle de banquet, où M. René Verrier agissait comme maître de cérémonies. M. Pat Connelly porta la santé aux jubilaires et offrit ses voeux.

Des souhaits reçus en anglais furent lus par la fille des jubilaires, Mme Reginald Simpson (Evelyn), et furent traduits en français par leur fils, Joseph. M. P. Connelly lut de nombreux messages de félicitations reçus du premier ministre Pierre Elliott-Trudeau, de M. Gildas Molgat, chef du parti libéral au Manitoba, de M. Elman Guttormson, M.A.L., du comté de St-Georges. Des offrandes de messes furent reçues des Pères Bénédictins de Mormion Abbey d'Aurora, Illinois.

Le Père Brossard adressa ensuite ses souhaits en termes remplis d'humour et de délicatesse. Les membres de la famille présentèrent de jolis cadeaux aux jubilaires qui reçurent aussi une bourse des parents et amis.

Les jubilaires remercièrent tous les parents et amis qui venus célébrer cette journée inoubliable avec eux.

Après le banquet, il y eut soirée dansante au son de l'orchestre de M. Léonard Gladu, de Winnipeg.

Par la voie du journal, les jubilaires, M. et Mme Edmond Verrier, désirent exprimer leurs plus sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à faire de cette fête une des plus agréables.

M. et Mme Edmond Verrier ont eu le bonheur d'avoir avec eux en ce beau jour leurs quatre enfants accompagnés de leur époux ou épouse et de leurs enfants: Paul, de Fort Frances, Ont., René, de Winnipeg, Joseph, de Chicago, Illinois, et Evelyn, de Vancouver, C.-B.

Parmi les personnes venues de l'extérieur on remarquait M. et Mme Raymond Verrier, de St-Norbert; M. et Mme Aimé Verrier, Mme Angeline Comeau, M. et Mme Emmanuel Girard, Mlle Lillian Girard, Mme Maria Trudeau, M. et Mme Lionel Verrier, M. Marcel Verrier, M. et Mme Tucker, M. et Mme Lafrenière, MM. et Mmes Henri Boivin, Omer Rainville, Noël Gaudry, Hector Paul et Henri Boucher, tous de Saint-Boniface; MM. et Mmes Oscar Beaudry, B. Byng, Gilbert Gélinas, Randall et Gary Geleski, M. Eddie Verrier et sa fiancée, Mlle Marion Tinch, M. et Mme Jean Leost, Mlles Rose et Agnès Connelly, tous de Winnipeg; M. et Mme W. Verrier, de La Broquerie; M. et Mme A. Duclos, de Poplar Point; MM. et Mmes Claude et Philippe Perrin, de Ste-Anne; M. et Mme W.-A. Boivin, de St-Jean-Baptiste; M. et Mme Eric McKinnon, de Selkirk; M. Jean Guiboche, de Kamsack, Sask.; M. et Mme François Combot, de St-Eustache; M. et Mme Gaspard Delaurier, de Headingley; M. et Mme Harvel Leost, de Williams Lake, C.-B.; M. et Mme Arthur Allard, de Vancouver, C.-B.; MM. et Mmes Denis Boivin et Denis Pelland, de Transcona.

La Broquerie

Voyage Echange-Scout

Cette année encore, un scout de notre paroisse fut choisi pour participer aux Voyages-Echanges, programme organisé par les Scouts du Canada grâce à un octroi du Secrétariat d'Etat. Le Scout Mérille Kirouac, de la Troupe de La Broquerie, fit échange avec le Scout René Laflamme, de la 1ère Sentinelle de Québec.

Mérille quitta La Broquerie le lundi 15 juillet, à bord du Canadien National, pour se rendre dans la belle province. Le trajet fut sans incident spectaculaire et mercredi il rencontrait René Laflamme à la gare centrale de Québec. Durant son séjour là-bas, il eut la chance de se promener sur la Terrasse au bord du Cap Diamant, visita le Château Frontenac, la Citadelle avec son Royal 22e, les portes St-Louis, le jardin zoologique, l'aquarium au pied du Pont de Québec, et la rue St-Joseph. Il admira les Chutes Montmorency en allant à Ste-Anne-de-Beaupré. Grâce à ses hôtes, il alla se baigner dans le Lac St-Joseph dans les Laurentides. Ils passèrent plusieurs soirées sur les Plaines d'Abraham à admirer la rive sud du fleuve St-Laurent à travers des longues-vues. Mérille a vraiment joui du temps qu'il a passé dans la famille de M. et Mme Wilfrid Laflamme.

Le mercredi 24 juillet, c'était au tour de René d'accompagner Mérille dans sa famille. Ils montèrent sur le traversier pour se rendre à Lévis et, de là, en direction du Manitoba. Un arrêt de dix heures à Montréal leur permit de faire une tournée-éclair de la Terre des Hommes. Le Pavillon du Bell Téléphone les a particulièrement intéressés à cause de son contexte essentiellement canadien.

Puis ce fut le voyage de retour qui ramena nos deux Scouts à destination: La Broquerie, Manitoba. La visite d'une ferme laitière moderne, d'une énorme porcherie, d'un centre d'élevage avec abattoir, lui donna un bref aperçu de la vie dans un petit village à la campagne. La famille de Mérille profita de l'occasion pour aller visiter l'Aéroport International de Winnipeg, le Parc Assiniboine, le Parlement du Manitoba, le musée historique de St-Boniface et les ruines de la Basilique de St-Boniface incendiée quelques jours auparavant.

Durant son séjour à La Broquerie, René eut maintes fois la chance d'exercer le métier de charpentier. Pour se reposer des fatigues de la journée, rien de mieux qu'un bon bain dans la Rivière Seine. Le tout n'aurait pas été complet sans une sortie à la Plage Albert, le long du Lac Winnipeg, avec M. l'abbé Félicien Juneau, aumônier, et quelques autres Scouts de la troupe de La Broquerie. Spécialement pour René, M. l'abbé Félicien Juneau projeta des vues animées faisant revivre des camps scouts au Manitoba datant des années 58, 59, 60 et 61 sans oublier le Jamboree Sasquatch à Vancouver en 1968.

Le dimanche 4 août, visite du Planétarium et départ de René pour Québec. Celui-ci partit très heureux et promit à M. et Mme Gérard Kirouac de revenir.

Ce voyage-échange a certainement permis à ces deux jeunes d'acquérir un nouveau bagage de connaissances sur leur pays, le Canada, et ils sont reconnaissants envers ceux qui en sont les grands responsables.

Condoléances

Sincères condoléances aux religieuses du couvent à l'occasion du décès de la Rév. Sr Marie Richard, ancienne pensionnaire et plus tard institutrice à La Broquerie.

Va-et-vient

M. et Mme Alexandre Boisjoli et leurs enfants, Denis et Joanne, de St-Constant, Qué., sont venus rendre visite aux familles Louis Laurencelle et Elas Gauthier, lors de leur séjour au Manitoba.

Mlle Agnès Choiselat est allée passer ses vacances à Edmonton, Alta, chez M. et Mme Henri Normandeau et leur famille. Ceux-ci vinrent à leur tour passer quelques jours chez les familles Normandeau et Kirouac.

La famille Balcaen reçut la visite de M. et Mme Pierre Rondeau, de Pointe-aux-Trembles, Qué., du jeune Guy Ste-Marie, de Montréal, ainsi que de M. et Mme Raymond Girardin et leur fille, Gisèle, de Gravelbourg, Saskatchewan.

Mlle M.-L. Boily fit un voyage en Saskatchewan accompagnée de ses frère et belle-soeur, M. et Mme Louis Boily, de St-Boniface. Au Monastère du Précieux-Sang à Regina, ils visitèrent leur soeur, la Rév. Sr Véronique, a.p.s., à Fort Qu'Appelle, le R. P. Léandre Gauthier, O.M.I., un cousin de Mme Boily, et à Lebret, le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., autrefois à la Maison des Retraites à St-Boniface.

Mme Madeleine Balcaen et ses enfants, Yvette, Jean, Maurice et Claude, sont allés passer une fin de semaine à Gravelbourg et Ponteix chez les familles Louis Guy et Raymond Girardin.

Le jeudi 8 août, M. Victor Gamache quittait Winnipeg par avion pour assister au mariage de son fils, Laurent, à Mlle Thérèse Chagnon, de Montréal, le samedi 10 août. Le samedi 16 août, de nombreux parents et amis se sont rendus à la réception donnée en l'honneur des nouveaux mariés, à l'occasion de leur courte visite au Manitoba.

MM. et Mmes Fernand Balcaen, Gérard Decelles et Denis Legal firent une courte tournée aux Etats-Unis. Ils s'arrêtèrent à Bemidji et de là à Duluth où ils eurent l'occasion de visiter un bateau Norvégien puis "International Falls".

Mme Georges Savard, sa soeur, Mme P. Léger, et son frère, M. Olivier Veroneau, de St-Boniface, sont de retour d'un beau voyage à travers les Etats-Unis et jusqu'au Nouveau-Brunswick où ils rendirent visite à leur frère, Joseph, qu'ils n'avaient pas revu depuis 45 ans.

Mme M.-L. Vielfaure, accompagnée de sa cousine, Mme Sauveur Marcoux, de St-Boniface, est allée en voyage en Colombie-Britannique, plus particulièrement à Vancouver, Victoria, New Westminster et Maillardville, où elle visita M. et Mme Ernest Therrien.

Malades

Prompt rétablissement à Gilbert Boily, patient à l'hôpital Ste-Anne.

Attention

Mlle M.-L. Boily serait reconnaissante envers tous ceux qui voudraient la renseigner sur l'arrivée des premiers pionniers dans la paroisse. Noms . . . Année de leur arrivée . . . Leur pays d'origine, etc.

Départ et Arrivée

A M. l'abbé Yvon Boisvenue, vicaire, qui a quitté la paroisse, sincère merci de la part de tous les paroissiens de La Broquerie pour les nombreux services rendus à la paroisse. Tous lui souhaitent beaucoup de succès comme curé de St-Georges.

Cordiale bienvenue à M. l'abbé R. Bélanger, nouveau vicaire, de la région de la Rivière du Loup, Qué. Espérons que son séjour dans notre paroisse sera des plus agréables.

Merci aussi à la Rév. Soeur Denise Emond qui s'est dépensée sans compter depuis quelques années. Les paroissiens lui souhaitent toute la chance possible dans son nouveau champ d'apostolat.

Heures du lever et du coucher de soleil à Winnipeg

(Heure légale du Centre)

Semaine du 25 août

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
LEVER	5 h33	5 h 35	5 h 36	5 h 36	5 h 39	5 h 41	5 h 43
COUCHER	19 h 26	19 h 24	19 h 22	19 h 20	19 h 18	19 h 16	19 h 14

Phases de la lune

Nouvelle lune	Prem. quartier	Pleine lune	Dern. quartier
23 août 6 h 57 p.m.	30 août 6 h 35 p.m.	6 septembre 5 h 07 p.m.	14 septembre 3 h 31 p.m.

M. Léo Ménard et sa famille à Montréal

SAINT-EUSTACHE — Venus à Montréal pour s'instruire et pour s'amuser, M. Léo Ménard, sa femme Yvonne et leurs cinq enfants: Madeleine, 17 ans; Denise, 15 ans; René, 11 ans; Claude, 8 ans, et Caroline, 6 ans, ont passé leur première journée à Montréal dans les îles. C'est tantôt dans le minirail, tantôt dans l'Express des îles que la famille Ménard a fait la tournée.

La famille est arrivée à Montréal le 22 juillet après-midi. Ils ont demeuré chez des amis pour la durée de leur séjour qui s'est terminé le jeudi 25 juillet. Auparavant, le 17 juillet, les voyageurs s'étaient rendus à Ottawa, chez M. Philippe Perron.

Les Ménard ont visité, outre le pavillon de la Grande Bretagne, celui du Québec, d'Israël et quelques pavillons canadiens. Pour faire plaisir aux enfants, ils annulèrent la visite proposée à certains pavillons, pour se balader à la Ronde.

Ces voyageurs se rendirent sur les îles de la "Terre des Hommes" en métro. Voici quelques statistiques intéressantes qu'ils ont pu recueillir. Les travaux du métro ont débuté le 23 mai 1962. Le tronçon numéro un (est-ouest) a une longueur de 4.33 milles et compte dix stations. Le tronçon numéro deux (nord-sud) a une longueur de 8.63 milles et compte quinze stations. Le tronçon numéro quatre (Montréal-Longueil) a une longueur de 3.17 milles et compte trois stations. La longueur totale est donc 16.13 milles et compte vingt-six stations. Toutes les voies sont sous terre, à l'exception du voisinage des ateliers Youville où les wagons doivent "faire surface" pour y être revisés et réparés. Le métro comprend 369 wagons de trois à neuf wagons par rame. Les voitures bleues, équipées de pneus, contiennent 40 places assises et 120 places debout. Une rame (petit train) de métro transporte 1,500 passagers et chaque tronçon peut véhiculer 60,000 personnes à l'heure dans chaque direction. La vitesse maxima est de 50 milles à l'heure; la vitesse moyenne est de 20 à 32 milles à l'heure. Les rames peuvent rouler par intervalles de 90 secondes, donnant à chaque voie un potentiel maximum de 40 rames à l'heure. La distance moyenne d'une station à l'autre est 2,300 pieds. La distance maxima entre deux stations est 8,250 pieds (de la station Berri-de Montigny à la station Ile Ste-Hélène). La station commune aux trois tronçons est Berri-de Montigny. Le coût total du Métro de Montréal est de $213,700,000. et est de l'avis de nombreux connaisseurs, le système souterrain de transport en commun le plus moderne du monde. Le métro, inauguré le 14 octobre 1966, donne l'impression d'être dans une autre ville. La variété des stations, invite à regarder par les grandes fenêtres des voitures chaque fois que la rame s'arrête. On ne sent pas le moindrement qu'on est à 50 et 80 pieds sous terre.

Dès leur arrivée dans la plus grande ville du Canada, la famille Ménard a pu jouir d'un guide sûr. Les enfants disaient: "How come he knows everything?" Le premier soir, elle se rendit à l'Oratoire Saint-Joseph et a parcouru le Chemin de la Croix. En face de l'Oratoire, elle visita le musée de cire. Elle vit une imposante reconstitution des catacombes de Rome rappelant la vie des premiers chrétiens et leurs martyrs. Les scènes que ce musée contient sont d'un réalisme saisissant. Ils traitent de l'Histoire du Canada et des actualités avec des figures de cire grandeur nature. Tous admirèrent également les beautés du vieux Montréal. L'église Notre-Dame, le vieux séminaire, le monument de Maisonneuve, l'ancien Palais de Justice, le Marché Bonsecours . . . et le Château Ramezay. Ils n'en finirent plus de découvrir ces rues étroites, ces vieux clochers, ces silences surprenants dans une métropole aussi achalandée . . . La vieille cité de Maisonneuve offre une très belle vue la nuit lorsqu'un mystérieux metteur en scène vient barbouiller ses ruelles inélégantes où se cachent les escaliers en tire-bouchon, les cours parfois en désordre, les bosquets, les pavés et les maisons sans cachet de certains quartiers pauvres. Le jour, le panorama que l'on découvre du belvédère de la ville est une vraie merveille. On distingue chacune des régions de la ville, les clochers, les tours, les dômes, les monuments, les squares. Cela semble plus curieux que pittoresque, mais en réalité, par un beau jour ensoleillé, l'effet dépasse toute expression.

Avant de quitter la métropole, les visiteurs pénétrèrent dans les ateliers des Sourds, situés en bordure de la rue de Castelnau. Ces ateliers où sont employés le plus grand nombre possible de sourds donnent du travail à environ 125 handicapés de la parole et de l'ouïe. On y exerce différents métiers: l'imprimerie, la typographie, la reliure, la mécanique, la tôlerie. Le Frère Léo Charlebois, c.s.v., bien connu au Manitoba, est le gérant général de ces ateliers.

Tous étaient bien contents du voyage. Le père avait plutôt hâte d'arriver après avoir été au volant pendant tout le trajet; il parlait peu et songeait beaucoup, tout en observant la route à suivre. Les enfants avaient aussi hâte de pouvoir revenir bientôt et pour tout de bon à la campagne . . . Ils en auront des choses à raconter à la rentrée des classes à leurs copains et copines.

St-Norbert

In Memoriam

En apprenant, soit à la radio, à la télévision ou dans le journal la mort de Soeur Marie-Richard, les paroissiens de St-Norbert furent profondément touchés et affligés. Amie de tous, Sr Richard essayait toujours de dispenser son amour et ses services à son prochain. Elle avait beaucoup d'expérience dans les travaux d'orientation, ayant reçu son baccalauréat ès art et son baccalauréat en éducation à l'Université du Manitoba et sa maîtrise en éducation au "Boston College". Elle revint à St-Norbert en 1967 où elle fut conseillère et orientrice. On se souvient que souvent, le dimanche, elle allait avec un groupe d'étudiants visiter le Centre St-Jean Bosco et les taudis de Winnipeg. Elle organisa un marchoton pour venir en aide aux pauvres de Winnipeg et recueillit la somme de $3,000. Elle disait souvent qu'il y a beaucoup de pauvres dans les autres parties du monde, mais on en trouve ici au Manitoba. Ce fut en se dévouant pour les Manitobains qu'elle est morte.

Sincères et profondes condoléances à la mère de Sr Richard, Mme Honora Richard, et à ses soeurs et frères qui furent si éprouvés.

Présentation de "Lord Habewyn"

N'oublions pas la présentation de "Lord Habewyn" par le Théâtre St-Genèse les 22 et 23 août à l'auditorium de l'école élémentaire, 900, rue Ste-Thérèse, à St-Norbert. La pièce est une tragédie en 14 scènes. On peut se procurer des billets chez Eaton, à la Baie ou à l'entrée.

Echange scout

André Simard, de Chicoutimi, Qué., fut ravi de passer une semaine à la résidence de M. et Mme Cyrille Oulmet. Leur fils, Marc, a aussi passé une semaine à la résidence Simard à Chicoutimi.

Départ

Les paroissiens regrettent le départ de M. l'abbé Gérard Dionne, vicaire, qui deviendra membre de l'équipe des directeurs du petit séminaire à St-Boniface.

Félicitations

Félicitations au Frère Fernand Marion et à M. Fernand Paquin, tous deux de St-Norbert, qui furent choisis comme membres de la "Commission des quinze" au Rallye.

Ste-Elisabeth

Remerciements

La famille Joseph-Etienne Lussier remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, dons de fleurs, cartes de sympathie, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre manière, lors du décès de Mme Délia Lussier.

En Saskatchewan

Debden

Anniversaire de mariage

Le mercredi 10 juillet restera un jour mémorable, non seulement pour M. et Mme Albert Pouliot et leurs descendants mais aussi pour leurs nombreux parents et amis qui assistèrent ce jour-là à la célébration de leur 50e anniversaire de mariage.

Les jubilaires renouvelèrent leurs promesses conjugales au cours de la messe célébrée à 3 h. de l'après-midi par leur fils, M. l'abbé Gérald Pouliot, curé de St-Louis. Il était assisté de M. l'abbé Ernest Labbé et du R. P. Gérard Fortier, O.M.I., neveu des jubilaires et curé de Meadow Lake, comme diacre et sous-diacre. La célébration fut rehaussée par la présence des RR. PP. Henri Bujold et Florido Turgeon, O.M.I., et de MM. les abbés Roland Gaudet, curé de Duck Lake, Alexis Paradis, curé de Bellevue, L.-P. Pelletier, curé de Spiritwood, et G. Timmermans, curé de Wakaw.

Un souper et une soirée récréative eurent lieu en la salle du centenaire. M. et Mme Pouliot reçurent de nombreux et utiles cadeaux. Félicitations à leurs enfants qui tous prirent part au programme récréatif et qui ont su si bien exprimer leur reconnaissance envers leurs parents. Eloges auss à M. W. Fortier, de St-Boniface, et à M. Henri-P. Fortier, de Debden, qui ont aussi égayé l'assistance, le premier avec sa chanson sur la famille Pouliot et le deuxième avec son poème illustrant leur vie familiale.

Les quatorze enfants des jubilaires étaient présents: Mme Cébal Ruel (Germaine), M. et Mme Armand Pouliot, de Port Alberni, C.-B., M. et Mme Jean Pouliot, de Maillardville, C.-B., M. et Mme Léo Bilodeau (Juliette), de Prince George, C.-B., M. et Mme Léo Charrois (Isabelle), M. et Mme Brunot Chamberland (Irène), de St-Albert, Alta, MM. et Mmes Louis et Denis Pouliot, d'Edmonton, Alta, M. l'abbé Gérald Pouliot, MM. et Mmes Philippe et Henri Pouliot, de St-Louis, M. et Mme Raymond Pouliot, de Léoville, M. et Mme André Pouliot, de Debden, M. et Mme Marcel Pouliot, de Regina.

M. et Mme Albert Pouliot unirent leurs destinées dans la paroisse où ils vécurent presque toute leur vie. Il y a quelques années, ils se retirèrent à St-Albert, Alta. Mme Jean-Baptiste Blais (Léontine Paquette), soeur de Mme Pouliot, et M. Pierre Pouliot, frère du jubilaire, avaient été leurs demoiselle et garçon d'honneur. Tous deux les accompagnaient pour leur 50e anniversaire.

Va-et-vient

Mme Anita Marcil, de Montréal, a passé quelques semaines chez sa cousine, Mme Ovila Bélair.

M. et Mme Omer Chrétien, de Port Alberni, C.-B., sont venus visiter leurs parents et amis.

M. et Mme Raymond Bonneau et leur famille, de Maillardville, et M. et Mme Claude Francoeur, de Nanaimo, C.-B., sont venus passer leurs vacances chez leur parenté.

Les personnes dont les noms suivent sont aussi venues visiter leurs parents et amis: Soeur Antoinette Frenette, religieuse de Ste-Anne, de la Colombie-Britannique, accompagnée de Mme Raoul Dufour, de Prince-Albert, M. Bruno Lehouillier et sa fille, Linda, d'Ottawa, M. Emile Lehouillier, de Red Deer, Alta, M. et Mme Paul-Emile L'Heureux et leur famille, de Port Alberni, M. et Mme René Blais et six de leurs enfants, Marcel, Gisèle, Diane, Carmen, Marie et Claire.

M. et Mme Ubald Couture ont fait un voyage à Prince George, C.-B., et à Joussard.

Mme Edgar Hétu et sa fille, Lucie, de St-Sulpice, Qué., sont venues visiter MM. Lionel et Denis Blais, cousins de Mme Hétu.

Mme Albert Courchêne a vendu sa maison à Mme Victor Demers et est allée demeurer à North Surrey, C.-B. Mlle Emma Croteau, M. et Mme Henri Bilodeau, de Saskatoon, et M. et Mme Nil Bilodeau, de Prince George, C.-B., y sont aussi allés.

M. et Mme Marcel Durette, ainsi que leurs parents, M. et Mme Eugène Durette, sont allés demeurer à Saskatoon.

Mme Ovila Bélair est allée visiter sa parenté de la province de Québec.

Visiteuses

M. et Mme Hubert Babin ont eu la visite de Soeur Hélène Babin, de la Congrégation Jésus-Marie de Gravelbourg, et de Mlle Linda Babin, Oblate missionnaire.

Wolseley

Va-et-vient

MM. et Mmes Emile Tourigny, Armand Langlois, Ken Kraushaar et Wayne Sexsmith assistèrent au mariage de leur nièce, Mlle Roselyne Tourigny, à M. Léonard Chicoine à Storthoaks le samedi 20 juillet.

M. et Mme Georges Béliveau sont les heureux parents d'une fille née le 3 juillet.

MM. et Mmes Camil Mueller, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., et Paul Pierret, de Storthoaks, vinrent visiter leurs frère et soeurs, Edgar et Antoinette Tourigny et Mme Homer Legault.

Mme Jim Burke, de Sudbury, passe quelque temps avec son père, M. Albey Dureault.

M. et Mme Raymond Dureau, de Chicago, vinrent visiter leurs parents, M. et Mme Lucien Dureau.

M. et Mme Emile Souchotte allèrent en vacances à Banff.

M. et Mme Lloyd Mish et leur fils, Terrance, de Detroit, visitaient leur mère, belle-mère et grand-mère, en juillet.

MM. et Mmes Gérard Vallée et A. Lallier, de Ponteix, et M. et Mme A. Béliveau, de Montréal, visitaient Mme Antonio Béliveau, à la mi-juillet.

M. et Mme Brière (Rose), de Calgary, vinrent en visite chez les frères de cette dernière, MM. Henri et Léon Coueslan.

Parmi les visiteurs chez M. et Mme Emile Tourigny, on remarquait M. l'abbé A. Chabot et sa mère, de Willow-Bunch, M. et Mme Jean Dureau, de Regina, M. et Mme Georges Moyen et leur fils, de Calgary, et M. et Mme Lloyd Peters, de Winnipeg.

M. et Mme Lionel Langlois et leur famille, de la province de Québec, sont en vacances chez leurs nombreux parents.

Ferland

Va-et-vient

M. et Mme Médelger Chabot sont allés à Ponteix à l'occasion du mariage de M. Maurice Douville à Mlle Laurriane Ruest, le samedi 10 août.

MM. et Mmes Edmond Tardif et leur famille, Paul-Emile Lacasse, Alfred, Laurier et Joseph Chabot et Sylvio Clermont, Mlle Jeannine Chabot et M. Elie Dion ont assisté au 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Louis Bruno, de Neville, le dimanche 11 août. M. et Mme Viateur Chabot y ont aussi assisté.

M. et Mme Gérard Desharnais sont allés à Ponteix le dimanche 11 août, ayant été choisis comme parrain et marraine de leur neveu, fils de M. et Mme Lionel Legault.

Mme Mina Berthe et M. l'abbé Jean Brunelle, de Batiscan, Qué., sont en visite chez M. et Mme Aristide Fournier. A cette occasion, M. et Mme Raymond Fournier, de Saskatoon, sont venus, par avion, visiter leurs parents.

Mme John Philippe (Madeleine Dion) et ses neveu et nièce, enfants de M. et Mme Georges-Albert Dion, de St-Claude, ont visité M. et Mme Sylvio Clermont, qui ont aussi eu la visite de M. et Mme Omer L'Heureux. Ils en ont profité pour assister à la fête du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Louis Bruno, de Neville.

M. Roger Chabot, pilote au service de la compagnie aérienne Canadien Pacifique à Vancouver, est en vacances chez ses frères et soeurs, accompagné de son amie, Mlle Eloise Béchard, de Sedley. M. Chabot alla chercher sa soeur, Paulette, qui a terminé sa deuxième année à l'Université de Regina.

Mme Homer Barsalou est partie en voyage pour Winnipeg et autres endroits où elle visita des parents.

Les insectes sont capricieux

A la station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Winnipeg, les scientifiques piègent les insectes du blé par le moyen de leurs "papilles gustatives".

Grâce à des expériences soigneusement contrôlées, les chercheurs apprennent que les insectes du blé sont de fins gourmets qui préfèrent certaines parties de l'amande du blé à d'autres.

Eventuellement, les chercheurs espèrent découvrir les produits chimiques les plus savoureux afin de s'en servir pour piéger les insectes gourmands dont ils tromperaient les organes excessivement actifs de l'odorat et du goût.

Cette méthode relativement nouvelle de réprimer les insectes du blé est étudiée par MM. A. J. McGinnis et S. R. Loschiavo, experts en biologie des insectes des céréales. Jusqu'ici, leurs travaux se sont concentrés sur le tribolium brun de la farine et le cucujide roux des céréales, le premier étant le pire ennemi des meuneries, tandis que le second a droit au même titre dans les greniers et les élévateurs à blé des Prairies.

M. Loschiavo a découvert que le tribolium brun de la farine s'attaque à l'amande du blé comme un enfant au glaçage d'un gâteau. Cet insecte préfère la partie qui contient le germe du blé; puis ses préférences vont à l'endosperme, qui renferme l'amidon, puis au son, manteau ou enveloppe de l'amande.

MM. McGinnis et Loschiavo travaillent présentement à l'identification des produits chimiques que préfère l'insecte dans le germe de blé.

Ils constatent que les insectes sont fortement attirés par certains des produits chimiques, mais qu'ils éprouvent du dédain pour les autres.

Il est possible que cette connaissance puisse être utilisée pour appâter les pièges à insectes avec ce qui équivaut à du "bonbon" pour eux, et pour les éloigner ainsi du blé.

Les recherches faites sur le cucujide roux des céréales ne mettent pas en cause uniquement l'amande du blé mais également un champignon qui pousse sur le blé. On a découvert que le cucujide est d'abord attiré par le champignon, ensuite par le germe du blé et enfin par l'humidité.

La recherche porte présentement sur les types de champignons que le cucujide roux préfère; elle portera ensuite sur le produit chimique qui représente le "bonbon". Le dépistage des produits chimiques se fait en collaboration avec M. A. Starratt, de l'Institut de recherches du ministère de l'Agriculture, à London, Ont.

Lorsque les cultivateurs et les exploitants d'élévateurs sauront ce que cherchent les insectes, ils pourront alors trouver de meilleures méthodes pour les empêcher d'envahir la corbeille à pain de la nation.

Chronique de CFRG

Dommage que nous n'ayons pas la télévision française en Saskatchewan, nous aurions pu voir dans quelque temps l'émission "Langue vivante".

M. Paul Leduc, réalisateur à Radio-Canada, accompagné de M. Henri Bergeron, annonceur-conseil, et de deux techniciens, a fait tout dernièrement une tournée dans la région de Regina et de Gravelbourg, et a interviewé des tas de gens, filmé aussi, pour cette émission "Langue vivante" qui sera diffusée dans l'Est du pays prochainement, sans doute au cours de l'automne. Assurément, cette émission sera d'un très grand intérêt pour nos compatriotes du Québec et des téléspectateurs du réseau français en général. Les prises de vues et interviews réalisées en Saskatchewan visaient surtout à définir le problème de la survivance de la langue française. Nous trouvant au coeur de ce problème, voir et entendre les personnes exprimant forcément des opinions différentes, nous auraient intéressés. Cela nous aurait permis, en outre, de faire le "point" de ce problème qui nous préoccupe. Il serait également intéressant de connaître les opinions et les réactions de nos compatriotes de l'Est. Savoir ce qu'ils pensent de nous les "déracinés".

* * *

A la fin de ce mois, départ de quelques collègues qui nous donnèrent un magnifique coup de main durant les vacances. Guy Pariseau retourne à l'enseignement. Sa présence parmi nous, je devrais dire son retour, nous retrempa dans une ambiance des années passées, passées depuis longtemps hélas. Sa collaboration nous fut précieuse, sa gentillesse, son sérieux, son sens de la radio, tout ça fut tellement bon. Un exemple? Route 1230 le dimanche de 10 h. à minuit. Il me semble encore écouter cette émission. Alors je me tais!

Claire Bourgeois, discothéquaire, cheveux noirs, plus noirs que noir, et mini-jupes aussi courte qu'un 45 tours. Elle se dirige vers l'université, vers la mécano-thérapie...

Marc Nogue, dit le "professeur", se destine à la médecine. Barbe en collier, déjà le physique de l'emploi, me fait penser au médecin de "Corps et âmes" de Van der Meersch; c'est plus qu'une ressemblance, c'est un parallèle. Marc suivra son cours en médecine à l'Université Laval de Québec.

Retour de vacances pour certains, départ pour d'autres sans vacances ni retour.

M. M.

Radville

40e anniversaire de mariage

Le mardi 23 juillet, une belle cérémonie eut lieu à l'église de la Ste-Famille à l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Jean-Claude Porte. Une messe d'action de grâces fut chantée par M. l'abbé S. Ripplinger, de Ceylon, assisté de deux enfants de choeur, Michel Porte, petit-fils des jubilaires, et Roméo Bourassa. Les religieuses de l'hôpital, accompagnées à l'orgue par M. A. Pirio, chantèrent de jolis cantiques.

Au souper qui suivit la messe au sous-sol de l'église, décorée artistiquement, se réunissaient 47 invités venus de divers endroits de la Saskatchewan et du Manitoba. Le gâteau, qui ornait le centre de la table, avait été décoré par Mme Phaulus. Le neveu des jubilaires, M. André Vigoureux, agissait comme maître de cérémonies, Mlle Jeannette Porte, petite-fille, s'occupait du registre. Leur fils, François, au nom de sa soeur, Monique, et des petits-enfants, remercia ses parents pour leur grand dévouement et leur souhaita encore de nombreuses années parmi eux afin de célébrer leur 50e anniversaire.

M. l'abbé Ripplinger présenta ses voeux et félicitations aux jubilaires, et le Grand Chevalier, M. Eugène Corbin, offrit un toast au nom du Conseil Monahan.

M. Porte, très ému, remercia les orateurs, ses enfants et tous les amis pour leur aimable cordialité.

Au cours de la soirée, une réception eut lieu à la salle Caribou pour 97 invités.

De beaux cadeaux furent offerts aux jubilaires, entre autres, un service de vaisselle de la part des enfants et petits-enfants, une camera Polaroid, présentée par M. Paul Rivière, de la part des amis, et plusieurs cadeaux en argent des neveux et nièces et de leurs amis.

M. et Mme Porte remercièrent toutes les personnes présentes pour leurs bons souhaits et leurs jolis cadeaux.

Remerciements

La famille Vérot remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil.

St-Hubert

Va-et-vient

M. et Mme G. Brûlé, Mme H. Brûlé, M. et Mme R. Istace, Mme W. Nent et d'autres parents se sont rendus à Regina, le 21 juillet, pour célébrer le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Gérard Brûlé, anciennement de St-Hubert.

MM. et Mmes G. Brûlé et A. Bilodeau ont passé quelques jours à Banff, la semaine dernière.

M. et Mme R. Istace et leurs enfants sont allés au mariage de leur petite-fille et nièce, Mlle Yvette Istace, à Saskatoon, le 27 juillet.

Mme W. Nent, d'Edmonton, était en visite, dernièrement, chez sa mère, Mme H. Brûlé. Cette dernière est retournée avec elle pour quelques semaines.

Mlle M.-B. Brûlé, de Moose Jaw, était en vacances chez ses parents, dernièrement.

M. et Mme Ernest Gatin, de Regina, ont visité leurs parents et amis, la semaine dernière.

Mlle Marie-J. Chrétien, de Debden, a passé deux jours chez ses beau-frère et soeur, M. et Mme Francis Payot.

Les poissons ont aussi leurs records

Naturellement ce sont les poissons aux formes les plus profilées, les plus lisses, en un mot les plus hydrodynamiques, qui sont dotés de la plus grande vitesse de nage. A la suite d'expériences minutieuses, on a déterminé la vitesse limite, en mètres par seconde, de quelques poissons d'eau douce:

Saumon 8 — truite 4 — hotu 3,50 — chevaine 2,70 — barbeau 2,40 — poisson-chat 0,70 — brème 0,65 — perche 0,60 — tanche 0,50 — brochet 0,45 — carpe 0,40.

Le record de vitesse des poissons semble appartenir à la boite avec 46,3 km à l'heure.

Bien que les records de distance n'aient pas été notés pour les poissons, on connait toutefois les performances suivantes:

Pour le saumon adulte: 100 km par jour sur 1,100 km; pour le smolt (jeune saumon de descente) de 16 cm: 29 km par jour sur 650 km; pour l'anguille enfin: 17 km par jour sur 400 km.

Quant au record de saut en hauteur des poissons, il appartient au tarpon, avec des sauts de 2,50 mètres à la verticale. Une raie (le diable de mer) est homologuée pour des sauts de 2 mètres. En eau douce, le meilleur sauteur est le saumon: dans les chutes des barrages avec appui sur l'eau, il atteint 3 mètres de hauteur!

(D'après l'ouvrage Larousse "La Pêche")

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280



Le nouveau Grand Chevalier

M. Bernard Jeannotte, de Regina, fut élu Grand Chevalier du Conseil Langevin no 4280 des Chevaliers de Colomb de Regina, Sask., à la dernière assemblée mensuelle régulière d'affaires du Conseil, lors de l'élection des nouveaux officiers.

Les autres officiers sont comme suit: Roland Lallier, député grand chevalier; Robert Braconnier, chancelier; Charles Philion, secrétaire-archiviste; Gérard de Laforest, secrétaire-financier; Raoul Langlais, trésorier; Roger Poissant, intendant; René Béchard, avocat; Armand Audette, cérémoniaire; Adrien Bouvier, garde interne; Denis Piché et Arthur Landry, gardes externes; Joseph Braconnier, syndic pour trois ans; Léonard Béchard, syndic pour deux ans; Paul Rousseau, syndic pour un an; le R. P. Marius Bédard, O.F.M., aumônier, et Louis-Laurent Béchard, l'ex-Grand Chevalier immédiat.

Willow-Bunch

Çà et là

Mme Antoinette Fouquet, de Saskatoon, et Soeur Alice, de Winnipeg, vinrent visiter leurs parents, M. et Mme J.-A. Mathieu.

Mme Lucien Couture eut la visite de sa soeur religieuse (Blanche), de Redvers.

Mme Léopold Durand (Marie Lemieux), sa fille, Mme Thérèse Lafontaine, ses petits-enfants et un ami, tous de Montréal, en revenant de leur voyage à Vancouver, s'arrêtèrent à Willow-Bunch pour y visiter MM. et Mmes Albert Lemieux et Armand Duperreault. Ils visitèrent aussi d'autres parents à Gravelbourg et Courval.

M. et Mme Connie Hiebner et leurs trois enfants, de Vancouver, sont venus visiter M. Jean-Claude Giraudier, Mme Philippon et autres parents et amis.

M. et Mme Ernest Sylvestre eurent la visite de leur fils, Raymond, de l'Armée canadienne, stationné à Halifax, de leurs gendre et fille, M. et Mme Aimé Girard, et leur famille, d'Alida, et de leur frère et beau-frère, M. Arthur Sylvestre, de Redvers.

M. et Mme Magloire Savoie et leurs deux filles, de New Westminster, C.-B., ont rendu visite à M. et Mme Delphis Savoie.

M. et Mme Jean Banville et leur famille, de St-Pierre, Manitoba, visitèrent les familles Gérard Granger et Léo Lemieux.

Mme Claudine Kinley, de Regina, est venue visiter son frère, M. Wilbrod Desautels.

Mme Lorenzo Beauregard et son fils, Bernard, M. Wilfrid Imbeault et Mlle Imelda Imbeault, tous de Burnaby, C.-B., étaient en visite chez M. et Mme René Beauregard.

M. et Mme Clare Marshall et leur fille, Johanne, de Flin Flon, Man., ont visité leurs parents, M. et Mme Pierre Campagne.

M. et Mme Hermas Duperreault et leurs fils et bru, M. et Mme Gérald Duperreault, et leurs enfants, de Welland, Ont., visitèrent MM. et Mmes Armand Duperreault, Albert Lemieux et Edouard Dionne.

M. et Mme Lucien St-Yves et leurs quatre enfants, de Winnipeg, ont rendu visite aux familles Albert et Bernard St-Yves et Henri Cayer.

M. et Mme Denis Dionne et leurs fils, de Dawson Creek, visitèrent leurs parents, M. et Mme Edouard Dionne.

Son Exc. Mgr Henri Légaré, O.M.I., de Schefferville, Labrador, passa quelques jours chez sa soeur, Mme Alice Bonneau. M. et Mme Jos. Bonneau et leur famille, de Melville, Mme Doris Ryan et trois de ses enfants, de Sarnia, Ont., sont venus rencontrer leur oncle.

Le R. P. Gérard Clavet, C.S.V., de St-Claude, Man., visita des amis, dernièrement.

Soeur Florence Piché, de Fort Smith, Alta, accompagnée de M. et Mme Antonio Grégoire et de sa mère, Mme Paul Piché, du Foyer de Gravelbourg, est venue visiter ses frères, Dollard, Julien et Paul-Emile, et leurs familles.

M. Eugène Desjardins et deux de ses enfants, ainsi que M. Ronald Bruneau, d'Edmonton, visitèrent leurs soeurs, oncle et tante. M. Desjardins se rendit à Toronto avec sa soeur, Mme Anita Granger, pour y visiter leurs parents, M. et Mme Frédéric Desjardins. Mme Robert Langlois, de Moose Jaw, les accompagna jusqu'à Toronto. Mme Pamela Therrien garda les enfants durant l'absence de M. Desjardins.

La prudence s'impose même au volant d'un tracteur

Tout comme l'automobile, le tracteur de ferme peut s'avérer un instrument de mort, à moins qu'on sache bien s'en servir. Ce fait est attesté au Canada, par les plus de 100 décès qui résultent annuellement des accidents de tracteur. En fait, le tracteur tue ou mutile plus de ruraux que toutes les autres machines agricoles ensemble.

Consciente de ces faits, la Ligue canadienne de la sécurité mettra un accent particulier sur la prévention des accidents de tracteur, au cours de la Semaine de la sécurité agricole, soit du 21 au 27 juillet.

A cette occasion, la Ligue invitera tous les groupements intéressés à prendre note des recommandations qui suivent et à les mettre en pratique là où ils le pourront:

1) Action éducative: signaler les causes des accidents de tracteur et indiquer les règles de la conduite sûre.

2) Action préventive: munir le tracteur d'un cadre protecteur ou d'une cabine anti-écrasement, pour protéger le conducteur.

3) Action préventive: Afficher l'emblème des véhicules à traction lente à l'arrière du tracteur lorsqu'on s'en sert pour remorquer du matériel sur les routes.

Selon M. P. G. McLaren, gérant général de la Ligue, environ 60 p. 100 des décès sont dus à un renversement du tracteur et le tiers de ces renversements se produisent sur la route. Plus de 25 p. 100 des personnes tuées sont des jeunes de moins de 20 ans. Pour parer à de telles tragédies, la Ligue recommande fortement l'installation d'un cadre protecteur ou d'une cabine anti-écrasement. Cet équipement est facultatif pour les nouveaux tracteurs mais peut s'adapter aux vieux modèles. Comme le dit M. McLaren, "Un tracteur peut se renverser en moins de deux secondes et les chances du conducteur de s'en réchapper en sautant sont très minces."

Sur la route, la majorité des accidents tiennent au fait que les véhicules viennent se heurter contre l'arrière du tracteur. Ici, la Ligue insiste sur la nécessité d'afficher l'emblème VTL à l'arrière du tracteur, ou, dans le cas d'un véhicule remorqué, à l'arrière de ce dernier. La Ligue insiste de même sur la présence et l'utilisation de feux arrière suffisant après la tombée de la nuit.

Pour plus de sécurité à bord d'un tracteur, M. McLaren suggère l'observance des règles suivantes:

ne laisser monter personne sur le tracteur ni sur le véhicule remorqué et tenir les enfants éloignés, de même que les curieux;

atteler les instruments aratoires à la barre et non au logement de l'essieu ou autre partie de l'arrière du tracteur;

débrayer la prise de force avant de dégager les machines mues par le tracteur, placer la transmission au neutre et verrouiller les freins à l'attelage de machines ou en stationnement;

ralentir avant de virer sur une pente ou en terrain accidenté et en quittant la route pour pénétrer dans un champ;

conduire en douce en tout temps;

ne faire le plein d'essence que lorsque le moteur est coupé et froid;

garder à bord du tracteur une trousse de premiers soins et au moins cinq livres d'extincteur chimique sec;

garder en place tous les écrans de sécurité et autres dispositifs de protection et remplacer ceux qui sont endommagés;

vérifier le véhicule avant de se mettre au travail.

St-Brieux

Va-et-vient

Le 6 juillet, Mme Pierre-J. Coquet et son fils, Daniel, M. et Mme Dominique Rocher et leur fils, Marcel, MM. Henri, Dominique et Armand Coquet assistaient au mariage de leur nièce et cousine, Mlle Elaine Paquette, fille de M. et Mme Alphonse Paquette (née Angèle Rocher), d'Edmonton, autrefois de St-Brieux, à M. Camille Houle, de Morinville, Alta.

Etaient en visite chez Mme Clémentine Mansière, dernièrement: M. et Mme Roland Motut (née Raymonde Mansière) et quatre de leurs enfants, de Mission City, C.-B. Ils ont passé quelques jours à St-Brieux et Meskanaw où ils ont visité des parents de Mme Motut et des amis.

Mme Marie-Thérèse Martin est partie en voyage le 30 juillet avec son fils, Dave, jusqu'à Regina où elle demeura quelques jours, puis prit l'avion le lundi 5 août pour la France où elle séjournera jusqu'à la fin de septembre.

La semaine du 17 juillet, M. et Mme Pierre Bourgault et leurs cinq enfants, de Toronto, étaient en visite chez Mme Louise Bourgault et ses fils, Georges et François.

Tous les ans au mois de juillet, M. et Mme Victor Perrot et leurs fils, Joseph et Yves, et les familles Rohel ont le plaisir de recevoir la visite de leur neveu et cousin, M. l'abbé François Perrot, de Bretagne, France.

Le dimanche 28 juillet, jour du pèlerinage de la Bonne Sainte-Anne à St-Brieux, le R. P. J. Rivard, P.S.M., avait le plaisir d'avoir avec lui M. l'abbé F. Perrot, qui chanta la messe principale, et le R. P. H. Bujold, O.M.I., qui prononça le sermon. Au cours de l'après-midi après une courte procession du Très Saint Sacrement à la tombe du Père Barbier, le Père Bujold, de Santa Cruz, Bolivie, en séjour au Canada à cause de santé, présenta des diapositives sur sa mission et son travail en Bolivie au théâtre Midway de M. E. Perreault. Les gens de St-Brieux offrirent la somme de $250.00 au Père Bujold pour ses oeuvres.

Les 3 et 4 juillet, étaient en visite chez le R. P. Rivard: Mlle Jeanne d'Arc Lemay et Mme Françoise Leclerc, de Victoriaville, Qué., en voyage à travers le Canada et au Panama.

Quatre jeunes gens, André et Donald Assié, Gérard Bourgault et Victor Perrot assistaient dernièrement à un stage d'études sur le hockey à Estevan.

Départs

La paroisse regrette le départ des trois familles suivantes: M. et Mme Victor Nedellec et leurs cinq enfants, partis pour Salmon Arms, C.-B. M. et Mme Laurent Happ et leurs quatre enfants sont allés demeurer à Humboldt où M. Happ enseignera à l'institut collégial après de nombreuses années d'enseignement à St-Brieux, dont les deux dernières comme principal. Son épouse (Aline Ferré) enseigna aussi à plusieurs reprises et était une institutrice dévouée et aimée. M. Happ faisait partie des Chevaliers de Colomb et fut Grand Chevalier peu avant son départ. M. et Mme Raymond Collier et leurs deux enfants sont allés demeurer à Milden. M. Colbert a dû quitter son emploi comme agent de "Pool Elevators" à Saint-Brieux. Bon succès à ces familles dans leurs nouvelles entreprises.

Elections

Voici le résultat des élections de l'exécutif des Chevaliers de Colomb du Conseil Pape Jean XXIII pour l'année 1968-69: Grand Chevalier, Joe Legatt; député Grand Chevalier, Théophane Ferré; chancelier, R. Degelman; enregistreur, Denis Bergot; avocat, Lionel Lavoie; gardien, A.-T. Lavoie; trésorier, E.-M. Casavant; lecteur, Alex Mudrik; garde intérieur, A. Schulte; garde extérieur, A. Ollivier; conseillers, R. Kolke (3 ans), A. Rhéaume (2 ans) et Boulanger (1 an); secrétaire-financier, E. Robert.

Malades

Prompt rétablissement à la Rév. Sr Marie-Marc, en convalescence à la maison; à M. François Voz, hospitalisé à Melfort; à la jeune Marianne Ollivier, patiente à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

Zenon Park

Réunion

Le dimanche 28 juillet avait lieu, à la résidence de M. et Mme Wilfrid Carpentier, une réunion des enfants de Mme Clara Carpentier, accompagnés de leurs époux et épouses et de la plupart de leurs enfants. Ceux-ci étaient, outre M. et Mme Wilfrid Carpentier, Léonard et son épouse, d'Edmonton, Alberta, Marguerite et son époux, M. Clifford Rousson, d'Oak Lake, Man., Gertrude et son époux, M. M.-P. DeCruyenaere, de Santa Ana, Californie, Cécile et son époux, M. Reginald Hunt, de Kinistino, Jeanne d'Arc et son époux, M. Roger Sirois, de Saskatoon. Assistaient aussi à cette réunion: MM. et Mmes Raymond, Maurice, Roger et Jean Courteau, Richard et Jean-Baptiste Daoust, d'Hudson Bay, et B. Bédard, de Pathlow, et Mme Clara Carpentier, revenue récemment d'un séjour de trois semaines dans un hôpital de Saskatoon.

Va-et-vient

Sont venus visiter leurs parents et amis, M. et Mme Albert Carrier, de St-Boniface, Man. (ils repartaient le mardi 16 juillet accompagnés de M. et Mme Raymond Courteau qui passèrent huit jours chez leur fille, Mme Marie-Ange Bouvier, à Winnipeg, Man.); Mme Jeanne Meilleur, de St-Vital, Man., M. et Mme Léo Landry, de St-Boniface, Man., Mme Anna Landry, de Somerset, Man., Mlle Rosa Fortier, de St-Léon, Man., M. Fernand Poulin, de Windsor, Ontario, M. et Mme P. Ouellette (Angèle Valois), de Montréal, M. René Bouvier et son fils, Robert, de Winnipeg, Man.

Mlle Lucille Fortier, institutrice, accompagnée de sa soeur, Pauline, est allée pour affaires à Edmonton, Alta.

M. et Mme Jean Courteau, accompagnés de trois de leurs enfants, Murielle, Estelle et René, assistèrent au mariage de leur fils, Gérard, à Mlle Stéfanie Staniowski, célébré le 29 juin à Moose Jaw. De là, ils se dirigèrent vers Vancouver et Victoria, C.-B., revenant par Prince George, C.-B., où résident deux frères et une soeur de Mme Courteau, et par Edmonton, Alta. Dans cette dernière ville, ils revirent divers parents et amis autrefois de la localité.

Parlons correctement

Site et emplacement

Ces deux mots ne s'emploient pas l'un pour l'autre. "Site", partie pittoresque de paysage considéré relativement à la vue qu'elle représente (Quillet). "Emplacement" désigne un lieu, un endroit convenable pour construire ou établir quelque chose. Ainsi ne pas dire: le "site" de l'exposition, mais dire: l'"emplacement" de l'exposition. Autre exemple, dire: les "lieux historiques" et non pas dire: les "sites historiques".

Un agronome cultive de la folle avoine!

Pendant un certain temps, M. Vernon Burrows, agronome à la Station de recherches du ministère de l'Agriculture à Ottawa, a travaillé, comme bien d'autres chercheurs, à la répression de la folle avoine. C'est au cours de cette étude à l'Université du Manitoba qu'il fut intrigué par l'aptitude de la folle avoine à survivre aux gelées d'hiver et à germer au printemps. Au lieu de chercher à détruire la folle avoine, M. Burrows se voit aujourd'hui occupé à en cultiver, soigneusement des semis en serre à Ottawa, à choyer des plants de folle avoine dans des chambres sous atmosphère contrôlée et en pleine terre. Il ne met pas en doute la nécessité de détruire la folle avoine sur les fermes où elle est encore une mauvaise herbe exécrable, mais il en est arrivé à la conclusion suivante: "toute plante qui réussit à survivre de la sorte aux conditions rigoureuses des hivers canadiens ou à y échapper doit avoir des avantages pour les cultivateurs".

Il a croisé la folle avoine à des variétés commerciales de printemps pour créer une nouvelle avoine possédant les caractéristiques (ou gènes) souhaitables des deux espèces. Il voudrait obtenir une plante qui ait le type des graines commerciales de l'avoine de printemps et les qualités de germination retardée et de survivance à l'hiver de la folle avoine. En même temps, il cherche à éviter la transmission d'autres gènes parce qu'il ne veut pas d'une nouvelle plante ayant les caractéristiques de la folle avoine, c'est-à-dire de petites graines à grosses enveloppes inutiles et à cicatrice circulaire. Cette cicatrice circulaire de la folle avoine se trouve au point d'attache de la graine sur la plante et agit de la même façon que le pédoncule des feuilles d'un arbre. La graine est retenue à la plante pendant la croissance, mais tombe à l'automne. C'est idéal pour une mauvaise herbe, mais désavantageux pour le cultivateur qui veut récolter le grain.

Après plusieurs années de travail soigné, mêlé de déceptions et de succès modérés, M. Burrows a fait au printemps son premier grand pas vers la création d'une nouvelle variété commerciale. L'automne dernier il a planté des centaines de graines différentes en rangées si nombreuses qu'il lui faut une carte pour se retrouver dans les parcelles. Les graines provenaient d'une grande variété de croisements d'avoine sauvage et cultivée.

Au printemps il a constaté ceci: les graines qu'il avait traitées d'une façon spéciale à l'automne levaient, mais les autres graines traitées de la façon ordinaire avaient germé l'automne dernier et avaient été détruites par les gelées d'hiver ou ne levaient pas aussi bien au printemps.

L'automne dernier, après la récolte, il a placé des graines sur le sol et les a couvertes d'un grillage pour les protéger des oiseaux. Ces graines ont été exposées au vent, à la pluie et au soleil au lieu d'être mises à l'abri. Ce traitement n'est qu'un des nombreux types qu'il a mis à l'essai, y compris le traitement chimique et la congélation.

Jusqu'à l'an dernier, M. Burrows récoltait les graines et les mettait en entrepôt jusqu'en septembre ou novembre. Les graines conservées de cette façon ne produisaient au printemps que deux ou trois pousses par 100 graines plantées à l'automne. Cependant, les graines qu'il a laissées à l'extérieur l'automne dernier ont germé dans une proportion de 50 pour cent ou plus. Il s'agit maintenant de découvrir pourquoi les graines laissées à l'extérieur ont réagi de cette façon.

Il y a plusieurs possibilités. Les graines peuvent avoir un avertisseur biologique ou un dispositif qui retarderait la germination lorsque les graines mûres sont exposées à la pluie et à l'insolation décroissante de l'automne. Ce sont peut-être les variations de la température extérieure, ce qui est moins probable. Il se peut que la température d'automne modifie les graines pour leur permettre de résister aux gels d'hiver de la même façon que les arbres indigènes se préparent à l'hiver.

Une fois que M. Burrows aura découvert le mécanisme qu'il soupçonne être l'insolation, il pourra traiter les graines artificiellement pour mettre le mécanisme en mouvement et maîtriser le processus de la germination. Il pourra ainsi obtenir trois récoltes au lieu d'une par année, dont deux en serre, ce qui lui permettra de réduire du tiers la durée de son expérience.

M. Burrows est enthousiasmé par les résultats obtenus au printemps; à son avis ce n'est plus qu'une question de temps avant de pouvoir créer une nouvelle variété de cette classe d'avoine qu'il nomme "avoine dormante".

Cette nouvelle variété posséderait plusieurs avantages:

— les cultivateurs pourraient semer les graines d'"avoine dormante" à l'automne et la croissance commencerait longtemps avant que les champs détrempés puissent normalement porter la machinerie lourde nécessaire aux semis du printemps;

— la récolte pourrait mûrir vers la fin de juillet et serait ainsi exempte de maladies graves comme la septoriose, la rouille de la tige et la rouille couronnée, qui ont toujours réduit le rendement de l'avoine de printemps;

— vu les conditions favorables de croissance au début du printemps, les plants ont une grande vigueur et leur rendement est prometteur;

— la récolte pourra être faite vers le milieu de l'été après quoi les champs seront libres pour d'autres cultures pendant le reste de l'année.

Il reste plusieurs obstacles à surmonter avant de parvenir à ces résultats.



A l'aide de pincettes, M. Burrows transporte du pollen d'une plante à l'autre en vue d'obtenir une semence hybride qui servira à son programme d'amélioration de l'avoine.

☆ ☆ ☆



Le généticien V. Burrows examine ici une parcelle d'avoine dormante et constate la germination étonnante (rangée de droite) des grains de cette avoine laissés sur le terrain avant le semis de l'automne dernier.

Quels sont les 7 signes aidant au dépistage du cancer?

Ces signes qui facilitent le dépistage précoce et augmentent d'autant les chances de guérison complète du cancer sont: 1) Perte de sang ou écoulement anormaux, 2) Bosse dans le sein ou ailleurs, 3) Plaie ou mal qui ne guérit pas, 4) Changement persistant dans les fonctions urinaires ou intestinales habituelles, 5) Irritation de la gorge ou toux opiniâtre, 6) Troubles digestifs persistants ou difficulté à avaler, 7) Modification d'une verrue ou d'un grain de beauté.

C'est sage de connaître les sept signes avertisseurs du cancer et c'est faire preuve de civisme que de donner généreusement à la Société Canadienne du Cancer.

Un Canadien sur quatre

Si le taux actuel se maintient, un Canadien sur quatre souffrira éventuellement du cancer. Au rythme actuel, deux victimes du cancer sur trois succomberont à la maladie, a noté le président de la campagne.

L'éducation populaire

La Société Canadienne du Cancer a mis en oeuvre un programme d'éducation populaire qui vise à sauver des vies humaines en renseignant le public sur le cancer et en l'incitant à recourir à l'examen et au traitement médical dès le début de l'évolution de la maladie. La Société transmet son message à l'aide de brochures, de films et de réunions éducatives.

Saviez-vous que . . .

Des installations propres et modernes permettent maintenant aux grandes agglomérations de brûler leurs déchets pour produire de l'électricité et chauffer des immeubles, tout en diminuant la pollution des eaux et de l'atmosphère. Sélection du Reader's Digest de juin signale plusieurs initiatives de ce genre en Europe et en Amérique, notamment à Montréal où un incinérateur municipal entièrement automatique est actuellement en construction au coût de $15 millions.

Le sel est essentiel à la santé du bétail

Bien souvent, le bétail ne trouve pas dans son alimentation certains éléments absolument essentiels à sa santé. Outre les principaux minéraux tels que le calcium et le phosphore, l'organisme a besoin de très petites quantités de certains autres minéraux appelés oligo-éléments, dont l'absence, l'insuffisance ou le déséquilibre peuvent avoir des conséquences très considérables.

Une excellente façon de fournir aux animaux les oligo-éléments dont ils ont besoin est de leur donner du sel contenant ces minéraux. Etant donné que tous les animaux aiment consommer régulièrement du sel, ce dernier offre un moyen sûr et sans danger de leur fournir en proportion convenable, l'iode, le cuivre, le fer, le cobalt, le manganèse et le zinc dont ils ont besoin.

S'il est nécessaire d'inclure ces minéraux dans le régime alimentaire des animaux, c'est parce que certains d'entre eux manquent dans le sol, soit parce qu'ils ne s'y sont jamais trouvés, soit parce qu'ils sont épuisés. L'herbe et les fourrages ne contiennent alors plus les minéraux dont le bétail a besoin pour être en parfaite santé et fournir un rendement maximum.

En outre, les méthodes modernes d'élevage permettent de forcer la croissance des animaux tout en réduisant au minimum leur ration alimentaire. Mais l'application de ces méthodes augmente le besoin des animaux en oligo-éléments et il en découle des carences qui ne se produiraient pas autrement.

C'est pourquoi le sel Sifto a récemment lancé un sel minéralisé qui contient des oligo-éléments dans les proportions convenables pour améliorer la santé et le rendement des bêtes d'élevage.

Quel danger menace un pigeon en vol?

Le principal danger est la rencontre d'un rapace. Aussi, en Chine, fixe-t-on à la queue de ces précieux messages un sifflet en bambou. En cours de vol, le sifflet émet un son strident. Tandis que le pigeon poursuit sa route, le rapace s'enfuit, effarouché.

L'ouvrage Larousse, "La Vie des animaux", nous rappelle qu'on a connu, dès la plus haute antiquité, le sens de l'orientation et l'endurance en vol du pigeon voyageur. C'est ainsi qu'en Grèce et à Rome des pigeons annonçaient **urbi et Orbi** la victoire des champions aux Jeux Olympiques.

Signalons, parmi les utilisations curieuses de ces messagers volants, celle que fit jadis un médecin de Boston. Il emportait avec lui des pigeons chez ses malades. Sitôt la visite terminée, il confiait l'ordonnance à l'une de ses bêtes, qui volait jusqu'à la boutique d'un pharmacien. Les remèdes étaient immédiatement apportés par un cycliste.

(Informations Larousse)

Le saviez-vous?

Quel mets savoure-t-on aujourd'hui, qu'on appréciait déjà il y a 10,000 ans?

"Le boudin, répond le **Nouveau Larousse Gastronomique.** Tel que nous le connaissons, il est un des rares apprêts de la cuisine **assyrienne** qui soient venus jusqu'à nous, semblable, à peu de chose près, à celui que faisaient les charcutiers de la ville de Tyr, qui, dit-on, excellaient dans ce genre de préparation."

(Informations Larousse)

Un projet russe changerait radicalement notre climat

OTTAWA — Des savants russes ont déjà dressé les plans d'un barrage sur le détroit de Béring ce qui entraînerait des changements radicaux dans le climat de l'hémisphère nord.

Le barrage, qui aurait 50 milles de longueur, permettrait de pomper de l'eau froide de l'océan Arctique dans le Pacifique et de faire circuler dans le bassin de l'Arctique une eau plus chaude provenant de l'Atlantique.

Le projet russe a été expliqué par un savant russe, M. P. M. Borisov, dans un article publié par le magazine russe Priroda. L'article a été traduit en anglais par M. E. R. Hope, spécialiste en affaires russes, à l'emploi du Conseil de recherche de la Défense du Canada.

M. Borisov affirme qu'en seulement trois ans on pourrait réchauffer le bassin de l'Arctique avec de l'eau de l'Atlantique à un tel point que la glace disparaîtrait sur la mer Arctique.

La température dans les régions polaires monterait de 30 ou de 35 degrés. Le "permafrost" disparaîtrait. La toundra serait transformée en prairies permettant l'élevage du bétail. Des steppes réapparaîtraient dans les déserts actuels, y compris au Sahara. Le permafrost est cette couche de sol toujours recouverte par la glace et qui ne dégèle jamais.

Les eaux canadiennes seraient plus chaudes, mais le niveau des océans n'augmenterait que de quatre pouces en 50 ans. L'écoulement des cours d'eau permettrait d'augmenter la production de l'énergie hydro-électrique.

Coût

M. Borisov ne donne pas l'estimé du coût du gigantesque projet. Mais il affirme qu'il nécessiterait la coopération de plusieurs pays du monde, notamment du Canada, des Etats-Unis et de l'URSS.

M. Borisov prétend que le projet permettrait à la terre de retrouver le climat qu'elle avait il y a entre 4,000 et 6,000 ans, alors que le bassin de l'Arctique était libre de glace durant toute l'année. Le refroidissement de la terre a commencé il y a 4,000 ans environ et s'est toujours poursuivi.

Le projet russe serait une solution aux grands problèmes que posent les courants marins actuels. Le Gulf Stream, un courant de l'Atlantique, le plus important courant d'eau chaude au monde, se déverse dans le bassin Arctique par la mer du Groenland. Mais ses eaux rencontrent immédiatement celles de l'océan Arctique. Les eaux chaudes de l'Atlantique se perdent ainsi dans l'entrée de l'océan Arctique.

Le projet russe ferait de l'Arctique un bassin de circulation d'eau. Une certaine quantité d'eau serait pompée de l'Arctique au détroit de Béring permettant ainsi au chaud courant de l'Atlantique de le traverser.

Résultats

Ce courant d'eau chaude ferait fondre la glace en trois ans, et entraînerait la formation d'un plus grand nombre de nuages ce qui augmenterait la quantité de pluie et ferait monter la température dans les régions boréales.

L'Arctique qui est recouvert de glaces, "constitue un énorme gaspillage de la chaleur de notre planète," affirme M. Borisov.

Le passage d'une quantité d'eau de l'Arctique dans l'Atlantique refroidirait les eaux de cet océan. Mais une étude a démontré que le refroidissement maximum ne serait pas pire que les périodes de temps froid survenues depuis une trentaine d'années.

Ce refroidissement maximum ne se produirait que durant deux ans et par la suite ne surviendrait que durant la saison chaude de l'année.

Edifices

Il semble que les Russes aient pensé à tout, ou à presque tout. M. Borisov prévient qu'il faudrait renforcer les fondations des édifices dans l'Arctique étant donné que le permafrost disparaîtrait.

"Mais le coût d'une telle entreprise serait minimum comparé aux gains énormes résultant de l'amélioration du climat," affirme-t-il.

Par exemple, on pourrait récolter dans le sud du Canada des produits agricoles subtropicaux.

Le barrage serait construit par sections d'environ 250 verges de longueur. Ces sections seraient préfabriquées dans des chantiers maritimes de la côte du Pacifique et seraient flottés en place. Ils seraient ensuite maintenus en place par des pilotis ou par un procédé de forage.

Le dessus du barrage serait penché afin de permettre aux bancs de glace de passer pardessus et de tomber du côté sud.

"Nous croyons qu'il sera un jour possible d'établir un échange d'eau artificiel sur toute la surface du globe", conclut M. Borisov.

Les nouveaux cubes-éclair "Bluecoat" donnent de plus belles photos

De nouveaux cubes-éclair photographiques qui donnent des photos en couleurs mieux réussies et montrent combien il reste d'éclairs ont été mis au point par Canadian General Electric.

On obtient un meilleur rendu des couleurs avec les nouveaux cubes-éclair, grâce à l'utilisation d'un revêtement en plastique bleu spécialement mis au point; ce revêtement est contrôlé avec précision pendant sa fabrication pour que son épaisseur soit uniforme, ce qui donne la même densité de filtrage pour chaque cliché pris à la lampe-éclair.

Les nouveaux cubes-éclair "Bluecoat" comportent également un point sensible vert sur chacun des quatre côtés du cube. Chaque fois qu'un côté est utilisé, le point vert qui se trouve devant la lampe-éclair devient noir. Cela fait savoir à l'utilisateur quelles lampes ont été utilisées et lesquelles sont encore bonnes pour prendre d'autres clichés.

Une pratique dangereuse: l'usage de pneus non assortis

A cause du grand nombre des pneus radiaux présentement sur le marché, le Conseil canadien de la sécurité routière désire mettre le public automobiliste en garde contre la pratique dangereuse d'accoupler ces pneus avec des pneus conventionnels, c'est-à-dire les pneus à cordes en diagonale ou ceinturés en diagonale.

On ne doit jamais se servir de différentes sortes de pneus sur une voiture, dit le Conseil. Lorsqu'on change de l'un à l'autre, on doit aller jusqu'au bout et en acheter cinq, car même le pneu de rechange doit appartenir à la même famille.

Selon le Conseil, l'accouplement des pneus non assortis sur une voiture est une source de perte de contrôle, à cause de l'action différente de chacun. Dans le pneu radial, les cordes de la carcasse sont disposées à angle droit, tandis que dans le pneu oval, ou à cordes en diagonale, ou ceinturé en diagonale, ou autre, les cordes sont tout simplement disposées en diagonale.

A cause du grand choix qui se présente à l'acheteur, le Conseil demande aux automobilistes de voir à ce que les pneus de leur voiture soient de fabrication identique. "Même dans le domaine de la sécurité, dit-il, quatre d'une sorte valent mieux que deux paires".

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

8.00—O Canada, Ouverture
8.05—Prière du matin
8.10—Intermède
8.15—Programme allemand
8.45—Programme russe
9.45—Vers Demain
10.00—Les amours anciennes
10.30—Présent-Dimanche
10.59—Signal-Horaire
11.00—Radio-Journal
11.15—Programme hollandais
11.30—Une fleur à mon balcon
12.00—Invitation à la musique
3.00—Orchestre symphonique
4.00—Radio-Journal
4.10—D'un océan à l'autre
4.30—Les héros de mon enfance
5.00—Canada, mon pays
5.45—Chapelet
6.00—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Nouvelles et sports
8.15—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Saskatchewan Radio Auditions
10.30—Récital
11.00—Météo, Pensée, Fin

HORAIRE D'ETE

LUNDI au VENDREDI

6.30—O Canada, Ouverture
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Radio-Journal
7.05—En douceur
8.00—Nouvelles locales
8.10—Chronique sportive
8.15—Bonjour Compatriotes
9.30—Les Joyeux Troubadours
10.00—2 minutes d'information
10.02—Au fil de l'heure
10.30—Présent
10.55—Communiqués
10.50—Signal-Horaire
11.00—Radio-Journal
11.15—Du St-Laurent aux sources françaises
11.30—Rond-Point
12.00—Nouvelles locales
12.10—Nouvelles agricoles
12.15—Détente
1.00—Les Bou-bou
4.00—Airs de Gitans (lundi)
4.00—Arlequin et Colombine (mardi et jeudi)
4.00—Au chant de l'alouette (mercredi)
4.00—Fiesta Mexicana (vendredi)
4.30—Bienvenue Saskatchewan
5.30—Le P'tit bal de l'ouest (lundi et mercredi)
5.30—Swing la baquesse (mardi, jeudi et vendredi)
6.00—Nouvelles locales
6.10—Chronique sportive
6.15—Présent
6.45—Chapelet
7.00—2 minutes d'information
7.02—Orbite '68
8.30—30 minutes d'information
9.00—Fernand Gignac

Soirées de la semaine

LUNDI

10.00—2 minutes d'information
10.02—Les muses s'amusent
12.00—Nouvelles CKSB
12.05—Météo, Pensée, Fin

MARDI

10.00—2 minutes d'information
10.02—Politique
10.15—Musique Sud-Américaine
10.30—Au temps du 78
11.00—Concert Symphonique
12.00—Nouvelles CKSB
12.05—Météo, Pensée, Fin

MERCREDI

10.00—2 minutes d'information
10.02—Les mercredis de la musique
12.00—Nouvelles CKSB
12.05—Météo, Pensée, Fin

JEUDI

10.00—2 minutes d'information
10.02—Studio d'essai
10.30—Au temps du 78
11.00—Le monde est mon pays
12.00—Nouvelles CKSB
12.05—Météo, Pensée, Fin

VENDREDI

10.00—2 minutes d'information
10.02—Comédies musicales
11.00—Signes du Zodiaque
11.30—Chansons Napolitaines
12.00—Nouvelles CKSB
12.05—Météo, Pensée, Fin

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouverture
6.35—Prière du matin
6.40—Intermède
6.45—Témoignages
7.00—Radio-Journal
7.05—Debout, c'est l'heure
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Bonjour Compatriotes
9.00—Nouvelles locales
9.10—Communiqués
9.15—En vedette, l'orchestre de . . .
9.30—Tel Quel
10.59—Signal-Horaire
11.00—Radio-Journal
11.15—Chansonnette
11.30—Terre des hommes
12.00—Variétés du samedi
3.00—Route 1170
4.00—Radio-Journal
4.05—Route 1170
5.00—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Actualités-ouest
6.15—D'un chansonnier à l'autre
6.45—Chapelet
7.00—J'ai tant dansé
8.00—Radio-Journal
8.10—Revue de la semaine
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—Salut les copains
10.00—Danse à St-Dilon
12.00—Nouvelles CKSB
12.10—Météo, Pensée, Fin

Gravelbourg — CFRG — Gravelbourg

Journée du dimanche

6.55—O Canada
6.56—Lecture de l'horaire
7.00—L'heure du concerto
8.00—Musique
8.30—Récital du dimanche
9.00—Ici Radio Canada
10.00—Les amours anciennes
10.30—La messe dominicale
11.30—Radio-journal
11.40—Les nouvelles du sport
11.45—Musique
12.00—Invitation à la musique
3.00—Orchestre Symphonique
4.00—Radio-journal
4.10—D'un océan à l'autre
4.30—Les héros de mon enfance
5.00—Une fleur à mon balcon
5.30—Mosaïque
6.00—Le cabaret du soir
8.00—Radio-Journal et Sport
8.15—Le cabaret du soir
10.00—Radio-Journal
10.03—Route enchantée
12.30—Fin des émissions

LUNDI au VENDREDI

6.55—O Canada
6.56—Lecture de l'horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Soleil Levant
7.30—Coquelicot
8.00—Prière du matin
8.15—Jus d'oranges et café
8.30—Nouvelles locales
8.38—Entre vous et moi
9.00—Nouvelles du sport
9.05—Entre vous et moi
9.30—Les Joyeux troubadours
9.45—Les Joyeux troubadours
10.00—Radio-Journal
10.03—Intermède musical
10.06—Présent (1ère édition)
10.30—Au Hasard
10.59—Le signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.15—Du St-Laurent aux sources françaises
11.31—Les Bou-Bou
2.30—Télé-requêtes et variété
3.00—Nouvelles locales
3.05—Télé-requêtes et variété
3.25—Nos malades
3.31—Présent (2e édition)
4.00—Radio-Journal
4.20—Nouvelles locales
4.25—Musique
4.30—Nouvelles du sport
4.35—Sur Boum 710
5.30—Le chapelet en famille
5.45—Autour d'une chanson
6.00—Angelus

Lundi soir

6.03—Les Muses s'amusent
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Homme de notre temps
9.00—Fernand Gignac
9.55—Musique
10.00—Au fil de la nuit
11.00—Radio-Journal
11.03—Fiesta Mexicana
11.33—France Applauds
12.03—Nouvelles CKSB
12.08—Pensée du soir
12.10—Fin des émissions

Mardi soir

6.03—Musique sud-américaine
6.30—Au temps du 78
7.00—Concert Symphonique
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Des livres et des hommes
9.00—Fernand Gignac
9.55—Musique
10.00—Au fil de la nuit
11.00—Radio-Journal
11.03—Arlequins et Colombine
11.33—France Applauds
12.03—Nouvelles CKSB
12.08—Pensée du soir
12.10—Fin des émissions

Mercredi soir

6.03—Les mercredis de la musique
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Horizons
9.00—Fernand Gignac
9.55—Musique
10.00—Au fil de la nuit
11.00—Radio-Journal
11.03—Au chant de l'alouette
11.33—France Applauds
12.03—Nouvelles CKSB
12.08—Pensée du soir
12.10—Fin des émissions

Jeudi soir

6.03—Studio d'essai
6.30—Au temps du 78
7.00—Le monde est mon pays
8.00—Trente minutes d'information
8.30—L'espace romanesque de la littérature
9.00—Fernand Gignac
9.55—Musique
10.00—Au fil de la nuit
11.00—Radio-Journal
11.03—Arlequin et Colombine
11.33—France Applauds
12.03—Nouvelles CKSB
12.08—Pensée du soir
12.10—Fin des émissions

Vendredi soir

6.03—Panorama de la musique
7.00—Signes de zodiaque
7.30—Chansons napolitaines
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Le repos du guerrier
9.00—Fernand Gignac
9.55—Musique
10.00—Radio-Journal
10.02—Au fil de la nuit
11.00—Radio-Journal
11.03—Fiesta Mexicane
11.33—France Applauds
12.03—Nouvelles CKSB
12.08—Pensée du soir
12.10—Fin des émissions

Journée du samedi

6.55—O Canada
6.56—Lecture de l'horaire
7.00—Soleil Levant
8.00—Prière du matin
8.15—A votre santé
8.30—Jus d'oranges et café
8.45—Nouvelles et commentaire du Sask. W. Pool
9.00—Le coin des enfants
9.30—Musique
10.00—Tendrement
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Nouvelles du sport
11.15—Chansonnettes
11.30—Terre des hommes
12.00—Samedi jeunesse
3.30—Le monde parle au Canada
4.00—Radio-Journal
4.05—Les coulisses de l'actualité
4.25—Nouvelles du sport
4.30—D'un chansonnier à l'autre
5.00—Magazine sportif
5.30—Une loge à l'opéra
6.00—Radio-Journal
6.02—Salut les copains
7.00—Samedi jeunesse
8.00—Radio-Journal
8.10—Revue de la semaine
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—C'est chouette
10.00—Au fil de la nuit
11.00—Radio-Journal
11.03—Pensée du soir
11.08—Fin des émissions

RIVETS par George Sixta











BOZO par Foxo Reardon









Ferland

40e anniversaire de mariage

Une fête inoubliable avait lieu à Ferland, le 6 juillet, à l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Antonio Fournier (Florence Morin), de New Westminster, C.-B. Cette fête fut organisée par les six enfants des jubilaires, Aimé, de Ferland, Aline (Mme Fernand Guy), de Victoria, C.-B., Jeannine (Mme Raymond Lizée), de Gravelbourg, le docteur Antonio, de l'Ile Perrault, Qué., Laurrianne (Mme Duncan McGinnis), de San Francisco, et Henriette, de New Westminster, C.-B.

La cérémonie débuta par la messe à 4 h. de l'après-midi, célébrée par un neveu des jubilaires, M. l'abbé Adrien Chabot, de Willow-Bunch. L'homélie fut rendue par un autre neveu, le R. P. Albert Fournier, O.M.I. Mlle Henriette Fournier fit les frais du chant, accompagnée à l'orgue par Mme Paul-Emile Lacasse.

Après la messe, un banquet fut servi à une cinquantaine de convives. Le toast fut présenté aux héros du jour par M. Aristide Fournier. Le Dr Antonio Fournier félicita et remercia ses parents au nom de la famille. Après la présentation d'un programme, parents et amis se rencontrèrent pour une soirée dansante. Le gâteau de circonstance avait été confectionné par une nièce, Mme Léandre Chabot.

Parmi les invités on remarquait les sept frères et les trois soeurs de la jubilaire: Joseph et Paul Morin, de Ferland, Elphège, d'Edmonton, le docteur Rosario et son épouse, de Gravelbourg, le docteur Léonard, de Detroit, Mich., le docteur Jean-Marie, de Pincourt, près de Montréal, Qué., Wilfrid, d'Edmonton, Alfreda et Marie-Jeanne (Mme J.-Baptiste Couture), de Gravelbourg, et Emilienne (Mme Claude West), de Vancouver. Une soeur, Mme Marianne Johnson, de Falher, Alta, ne put assister à la fête. On remarquait aussi les frères et soeurs du jubilaire: Aristide et Charles Fournier, de Ferland, Mmes Alex. Laberge et Léophile Chabot, de Willow-Bunch. Une soeur, Mme Beaudoin, de New Westminster, n'était pas présente. De nombreux neveux et nièces et amis jouirent aussi de cette belle fête.

Excursion

M. l'abbé Roger Ducharme, M. Adrien Brisebois et les Scouts sont revenus enchantés de leur excursion au Camp de Maillardville.

Va-et-vient

M. et Mme Alphé Lacasse et leur famille, de Cadillac, ont rendu visite à leurs parents, dimanche dernier.

M. et Mme Paul-Emile Lacasse et leur famille sont allés visiter des amis à Cadillac, dernièrement.

Le lundi 8 juillet, MM. Alphé et Paul-E. Lacasse, Mmes Edmond Tardif et L. Beaudoin ont visité leurs enfants, Georges et Rita, hospitalisés à Regina.

M. et Mme Paul Morin et leurs filles, Aline et Emilienne, ont visité leurs parents à Lac Labiche, Alta, dernièrement.

Çà et là

M. et Mme Charles Fournier, ainsi que M. et Mme Lucien Beaudoin et leur famille, ont assisté au mariage de M. Paul Aussant à Mlle Louise Gauthier, à Gravelbourg, le samedi 27 juillet.

Le 2 août, MM. et Mmes René Couture, Charles, Gaston, Gérard et Roger Fournier, Mme Angeline Fournier, M. et Mme Rosaire Chabot et M. et Mme Lucien Beaudoin et leur fille, Rita, sont allés à Moose Jaw à l'occasion du mariage Sagal-Roberge.

Etaient en visite dernièrement: Mme Clara Symes, de Vancouver, Mme Annette Denis et son fils, Brian, d'Ottawa, M. et Mme J.-E. Chabot, de Gravelbourg, M. et Mme Hervé Leblanc et leurs filles, de Prince-Albert, M. et Mme Lionel Fournier, M. et Mme Jean Charette, de Hull, Qué., M. et Mme Emile Beaudoin, de Ste-Agathe, Qué., M. et Mme René Senécal et leur famille, de St-Paul, Alberta, M. et Mme Joseph Braconier, M. et Mme Don Gavoronsky, de Regina, M. et Mme Hector McMullin, de Dawson Creek, M. et Mme François Clermont, de Calgary, M. Maurice Clermont, de l'Aviation canadienne à Kingston, Ont., M. et Mme P. Gauvin, de Calgary.

M. et Mme Valmore Couture et leur famille sont allés au Lac Waskasiu pour des vacances.

M. et Mme Camille Hamel et leur famille ont visité leur mère et belle-mère, Mme Sincenne, de Val Marie.

M. et Mme Roger Fournier sont allés en vacances chez M. et Mme Jack Lynch, de Winnipeg, et à Saskatoon.

Le dimanche 28 juillet, M. l'abbé Roger Ducharme baptisa l'enfant de M. et Mme Jean-Louis Morin, de Tompkins, sous le nom d'Annette. Les parrain et marraine sont M. et Mme Louis Mercier, grands-parents de l'enfant.

M. Georges Lacasse est revenu de l'hôpital de Regina.

M. Léopold Morin a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Gravelbourg et est de retour chez lui.

Tous ont appris avec regret que M. Treflé Brisebois a perdu l'index et endommagé deux autres doigts lors d'un accident survenu sur sa ferme.

Félicitations à M. et Mme Gaston St-Jacques (Denise Chabot), autrefois de Ferland et maintenant de Glentworth, à l'occasion de la naissance d'une fille à l'hôpital de Gravelbourg le 8 août.

Le 25 juillet, les Jeannettes, leurs cheftaines et M. l'abbé R. Ducharme, curé, sont allés à Gravelbourg où ils ont visité le monastère, la cathédrale, le poste de radio CFRG, le foyer d'Youville et l'évêché.

Noces d'or de M. et Mme Honoré Gallais, célébrées à St-Brieux le 5 juillet

ST-BRIEUX — Le vendredi 5 juillet, M. et Mme Honoré Gallais célébraient leur 50e anniversaire de mariage. La journée débuta par une grand-messe célébrée par M. l'abbé J. Rivard. Les servants de messe étaient Gilbert Gallais, neveu des jubilaires, et Gérald Sitter, petit-fils. Les garçon et demoiselle d'honneur d'il y a 50 ans furent remplacés par M. Alexis Gallais, frère du jubilaire, et Mme Jeanne Leray, soeur de Mme Gallais.

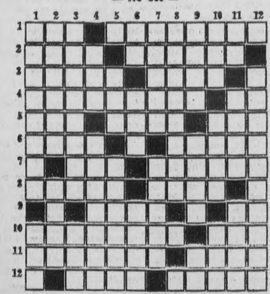
Un souper fut servi à la salle paroissiale. M. François Gallais, au nom de la famille, lut une lettre de remerciement, puis la présenta à ses parents. M. Maurice Gallais, cadet de la famille, agissait comme maître de cérémonies et présenta chacun des membres de la famille qui, à leur tour, remercièrent leurs parents pour tous ce qu'ils ont fait pour eux.

Une réception eut lieu à la demeure des jubilaires où de nombreux cadeaux de la part des parents et amis leur furent présentés. Ils reçurent de la part de leur famille une chaise à bascule.

Les membres de la famille présents à cette fête étaient: Maurice, de Vancouver; Hubert, son épouse, Margaret, et leurs cinq fils, Arthur, Terry, Alan, Ralph et Michael, d'Ethelton, Sask.; Marie, à la maison; M. et Mme Edmond Bélanger (Céline), de Mervin, Sask.; Brieux, son épouse, Rose-Marie, et leurs enfants, Jacqueline, Fleurette, Charlotte, Léandre et Rhéal, de St-Brieux; M. et Mme Charles Jullion (Agnès), de Vawn; M. et Mme Don McLeod (Gertrude) et leurs enfants, Michelle, Angus, Duncan et Ian, de St-Bruno, Qué.; la Rév. Sr Marie-Solange (Thérèse), Fille de la Providence, de Prince-Albert; M. et Mme Paul Sitter (Anne) et leurs enfants, Monica, Gérald, Thérèse et Richard, de St-Boniface, Man.; François, son épouse, Laurette, et leurs enfants, Nathalie et Murielle, de Kingston, Ont.; M. et Mme Gilbert Levangie (Cécile) et leurs enfants, Colette, Céleste et Danielle, de Kirkland, Ont.; M. et Mme Ted Williams (Hélène) et leur fils, Stuart, de Regina. On remarquait aussi la présence de Mme Madeleine Tétreault, soeur de M. Gallais, et sa fille, Mme Aline Kirkwood, de New Westminster, C.-B., et d'une nièce, Mme Ernestine Fenny, de Winnipeg.

Bonheur et longue vie aux jubilaires.

— No 566 —



HORIZONTALEMENT

1—Sorte de bateau. — Partie du théâtre.
2—Foyer de la cheminée. — Degrés.
3—Mammifères ruminants. — En outre.
4—Pas sujets à changer. — Article.
5—Joyeux. — Transpirer. — Se dit d'une difformité du pied.
6—Ville d'Autriche. — Parure de femmes.
7—Encrées. — Fixai quelqu'un.
8—Sorte de bobine. — Guide.
9—Vague de la mer. — Terminaison.
10—Espèce de grand filet. — Ce qui existe de plus substantiel en fait de doctrine.
11—De premier ordre(plur). — Existera.
12—Epoques. — Sorte de broderie.

VERTICALEMENT

1—Enduit à la chaux dont on revêt les murs extérieurs. — Mouche africaine.
2—Chef élu des clans cosaques. — Soûl.
3—Contraire aux lois naturelles. — Bière anglaise.
4—Troublé. — Fabrique des selles.
5—Tamis. — Immédiatement.
6—Dans le corps. — Avalée. — Tout aliment apprêté.
7—Qui rend service. — Inventas.
8—Située sur le côté d'une chose.
9—Poisson (plur). — Coupe de près la laine. — Tellement.
10—Fils de Noé. — Abjection. — Assaisonnement.
11—Jumelles. — Vanta. — Rivière de France.
12—Dignité de patriarche.

SOLUTION DU PROBLEME No 565

■ **Horizontalement:** 1. Atrabilaires; 2. Liane — Etrive; 3. Ortier — Sil; 4. Se — SS — La — DL; 5. Aciérée; 6. Attacherons; 7. Attentèrent; 8. Etonner; 9. Rince — Sa — Ma; 10. Er — Ex — Rondes; 11. Réa — En — Utile; 12. Artérialiser.

■ **Verticalement:** 1. Alose — Aérera; 2. Tire — Attirer; 3. Rat — Otton — At; 4. Anis — Tence; 5. Bées — Annexer; 6. Acte — Ni; 7. Lé — Cher; 8. Atelier — Soûl; 9. Ir Aéré — Anti; 10. Ris — Rond — Dis; 11. Evident — Mêle; 12. Selles — Raser.

Billet du jeudi

L'histoire de Riel, reprise au théâtre

Il y a en Amérique des Indiens qui ne le sont pas, et il y a les Métis, qui le sont encore moins.

On fabriqua un jour le terme Amérindien pour désigner l'indigène du nouveau monde, le distinguer par là de l'habitant de l'Inde — avec lequel il n'a rien de commun, sinon le teint rougeâtre, jusqu'à un point.

Le mot n'est guère employé que par savants et spécialistes, quelques écrivains, et surtout pas par le métis.

Celui-ci est l'équivalest du mulâtre chez les nègres, c'est-à-dire l'homme né d'un père à peau rouge et d'une mère blanche, ou vice versa.

Ce qui ne le diminue en rien ni ne lui ajoute aucune qualité particulière, bien qu'il puisse conserver des caractéristiques de l'une ou de l'autre race, ou des deux, et jusqu'aux défauts de l'une ou de l'autre, ou des deux.

Ce qui encore ne prouve rien, ne distingue pas le métissé d'un autre homme, rouge, noir ou blanc.

Les métis du Canada, ceux-là surtout des provinces de l'Ouest, tinrent longtemps la vedette au pays, en la seconde partie du dix-neuvième siècle, à cause de Louis Riel leur chef, qui déclencha l'insurrection contre le gouvernement de la reine Victoria d'Angleterre, et fut pendu.

* * *

On n'est pas sans savoir que Riel devint fou et qu'il l'était on ne peut plus, au moment de son arrestation par les soldats de Sa Majesté britannique.

Aussi est-on estomaqué d'apprendre qu'il fut exécuté malgré sa démence, tandjs que William Henry Jackson, son premier secrétaire pendant la période de rébellion, échappa à la potence parce que jugé fou.

Ce Jackson ne mourut à New York qu'en 1952, à l'âge respectable de 90 ans, alors que Riel n'est plus depuis 1885.

Selon qu'on est puissant ou misérable, disait La Fontaine, et selon qu'on paraissait dans le temps dangereux ou pas pour l'autorité de Londres, telle que représentée à Ottawa par un Parlement très pro-anglais, le traitement pouvait varier quelque peu.

Il varia, dans ce sens que Jackson sauva sa peau et que Riel perdit la sienne.

On nota à l'époque que le procès du chef accusé de trahison s'instruisit devant le juge Richardson et que la moitié des membres du jury étaient de langue anglaise.

Les métis ne manquaient pas de sympathie dans les milieux autres que le leur, et pas que chez les Canadiens français.

Non seulement l'Irlandais sympathique que fut William B. O'Donoghue se laissa gagner tôt à la cause des révoltés, mais deux sur trois des secrétaires de Riel au Conseil des Métis n'étaient pas d'origine française: Jackson et Louis Schmidt, ce dernier d'ascendance allemande, qui avait fait une partie de ses humanités au Séminaire de Saint-Hyacinthe, fut député à Winnipeg et mourut à près de 94 ans, en 1935.

* * *

C'est l'histoire de Riel et de la résistance des métis dans le Nord-Ouest, de 1869 à 1885, que reprend Jean-Louis Roux sous la forme théâtrale, dans une pièce intitulée **Bois-Brûlés**, qui fut représentée en première par le Théâtre du Nouveau Monde de Montréal, au théâtre Port-Royal de la Place des Arts dans la métropole, le 3 novembre 1967.

Fasciné par le personnage dramatique de Riel, Roux essaya de le montrer dans ce qu'il appelle un reportage épique, sous des aspects obligeant à une longue nomenclature: illuminé, rebelle, prophète, dément, démagogue, idéaliste, meneur, malheureux, héros, solitaire, mystique, sacrilège.

L'homme était de taille et il n'était pas facile de le ressusciter, avec comme toile de fond cet Ouest canadien avec lequel il s'identifie.

Les Editios du Jour publient l'ouvrage dans un volume de plus de deux cents pages, où l'on rappelle qu'à la scène la distribution comprenait des noms comme ceux de Léo Ilial, Albert Millaire, Henri Norbert, Edgar Fruitier, Jean Lajeunesse, François Rozet, Paul Hébert, Roger Garceau, Yvon Dufour, Sita Riddez, Sophie Clément et Kim Yaroshevskaya, dans le rôle de la reine Victoria.

La pièce, qui n'est pas quelconque, s'ajoute à l'abondante bibliographie sur le mystérieux Riel, dont on n'a pas encore réussi à percer l'ambiguité.

L'Illettré

M. et Mme Louis Germain, de Gravelbourg, ont fêté leur 60e anniversaire de mariage

GRAVELBOURG — Le dimanche 7 juillet, M. et Mme Louis Germain, du Foyer Youville, célébraient leur 60e anniversaire de mariage. M. Germain naquit à St-Stanislas, Qué., en 1885, tandis que Mme Germain naquit à Weedon, Qué., la même année. Ils unirent leurs destinées à Cantal, Sask., en 1908. Ils déménagèrent à Gravelbourg en 1946 et entraient au Foyer en 1964.

Sont venus de l'extérieur pour l'occasion: le frère unique de Mme Germain, M. Henri Gauthier, et son épouse, Eveline, de Laurel, Montana, et leur fils, le Frère Laurence, du Massachusetts, E.-U.; ses soeurs, Mme Léonie Lizée, de Gravelbourg, Mmes Doris Cornell et Marie Osborne, de Los Angeles, Cal.; la soeur de M. Germain, Mme Césarie Morissette, de Gravelbourg; les trois filles des jubilaires, Mme Paul Donais (Annette), de Vancouver, Mme Stan Grabowski (Rose), d'Oakland, Cal., et Mme Omer Lizée (Thérèse), de Gravelbourg; M. et Mme E. Donais, de Calgary, M. et Mme Kurt Werniche (Jeannette), de Vancouver, C.-B., Hector, Rita et Lucien Lizée, tous de Gravelbourg.

Au cours de l'après-midi, un thé fut servi au Foyer. Soeur Philomène Lalonde, S.G.M., directrice du Foyer, se joignit aux invités d'honneur. Une messe fut ensuite célébrée en la chapelle par le R. P. J. Leclerc, O.M.I., aumônier du Foyer. Les Soeurs Grises aidèrent la chorale pour le chant durant la messe. La chapelle était magnifiquement décorée pour l'occasion. Un souper fut ensuite servi chez M. et Mme Omer Lizée. A cause de la santé délicate de M. Germain, le nombre de parents et d'amis qui assistèrent à cette grande fête fut limité.

Félicitations à M. et Mme Louis Germain.

Voyageurs

M. et Mme Alain Pereux, de Pine Falls, sont retournés à leur foyer après avoir visité M. le Dr et Mme W. T. Sheer.

Vawn

Pique-nique

Pour la quatrième année consécutive, le pique-nique régional de l'A.C.F.C. a été un succès. Le dimanche 4 août, environ 500 Canadiens français des paroisses de Delmas, North Battleford, Vawn, Jackfish, Butte-St-Pierre, Makwa, Meadow Lake, Fairholme et Debden se sont rencontrés au Lac Pique-Nique, à six milles au nord de Vawn. Tous passèrent un agréable après-midi, sur la grève, au terrain de balle ou paisiblement assis à l'ombre en bordure du sentier verdoyant.

Le président général de l'A.C.F.C. et le vice-président du nord, MM. Roger Lalonde et Omer Archambault, sont venus avec leurs familles. Ils ont circulé dans la foule pour rencontrer les gens et serrer la main à tous et chacun.

Il y eut quatre joutes de balle. La première entre deux équipes d'anciens de la région. Deux équipes de jeunes garçons se disputèrent ensuite le trophée de l'A.C.F.C. L'équipe de Vawn l'emporta sur l'équipe de North Battleford. L'équipe des filles de Vawn remporta le trophée de l'A.C.F.C. en une troisième joute contre Jackfish. Enfin, les grands garçons se divisèrent en deux équipes pour une quatrième joute qui se termina à 7 h. du soir. Pendant ce temps se déroulait un tournoi de fer à cheval entre les hommes.

Les cercles de Vawn et de Jackfish servaient les goûters et les liqueurs. Les cercles de l'A.C.F.C. de Battleford et Delmas étaient en charge de l'organisation, de la publicité et des jeux.

La journée se termina par un feu de camp avec chants par les enfants. Tous partirent heureux en se donnant rendez-vous pour l'an prochain.

Willow-Bunch

Çà et là

Sont venus dans la paroisse dernièrement: Mme Fillion, M. et Mme Rosaire Therrien et leurs cinq enfants, Gerry et Lorraine Therrien, tous d'Edmonton, chez M. et Mme Dollard Piché; M. et Mme Roland Boulianne et leurs deux filles, d'Edmonton, chez M. et Mme François Rodrigue; M. et Mme Charles Campagne et leurs quatre enfants, d'Airdrie, Alta, chez M. et Mme Pierre Campagne.

Mme Kennedy, d'Arden, Manitoba, est retournée le 2 juillet après avoir passé deux semaines chez ses filles, Mmes Roch Granger et Léonard Bérard.

M. Louis Desautels est venu visiter ses parents, M. et Mme Pierre Desautels.

M. et Mme Ernest Lespérance se sont rendus à Kansas City pour y visiter leur frère et beau-frère, M. Eugène Lespérance, qui travaille aux moissons depuis quelques semaines.

Mme Léopold Beauchesne et ses enfants sont allés passer leurs vacances avec leur époux et père à Kansas City où M. Beauchesne travaille durant les moissons.

Mme Marthe Porter et ses deux enfants se sont aussi rendus à Kansas City pour y visiter leur époux et père.

M. et Mme Sylvio Sylvestre et leur famille passèrent la longue fin de semaine à leur chalet d'été au lac Carlyle.

M. Roger Laberge, accompagné de sa fiancée, visita ses grands-parents, MM. et Mmes A. Laberge et L. Couture, ainsi que M. et Mme Michel Bonneau.

M. et Mme Orphis Champigny et leur famille sont allés passer quelques jours de vacances à Black Hills.

MM. Gérard et Richard Cayer ont passé une semaine de vacances au parc Yellowstone.

M. L. Youngberg, de Penticton, C.-B., a passé une couple de semaines de vacances avec son épouse et leurs deux enfants.

Mme Marthe Thomasset, de Victoria, C.-B., a visité M. et Mme Lucien Couture et d'autres amis.

M. Denis LeRayet et un ami, M. Richard Ingold, de Moose Jaw, sont venus chez M. et Mme L. Couture.

Mlle Jeannette Champigny, de Saskatoon, accompagnée de son fiancé, est venue visiter ses parents, M. et Mme O. Champigny.

MM. et Mmes Maurice Durand et Denis Bruneau et leurs familles, ainsi que M. Réal Bruneau, ont passé une semaine de vacances au lac.

M. Roger Dionne a conduit ses parents, M. et Mme Edouard Dionne, et sa tante, Mme Emilien Ducharme, à Moose Jaw où ils passèrent quelques jours chez leurs gendre et fille.

Mme Raymond Campagne a conduit son mari à Moose Jaw où il prit l'autobus pour se rendre à Saskatoon où il a suivi des traitements médicaux.

M. et Mme François Therrien et Mme Dollard Piché sont allés par avion en Ontario et à Montréal et autres endroits de l'Est où ils visitèrent des parents.

Mme Roger Bruneau et sa fille, Louise, sont allées passer un mois de vacances chez leur mère et grand-mère et autres parents à Montréal.

M. Jos. Bellefleur a conduit MM. Wilbrod et Emile Desautels à Kansas City pour y chercher M. Pierre Desautels, malade. Le fils de ce dernier, Emile, est demeuré à Kansas City pour aider aux moissons. M. W. Desautels a aussi conduit son frère, Pierre, à Regina pour examens médicaux.

MM. et Mmes Antonio Fiset et Albert St-Yves sont revenus d'un voyage en Alberta où ils ont visité leurs enfants et des amis.

Mlle Pierrette St-Yves, de Moose Jaw, est venue passer quelques jours chez ses frères, Albert et Bernard, et ses oncle et tante, M. et Mme Henri Cayer.

M. l'abbé Lucien Roy, vicaire à Gravelbourg, a maintenant charge de la paroisse de Swift Current. Tous lui souhaitent un fructueux apostolat dans sa nouvelle paroisse.

M. l'abbé A. Chabot a assisté à la bénédiction de l'église d'Eastend où il a déjà été curé.

M. et Mme Emery Bilodeau et leur fille, Carmelle, d'Edmonton, visitèrent M. et Mme Alphonse Prévost.

M. William Martin et sa soeur, Mme Louisa Coldwell, venus pour les funérailles de leur père, M. Georges Martin, sont retournés à New Westminster, C.-B.

M. et Mme André Beauregard, de Maillardville, C.-B., vinrent visiter M. Léonide Beauregard, récemment.

M. et Mme Gérard Bruneau et leurs trois fils, de New Westminster, C.-B., sont venus visiter leurs tantes, Mmes Léona Beauchesne et Joseph Bruneau, dernièrement.

M. Rosario Grégoire et son fils, Claude, et Mme Sylvio Grégoire se rendirent à Esterhazy et de là, à Winnipeg, où ils visitèrent le R. P. Jean-Baptiste (Roger Benoit), trappiste. Mme S. Grégoire prit l'avion à Winnipeg pour retourner à Montréal. Elle était venue visiter sa mère, Mme Albert Bilodeau, à Coronach, et son père, gravement malade à l'hôpital de Weyburn.

Mme Marie-Ange Lemieux, de Shaunavon, et Mlle Germaine Duperreault, de Saskatoon, visitèrent les familles Albert Lemieux et Armand Duperreault, récemment.

Mme Jos. Ryan et trois de ses enfants, de Sarnia, Ont., passèrent quelques jours chez leur mère et grand-mère, Mme Alice Bonneau.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Surveillez le danger d'un revers financier. Ne vous laissez pas influencer par les parents. Ne risquez pas une longue maladie par un manque de précautions.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Il ne faut pas être trop ambitieux. Votre situation sociale est à la baisse, car vous choquez parfois votre entourage. Attention à votre santé, demeurez calme.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Prenez les événements financiers avec calme. Mais attention aux attaches sentimentales dans le milieu d'affaires. Demeurez sobre en tout, ne buvez jamais au travail.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Suivez votre jugement, ne vous laissez pas influencer par des amis. Attention, le charme extérieur n'est pas une garantie d'intelligence. Aucun abus dans les boissons.

LION du 23 juillet au 23 août

Evitez les discussions d'affaires en présence d'étrangers. Ne faites jamais de promesses amoureuses, que vous n'avez l'intention de tenir. Evitez le surmenage à tout point de vue.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Avant toute transaction, achat, vente ou échange, pesez avec attention vos décisions. Surveillez les personnes qui vous flattent.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Semaine propice aux événements financiers. N'oubliez jamais l'aspect légal d'une transaction. Une évolution intéressante dans votre vie sentimentale. Un corps sain résiste davantage à la maladie.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

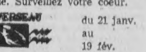
Durant une baisse dans les affaires, il faut réexaminer une opération; faites un inventaire de vos ressources. Vous êtes choyé par quelqu'un. N'oubliez jamais le repos nécessaire.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

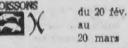
Attention aux décisions concernant les questions financières. Votre expérience sentimentale peut vous aider à reconnaître une personne qui ne veut que vous utiliser. Détendez-vous, et prenez des jus.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Ne laissez pas tomber un projet quand vous approchez du but. Eliminez les obligations et corvées envers les membres éloignés de la famille. Surveillez votre coeur.

VERSEAU  du 21 janv. au 19 fév.

Avant de vous quereller avec vos associés, rassurez-vous que vos opinions soient précises. Surveillez l'influence féminine. Trop de surmenage nuit à votre système nerveux.

POISSONS  du 20 fév. au 20 mars

Démontrez votre capacité intellectuelle, sans déplaire à vos supérieurs. Liez-vous avec des personnes qui peuvent vous aider. L'exercice régulier est nécessaire.

Saint-Front

Çà et là

M. et Mme Roland Gatin, de Saskatoon, passèrent quelques jours chez M. et Mme F.-Xavier Bouchard avant de déménager à Lavigan où M. Gatin a été transféré.

Le R. P. Norbert Dufault, O.M.I., de Patuanack, visita ses cousins, M. et Mme Lionel Dufault, en revenant du Manitoba où il avait rendu visite à sa mère.

M. Henri Basset, de Peterson, a passé quelque temps chez MM. et Mmes Germain et Gérard Hurion, Paul Dubreuil et Jos. Basset.

M. Léo Proulx, de Moose Jaw, a visité ses parents, M. et Mme P.-H. Proulx.

M. et Mme Laurent Plamondon, accompagnés de leurs enfants, partirent le 28 juin pour une semaine de vacances chez leurs gendre et fille, M. et Mme Jean-Marie Tardivel, à Thompson, Man. Leur fils, Gilbert, est demeuré à Thompson où il trouva du travail pour les vacances d'été.

M. et Mme Jos. Baril assistèrent au mariage de leur neveu, M. Donald Lepage, célébré à Regina le 28 juin, et se rendirent également à Montmartre pour y visiter d'autres parents.

MM. et Mmes Maurice Bussière, Georges Plamondon et Lucien Bussière se rendirent à Moose Jaw pour le mariage de leur neveu et cousin, M. Gérald Courteau.

M. et Mme Raymond Chatel et leurs quatre enfants, de St-Claude, Man., passèrent la fin de semaine du 29 juin chez leurs oncle et tante, M. et Mme Marcel Samson, et leurs cousins et cousines, MM. et Mmes Emile Samson et Myron Sunderland. Mme Marcelle Roy et ses quatre enfants, de Nipawin, profitèrent du passage de leurs cousins pour participer à la réunion de famille.

MM. et Mmes Gérard Lanouette et Maurice Fransoies et leurs enfants, de Fannystelle, Man., passèrent la fin de semaine chez leurs oncle et tante, M. et Mme J.-O. Lanouette, et chez leurs cousins et cousines, MM. et Mmes J.-B. Beaudry, Lucien Richard et Aurèle Syrenne.

M. et Mme Gérard Hurion et leurs trois enfants partirent le 28 juin pour des vacances d'une semaine à Banff, Alta, et à Field, C.-B.

M. et Mme Marcel Syrenne et leurs enfants, de Midale, passèrent la fin de semaine dernière à visiter Mme Leda Syrenne, ainsi que MM. et Mmes Léo, Louis et Aurèle Syrenne, Lucien Richard, J.-O. Lanouette et J.-B. Beaudry.

M. et Mme Marius Syrenne et leurs enfants, ainsi que MM. Alphonse et Horace Syrenne, tous de Saskatoon, passèrent la fin de semaine dans leurs familles.

M. et Mme Eldon White et leur bébé, Douglas, de Saskatoon, visitèrent M. et Mme F.-X. Bouchard.

Mme Roland Gooveарts et deux de ses enfants, de Winnipeg, passèrent deux semaines chez M. et Mme Louis Le Strat.

Prompt rétablissement à Mme Germain Hurion, hospitalisée depuis le 26 juin. Le 10 juillet, elle dut être transférée, par ambulance, de l'hôpital de Rose Valley à celui de l'Université de Saskatoon.

L'homme, qui vit aujourd'hui, ne parait plus demain, et quand il a disparu à nos yeux, il s'efface bientôt de notre pensée. — Imitation

Wawota

Çà et là

M. et Mme Robert Jacques, Mme Georgine Zébière et M. et Mme Walter Bill, de Fairlight, rendirent visite à M. et Mme W. Wyporowich, de Wodsworth.

Le 5 juin avait lieu, dans le vieux presbytère à Oak Lake, Man., un thé en l'honneur de M. et Mme Auguste Vandersheaghe à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage. Un grand nombre de parents et d'amis, dont Mme G. Zébière, MM. et Mmes Maurice Zébière et Robert Jacques et Mlle Fernande Blaise, vinrent offrir leurs meilleurs voeux aux jubilaires et leur présenter de jolis cadeaux. Ils reçurent aussi de nombreuses cartes de félicitations.

M. et Mme Emile Baudu se rendirent à Prince Rupert où ils visitèrent Mme Marie Friese et sa famille.

MM. et Mmes Marcel Zébière et Bill Steliga, de Winnipeg, sont venus visiter Mme G. Zébière et M. et Mme R. Jacques. Ils ramenèrent à Virden Mme S. Marion, qui avait passé quelques jours à St-Boniface où elle visita son amie, Mme Ernestine Ritchot.

M. et Mme R. Péloquin et leurs deux fils, Mme Alfred Gariépy, et M. et Mme Emile Baudu, de St-Boniface, Man., rendirent visite à M. et Mme André Baudu, de Vandura, et visitèrent leurs amis à Dumas.

Campagne de sécurité des pneus 1968

Vous roulez sur l'autoroute entre 50 et 60 m/h, satisfait de ne pas dépasser la limite de vitesse, euphorique parce que le temps est ensoleillé et clair et heureux parce que votre moteur ronronne bien.

Ce drôle de petit "boump-boump-boump" d'il y a une couple de jours s'est bien accentué un peu, mais c'est entendu que vous allez y voir un bon jour.

Soudain, le bruit se transforme en un alarmant "toump-toump-toump". Le volant vous tourne dans les mains. La voiture fait une embardée et se met à frémir. La suite pourrait être violente et mortelle. Si le conducteur est un expert et ne prend pas panique, il survivra peut-être, mais ce n'est pas garanti.

Que s'est-il produit?

Le conducteur, expert ou non, a négligé ses pneus. Un pneu avant est devenu usé et endommagé à l'intérieur.

Le "boump-boump - boump", c'était un avertissement auquel il n'a pas prêté attention. Le reste, c'était ce qui peut arriver à l'éclatement d'un pneu à grande vitesse: perte de maîtrise de la voiture et calamité possible pour celle-ci et le conducteur.

Ce n'est pas là simple fiction: c'est arrivé et par trop souvent. Cela arrive parce que les gens négligent leurs pneus. Ils oublient de les examiner de temps à autre ou de le faire faire par un mécanicien ou le pompiste. Ils semblent oublier aussi que le seul point de contact (et donc le seul moyen de maîtrise) entre voiture et chaussée réside dans les pneus.

Seulement quelques pouces carrés de caoutchouc touchent la chaussée et assurent la maîtrise d'un véhicule de 1 à 2 tonnes à des vitesses allant jusqu'à 60 m/h.

Il y a donc des gens qui oublient de s'occuper de ce caoutchouc?

Vous direz peut-être que c'est ridicule; dites plutôt que c'est chose commune. Regardez les pneus des voitures la prochaine fois que vous entrerez dans un parc de stationnement. Mieux encore, voyez vos pneus à vous.

Quand ils sont neufs, point d'inquiétude. Les pneus modernes sont robustes, résistants, souples et faits pour subir bien des coups. Bien des coups, oui, mais pas à l'excès. Si votre voiture compte deux années, il y a tout à parier que les pneus sont usés au point dangereux si vous ne les avez pas changés.

Le changement revêt deux formes: remplacement ou rotation régulière. Comme il y a tant de gens qui oublient de voir à la rotation de leurs pneus, le mieux serait d'examiner vos contacts avec la chaussée et de les remplacer s'ils laissent à désirer.

Quels pneus laissent à désirer?

Le pneu nu comme un genou. Le pneu dont la bande de roulement est usée sur les côtés laisse à désirer. Le pneu dont la bande est usée au milieu laisse à désirer. Tout pneu usé de quelque façon laisse à désirer: il pourrait démolir votre voiture, vous accidenter, vous coûter la vie et faucher celle d'autres gens.

Comment les pneus viennent-ils à s'user?

Si bien fait et robuste que soit un pneu au début, il est constitué de caoutchouc et tourne à grande vitesse en frottant contre le béton et d'autres matériaux routiers. Il ne peut que s'user à la longue.

Puis, étant ce qu'ils sont, les automobilistes aident de diverses façons leurs pneus à s'user plus vite. Ainsi, ils conduisent trop rapidement et souvent par temps chaud lorsqu'ils cherchent à couvrir beaucoup de chemin par jour durant les vacances d'été.

Ensemble, la chaleur estivale et la grande vitesse font que la bande de roulement s'use à l'excès; en outre, il y a danger que les câbles des plis de tissu du pneu soient endommagés.

On peut compenser un peu les choses en gonflant de quelques livres de plus le pneu froid avant un parcours à grande vitesse et par grande chaleur. Il existe une brochure qui indique les limites de charge des pneus à diverses pressions de gonflement à froid.

Le gonflement excessif ou insuffisant peut ruiner un pneu avant la fin de sa durée normale. Le gonflement excessif entraîne une usure à l'excès du centre de la bande de roulement, diminue la superficie de la surface de maîtrise et endommage le pli de tissu du pneu. Le gouflement insuffisant fait user à l'excès les côtés de la bande, et le reste... et le reste...

Les irrégularités mécaniques font aussi leurs ravages. Il faut vérifier souvent l'équilibre, le carrossage et l'alignement des roues. Le déséquilibre non seulement fait que les pneus s'usent inégalement et peuvent venir à manquer, mais aussi secoue la voiture à tel point que d'autres parties en sont endommagées, y compris les pièces de la direction et de l'amortissement.

Le carrossage excessif de part ou d'autre (roues penchées à l'intérieur ou à l'extérieur) fait user rapidement un côté du pneu qui présente ainsi une large bande faible sujette à manquer soudainement ou à se crever facilement.

Le mauvais alignement, qui pince ou fait trop bâiller les pneus, exerce à peu près le même effet. Il y a une autre chose dont les pneus ne peuvent s'accommoder (si bien faits et robustes soient-ils).

De mauvaises habitudes de conduite!

Départs en trombe, arrêts en catastrophe, virages pour ainsi dire sur deux roues, heurt des bordures de trottoir, grande vitesse sur route cahoteuse, tout cela et d'autres mauvais coups, les pneus même les meilleurs ne peuvent les supporter.

Les pneus ainsi malmenés perdent rapidement leur caoutchouc superficiel, se rompent à l'intérieur et peuvent même se fendre. Si vous malmenez vos pneus, ils vous failliront peut-être au pire moment — quand surgira une urgence. Pourtant, les gens se fient à leurs pneus et ils ont en grande partie bien raison. Les pneus modernes sont bons et ne deviennent mauvais que s'ils sont malmenés ou négligés.

D'après une étude récente de l'Université Northwestern de l'Illinois, seulement 1 à 2.4 pour cent des accidents d'automobile sur les autoroutes étaient dus à la défaillance des pneus.

Voilà qui est bien, mais il reste que 4,000 à 10,000 accidents au Canada en 1967 ont été causés par la défaillance d'un pneu négligé.

Ne feriez-vous pas mieux de surveiller vos pneus que de figurer dans la statistique des décès routiers?



"Carol" est le titre de ce joli portrait qui fut exposé à la 77e exposition internationale de la photographie professionnelle, du 4 au 9 août à Chicago. Choisie avec 900 autres parmi plus de 4,000 soumises par des photographes professionnels de toute l'Amérique du Nord, cette photo est l'oeuvre du photographe Louis Perrin, du 159, boulevard Provencher, à Saint-Boniface.

Deux étudiantes canadiennes soulèvent le rideau de fer!

Par Nicole BEAUCHAMP

Le rideau de fer! Dans l'imagerie populaire, cela symbolise un monde clos, assailli d'obscures intrigues. Leux étudiantes canadiennes, Nicole Blondin et Angélique Thiel, rapportent un témoignage vécu de leurs deux semaines passées à Leipzig, en Allemagne de l'Est. Leur périple les a menées de la stupéfaction à la peur: "Nous avons eu l'impression de vivre vingt-cinq ans en arrière dans une atmosphère d'occupation en temps de guerre" affirment-elles.

Logeant chez le frère d'Angélique Thiel, elles ont expérimenté le régime de vie de la population indigène. D'ailleurs le premier contact avec le pays aux frontières des deux Allemagnes impliquait déjà ce qui les attendait. En plus de se soumettre aux multiples inspections des militaires, sous la surveillance des tours de guet encerclées de barbelés et des yeux menaçants des chiens policiers, un soi-disant reporter les aborda. En fait c'était un agent des services d'espionnage qui voulait connaître le but de leur voyage, car elles étaient les uniques passagères en provenance de l'Amérique du Nord.

Ce fut leur entrée dans l'état policier de la République ... démocratique d'Allemagne: "Là-bas, expliquent-elles, il y a un policier pour chaque personne. Il y a plus de militaires que de civils. Tous les jeunes que nous avons rencontrés portent l'uniforme militaire ou policier. Les gens sont traqués. Le silence s'impose comme une règle de protection contre l'emprisonnement. Dans un décor qui dégage encore une psychose de guerre (base militaire pour chaque ville, ruines éparses), ils se blottissent dans leurs maisons après le travail; les rues sont désertes.

"C'est l'atmosphère de la crise de 1939!" s'écrient les voyageuses. Les soviétiques ont maintenu l'Allemagne de l'Est en marge du modernisme. Tout est cloisonné dans le style des années '30: peu d'automobiles, démodées par surcroît, commodités domestiques réduites à des appareils déphasés. "Ce qu'ils ont, il faut qu'ils le conservent longtemps, sinon ils n'ont pas autre chose", ajoutent-elles. Par ailleurs, on tente de russifier les Allemands dans une économie contrôlée par le gouvernement. Les importations et les exportations ne se font qu'avec les pays satellites, aucun produit de l'Allemagne de l'Ouest ne traverse le mur de la honte.

Le gouvernement approvisionne même les magasins, et les marchandises sont rigoureusement limitées. Pour les objets de luxe, on a légalisé le marché noir, mais on doit acheter avec l'argent de l'Ouest, une monnaie différente de celle de l'Est qui est dévaluée. Régime d'austérité autarcique, régime de terreur, régime de prolongement de guerre! "Le temps semble s'être arrêté depuis 1939." Dans les rues et les magasins les gens nous regardaient comme des bêtes de cirque, attifées d'un style d'habillement qu'ils n'ont jamais vu", de renchérir les deux témoins.

En fait, ces Allemands vivent comme des automates anonymes, agités par la peur des représailles. Les Soviétiques en les cantonnant dans un système semblable, s'efforcent de les dénationaliser et de les dresser contre leurs frères de l'Ouest. Censure téléphonique et postale, interdiction d'immigrer avant l'âge de 65 ans, interdiction encore de voyager dans des pays autres que soviétiques les astreignent à se considérer comme une annexe de l'URSS. On les matraque à coup de propagande anti-américaine et anti-Ouest-allemande: haut-parleurs, affiches sur la guerre vietnamienne et sur la ségrégation raciale abondent sur les murs.

La télévision ne diffuse que des programmes culturels au moyen desquels on endoctrine les enfants dans l'idéologie communiste.

L'heure du départ après ces deux semaines derrière le rideau de fer fut pour Nicole Blondin et Angélique Thiel, l'heure de la liberté! Contraintes jour après jour à s'enregistrer au bureau policier de Leipzig, qui rendait leurs visas valides pour cette seule ville, elles ont encore connu l'angoisse des inspections de frontière qui auraient pu les retenir sur le sol hostile à tout ce qui s'appelle vivre libre. Au terme de cette réclusion volontaire, elles se sont exclamées: "Nous allons enfin embrasser le monde libre!"

Nicole Beauchamp
(La Presse, 7-6-68)

Repas pour les vieillards

Le vieillard requiert les aliments fondamentaux recommandés pour l'enfance, mais la quantité diffère, et la forme de service exige une attention spéciale.

Les repas consisteront uniquement en mets que le vieillard sait pouvoir digérer rapidement, d'après la publication "Alimentation Saine", du ministère fédéral de la Santé. Prendre d'abord un breuvage chaud ou une soupe légère pourra aider la digestion et stimuler l'appétit. Il conviendra parfois de diminuer les quantités et de raccourcir les intervalles.

Le vieillard, qui a tant de difficulté à se réchauffer, trouve réconfortants les aliments chauds. En plus, on doit apporter aux assaisonnements une attention spéciale car les papilles gustatives ont perdu de leur acuité.

Quand la perte des dents rend difficile la mastication, il faut adapter les aliments. Pour plus de facilité, on peut utiliser des aliments semi-solides ou adoucir par la cuisson les fibres des fruits ou des légumes. Les aliments solides, par exemple les viandes, se hachent, s'il y a nécessité.

Le vieillard, bien qu'il ne nécessite plus autant de calories en raison du ralentissement de l'activité physique, devra continuer à ingérer, en quantités convenables, les aliments riches en protéines et en calcium. Pour assurer une suffisante ingestion de protéines, de minéraux et de vitamines, on servira lait, viande ou poisson, fruits, légumes, ainsi que céréales enrichies ou à grain entier.

Il faut décourager la tendance générale qui confine le choix à quelques aliments, dit la publication.

Il y a des gens qui n'ont de la morale qu'en pièce; c'est une étoffe dont ils ne se font jamais d'habit. — J. Joubert

Patron imprimé





Une robe tout-aller; choix de quatre encolures, aussi jolies les unes que les autres. N'est-ce pas que votre fillette les aimera?

Demandez le patron 9126 — grandeurs: 2, 4, 6.

Prix: 65c

Envoyez votre commande:
Marian Martin Dept., La Liberté et le Patriote, 60 Front St. West. Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Un livre exceptionnel: L'histoire d'un enfant-problème, DIBS, guéri grâce à une psychothérapie basée sur le jeu

L'enfance inadaptée ne cesse de poser de graves problèmes. Innombrables sont les livres qui en traitent pour aider les parents à mieux comprendre leurs enfants et favoriser par là même leur développement harmonieux. L'inadaptation va sans doute de la forme la plus bénigne aux perturbations les plus profondes. Il reste que chacun peut tirer un profit de l'expérience des psychologues qui s'en préoccupent.

Un livre important dans ce domaine vient de paraître. Son titre est "Dibs" (par le docteur Virginia Axline — 282 pages — Flammarion éditeur — en vente partout. Signalons que le livre est traduit de l'anglais; son titre original est "Dibs: In search of self".), nom de convention qui recouvre l'identité véritable d'un enfant de cinq ans. Dans cet ouvrage, le docteur Virginia Axline décrit sous forme de reportage le comportement perturbé de cet enfant, ainsi que le traitement qui peu à peu l'amènera à une guérison complète.

Il s'agit, non pas d'un récit d'imagination, mais d'un document précis compilé à l'usage des profanes. On y découvrira une psychothérapie, pratiquée aux E.-U. selon la doctrine du docteur Rogers et de ses disciples. Ceux-ci utilisent la valeur constructive du jeu mais se refusent à interpréter, conseiller, orienter (au contraire des psychanalystes "classiques" qui estiment cette intervention nécessaire à la cure) au profit d'une attitude de compréhension en vue d'une psychothérapie non directive.

Cela paraît de prime abord un peu compliqué. Le livre du docteur Axline éclaircira bien des points.

Qui est Dibs?

Dibs, petit garçon de cinq ans, est bien sûr un exemple quand bien même son existence est réelle. Il est bon de signaler, dès l'abord, que les traitements varient selon les cas mais la méthode de base reste la même.

Quand le docteur Axline a été appelé en consultation, le petit Dibs fréquentait une école pour enfants. Au lieu de se mélanger à ses camarades, il se tenait à l'écart. Sa position favorite était allongée sous une table. Il ne répondait jamais aux questions que les maîtresses lui posaient. On ne voyait chez lui aucun signe de compréhension, ni aucune tentative de participation. A la maison, le petit Dibs était le même. Sa mère le décrivait comme ayant l'air parfaitement indifférent à la vie familiale.

Par quelques réactions saisies sans que l'enfant s'en rende compte, maîtresses et parents pouvaient cependant déduire que Dibs comprenait ce qui se passait autour de lui. Son divertissement favori était d'avoir le nez plongé dans des livres; il semblait lire vraiment sans qu'on puisse le prouver.

Aucun progrès n'étant sensible dans son comportement social, la direction de l'école dut avertir les parents de Dibs qu'elle ne pourrait pas garder l'enfant. Ses parents penchèrent à croire que Dibs était un enfant retardé. Avant de le confier à une institution spécialisée, ils acceptèrent de le faire examiner par le docteur Axline qui demanda l'autorisation de le traiter selon sa méthode. Signalons que l'autorisation fut donnée avec réticence de la part des parents qui acceptèrent la proposition du thérapeute à condition de ne pas participer eux-mêmes.

Le traitement

Il fut donc convenu que Dibs irait une fois par semaine rencontrer le thérapeute. Chaque séance durerait une heure. La mère accompagnerait l'enfant et reviendrait le chercher quand l'heure serait terminée.

Mais qu'est-ce que le traitement? L'enfant est amené dans une pièce où sont rassemblés des jeux: poupées de différentes grandeurs, soldats, etc. . . . On y trouve également quelques objets usuels ainsi qu'un sac de sable, des couleurs, des crayons, du papier, etc. . . . Rien n'est ni neuf ni beau. Rien ne peut restreindre les activités d'un enfant. C'est l'expérience individuelle qui rend cette pièce différente et unique pour chaque enfant. C'est là qu'il partira à la recherche de son moi connu et inconnu.

La première phrase du docteur Axline à Dibs fut la suivante: **"Nous allons passer une heure ici ensemble, dans cette salle de jeux. Tu peux regarder de quels jouets et de quels matériaux nous disposons et tu verras ensuite ce que tu veux faire".** Il est essentiel, en effet, que l'enfant sente qu'il est complètement libre, libre de jouer, libre de détruire, libre de ne rien faire. Il doit sentir également la neutralité du thérapeute.

Cependant des observateurs, cachés derrière un miroir sans tain, notent toutes ses réactions; des magnétophones enregistrent toutes ses phrases. Ces matériaux analysés aideront le thérapeute à modifier son comportement vis-à-vis de l'enfant qui sera invité à aller toujours un peu plus loin dans la découverte de son soi-même.

L'itinéraire

La cure est longue et délicate. Il y a des pas en avant et des sauts en arrière. Il semble que pour Dibs la confiance ne fut pas longue à s'établir. Il revint avec plaisir dans sa salle de jeux. Tout doucement son vocabulaire et sa façon de s'exprimer se modifièrent. L'enfant semblait intellectuellement très doué mais déplorablement déficient sur le plan affectif.

Au bout de quelques séances, il commença à jouer la comédie de ses conflits, fit valoir ses connaissances qui étaient nettement plus étendues que celles habituelles à un enfant de son âge.

Il fallut pourtant de nombreuses séances pour que le comportement de Dibs se modifia à l'extérieur de la salle de jeux. Ses relations avec l'environnement s'améliorèrent d'abord à l'école. Mais il fallut une crise chez ses parents pour permettre à Dibs d'accepter son milieu familial.

Si les parents de Dibs, en effet, parurent au début de la crise se désintéresser de ce qui allait advenir, Dibs les impliqua malgré eux dans un examen de conscience. Un soir que son père lui dit une parole désagréable, Dibs eut un violent accès de colère, le battit en hurlant: "Je te hais, je te hais". Or il ne parlait JAMAIS à son père et ne répondait même pas à ses questions. Dibs fut enfermé à clé dans sa chambre mais le lendemain, sa mère vint trouver le docteur Axline et parla avec elle d'une façon assez libre des problèmes que lui avait posés son fils.

Ce qui se passait, en réalité, c'est que le traitement de Dibs influençait ses parents qui modifièrent à leur tour leur comportement. L'épanouissement de la personnalité de l'enfant permit aux conflits des parents de s'estomper largement et transforma complètement les rapports familiaux, pour le mieux de tous.

Il va sans dire qu'un tel résumé ne fait qu'effleurer les difficultés que Dibs rencontra sur la longue route. Une fois le but atteint, Dibs devint ce qu'il n'avait sans doute jamais cessé d'être mais qu'il ne pouvait pas exprimer: un individu brillant intellectuellement et capable de résoudre les nombreux conflits que les êtres humains trouvent dans leur vie.

Le livre

Le livre du docteur Virginia Axline est passionnant. Le document est conservé dans son entier mais rédigé avec soin. On le lit avec l'intérêt d'un roman policier et peu de parents le refermeront sans se sentir peu ou tout transformés. C'est que finalement le lecteur est invité à s'identifier soit à Dibs, soit à ses parents. D'un côté ou de l'autre on se sent concerné. Enfin, la personnalité du cas "Dibs" est extraordinairement attachante. L'enfant est magnifiquement décrit. On le voit vivre, on le voit chercher sa route orageusement dès qu'on lui donne l'occasion de le faire. Son vocabulaire, sa syntaxe sont éblouissantes ainsi que nous le prouvent ses chansons et ses poèmes.

Il s'agit manifestement d'un cas extrême et particulièrement riche et l'on verra vite que tous les enfants ne sont pas des Dibs mais dans ce foisonnement on trouvera d'autant plus à apprendre. On publie rarement des livres qui marient un tel intérêt et une telle émotion. Il est souhaitable que tous les parents le lisent car chaque enfant est un peu "Dibs", et personne ne mérite de l'être.

Jean Basile

Les ordonnances sont-elles nécessaires?

Vous demandez-vous parfois pourquoi le pharmacien a besoin d'une ordonnance, quand il vous fournit certains médicaments?

C'est que ces médicaments ont une trop grande puissance ou pourraient faire tort, si le médecin ne surveillait pas.

En écrivant une ordonnance, le médecin tient compte de plusieurs facteurs tels qu'âge, poids, sexe, etc. Il sait que certains remèdes changent la composition sanguine, que d'autres produisent l'allergie chez les personnes sensibles et que d'autres encore provoquent des effets secondaires tels que nausées ou étourdissement. Il pèse soigneusement ces facteurs, puis il proportionne la dose à votre cas.

Certains médicaments ne s'obtiennent que sur ordonnance, parce que la vente régulière pourrait nuire à la santé, ainsi la pénicilline, ou qu'ils ont entraîné des abus et donc constituent une menace, ainsi les barbituriques et autres somnifères.

L'ordonnance personnelle protège votre santé. Voilà pourquoi la Direction générale des aliments et drogues, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, l'exige pour l'achat de certains médicaments.

Ne cherchez pas à obtenir librement les remèdes qui requièrent l'ordonnance du médecin. Croyez-en votre pharmacien; ne le forcez pas à enfreindre la loi.

Le développement de l'industrie des aérosols est imputable aux femmes

Le remarquable développement, depuis une dizaine d'années, de l'industrie des aérosols est essentiellement imputable aux femmes, qui n'ont pas mis longtemps pour apprécier la commodité, la propreté et le gain de temps permis par les produits de ménage et de beauté ainsi conditionnés. En 1955, l'on ne trouvait sur le marché que quelques aérosols, aujourd'hui, ces récipients presse-bouton contiennent des milliers de produits différents.

Quelque 160 millions d'aérosols ont été remplis l'an dernier en Grande-Bretagne, et près de 15 pour cent de la production a été exportée, bien que chaque foyer britannique eut acheté huit aérosols en moyenne.

Aussitôt que l'industrie des aérosols se fut rendu compte de l'expansion de la demande, ses ingénieurs, chimistes, spécialistes du moulage du plastique et fournisseurs de matières premières se mirent à rechercher combien de produits se prêtaient à cette forme de confectionnement et à améliorer les éléments et les matériaux utilisés. Aujourd'hui, presque tous les liquides à faible viscosité peuvent être présentés en aérosols.

Le marché ménager

Sur le marché ménager, les aérosols à dispenser de tout, du poli à meubles au "pot-pourri"; et les produits désodorisants et les insecticides en aérosols se sont avérés d'excellentes armes dans l'arsenal de l'hygiène du foyer.

L'introduction de plusieurs produits en aérosol à décaper les fours des cuisinières a remporté un étonnant succès, mais nombre de problèmes durent être résolus afin de prévenir tout danger. Leur solution a été, pour une large part, le fait de la British Aerosol Manufacturers Association (Association britannique des fabricants d'aérosols) dont les recommandations sont adoptées promptement par ses membres.

La sécurité joue un rôle prépondérant dans les activités de la British Aerosol Manufacturers Association, constituée en 1960 pour permettre à tous ceux qui s'occupent de la fabrication et de la vente des récipients à aérosols, des pièces et des ingrédients nécessaires de se rencontrer afin de confronter leurs problèmes, d'exprimer leurs vues et d'échanger leurs idées.

L'Association compte au nombre de ses réalisations l'établissement de normes officielles applicables aux récipients à aérosols (qui fixent certaines spécialisations relatives à la construction et aux performances requises). Elle a également participé activement à la formulation de propositions en vue de normes européennes.

L'Association tient essentiellement à ce que les aérosols fabriqués en Grande-Bretagne restent à la hauteur de leur excellente réputation en matière de sécurité. En 1965, elle a créé un comité spécialement chargé de la préparation d'un code relatif aux pratiques en matière de manutention, de transport et d'utilisation des aérosols, ainsi que de l'élaboration de recommandations sur la fabrication, l'étiquetage et l'entreposage. L'élaboration de ce code a exigé beaucoup de temps et de travail, mais en fin de compte l'Association est parvenue, grâce à la bonne volonté dont a fait preuve l'industrie, à fixer une série de conditions qui contribueront beaucoup à maintenir les normes élevées atteintes.

Condition d'admission

Désormais, l'acceptation du Code est une condition d'admission à la B.A.M.A., première association nationale de son espèce dans le monde à posséder un code de cette nature et à en exiger l'application par ses membres.

Une liaison étroite est maintenue entre l'Association et l'industrie, sur les questions concernant l'industrie et l'Association collabore avec des institutions extérieures, tant nationales qu'internationales, afin d'assurer l'innocuité et l'efficacité des produits présentés en aérosols.

L'industrie des aérosols continue de progresser à pas de géant. Les chimistes se préoccupent avant tout de trouver et d'améliorer ingrédients et formules, cependant que les fabricants de récipients cherchent à créer des formes nouvelles sans compromettre la qualité et que les industries de remplissage s'efforcent d'améliorer l'efficacité de leurs installations et d'étendre la gamme des produits qui se prêtent à cette forme de présentation. En conséquence, la British Aerosol Manufacturers Association accomplit une tâche utile en coordonnant les efforts de cette grande industrie en plein développement et en encourageant la recherche théorique et appliquée pour le plus grand profit de tous.

L'Association réunit et distribue également les statistiques relatives aux aérosols, qui mettent en relief des faits intéressants et utiles à connaître. Jusqu'ici, le marché de loin le plus prospère est celui des laques et autres produits capillaires, et l'on envisage actuellement la possibilité de présenter en aérosol les teintures capillaires.

La montée des ventes

Les ventes d'eaux de cologne et de parfums en aérosol progressent également, et des produits de beauté de plus en plus nombreux sont présentés sous cette forme éminemment pratique. L'augmentation de la demande entraine une baisse des prix.

Un pansement "à vaporiser" pour l'armoire à pharmacie et un produit imperméabilisant en aérosol pour les vêtements ou les tentes de camping: telles sont deux des idées les plus récentes, mais l'esprit d'invention est loin d'être à court et des essais portant sur des produits alimentaires sont d'ores et déjà en cours.

Ni le soleil ni l'eau n'affectera ce superbe tapis HERCULON de fibre polypropylène olefin. Idéal pour patio ou tout autre endroit spécialisé pour les bains de soleil. Cette resplendissante piscine extérieure localisée dans une banlieue de Montréal, présente sa toute nouvelle acquisition: un tapis bleu royal LEISURE TURF par Kraus. On notera que ce tapis est aussi installé sur le patio de cette piscine éliminant ainsi tout danger de blessures corporelles. On peut ajouter un peu de luxe à cette présentation en installant ce tapis sur le blacon ou sur les escaliers conduisant à cette piscine à un prix vraiment bas.



Q. — Je dois me marier à l'automne. Mon fiancé est fils unique et ses parents sont assez âgés mais bien portants. Leur fils exploite la ferme dont il héritera un jour. Il désire que nous vivions avec eux dans la grande maison. J'hésite beaucoup à accepter cet arrangement et mes parents partagent mon inquiétude. Comme il y a une petite maison très confortable sur la ferme, à peu de distance de l'autre, il me semble que c'est là que nous devrions commencer notre vie à deux. Ces gens sont en moyen et mes parents aussi. J'aimerais tant que nous puissions nous installer à notre goût dans notre propre chez-nous. Qu'en pensez-vous? J'aiderais certainement ma belle-mère dans tous les travaux et la soignerais au besoin, de même que mon beau-père. Suis-je égoïste? — **Petite fermière**

R. — Non, non et non, vous n'êtes pas égoïste! Vous et vos parents êtes, au contraire, très sages. Sans doute, qu'avec leur expérience de la vie, ils ont rencontré des couples qui ont été très malheureux dans une situation telle que celle que votre fiancé vous suggère. Croyez bien qu'il ne le fait pas pour vous peiner, mais bien parce qu'il lui coûte certainement de quitter ses parents, sa mère surtout, qui a dû le gâter un peu, son "petit garçon"! Tous les conseillers matrimoniaux s'accordent à dire que la vie du mariage doit se commencer à deux, à moins de circonstances très graves et absolument incontrôlables. Les adaptations que les nouveaux mariés doivent faire sont assez difficiles sans qu'on ne les complique en demeurant chez les beaux-parents, si bons, si aimables et si affectueux soient-ils. Ils sont d'un autre temps, leurs habitudes ne sont pas celles des jeunes, etc. Tâchez de faire comprendre à votre fiancé que ce ne serait pas sage. Si vous n'y arrivez pas, demandez à une personne sérieuse en qui il a confiance d'essayer de le convaincre. Je vous déconseille cet arrangement. Les cas où ils ont bien réussi sont trop rares pour qu'on risque d'y perdre son bonheur.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis veuve depuis plusieurs années et j'ai trois fils et une fille. Tous travaillent maintenant, me paient une bonne pension et me font souvent de jolis cadeaux. Tous m'aident au travail de maison et, depuis que l'aîné de mes fils a eu ses quatorze ans, jamais je n'ai nettoyé les planchers ni fait la lessive. Les autres l'ont imité à mesure qu'ils grandissaient avec le résultat que notre besogne se fait en un tour de main et que nous pouvons sortir faire de petites excursions, etc. Je suis très heureuse et je crois que mes enfants le sont aussi. Ils aiment leur foyer, y amènent leurs amis et s'y amusent beaucoup. Ma soeur prétend qu'ils sont une bande de "no-nos" et qu'ils feraient mieux de sortir pour s'amuser. Ils sortent assez souvent avec leurs compagnons et compagnes de travail et d'autres amis. Pour ma part je me réjouis de les voir se récréer chez eux. Nous ne sommes pas riches, mais, surtout depuis que les enfants travaillent, nous vivons bien et j'essaie de garder une bonne atmosphère à la maison. Ai-je tort? Les propos de ma soeur me blessent un peu. Merci. — **Maman heureuse**

R. — Vous savez bien, dans votre coeur et dans votre esprit, que vous avez raison. Vous avez trop bien réussi à élever votre excellente famille pour vous laisser influencer de quelque façon par votre soeur. Aurait-elle moins bien fait, par hasard? Elle est peut-être envieuse des attentions délicates de vos enfants et de votre vie sereine. Vous ne me dites rien de ses conditions de vie alors, je ne voudrais pas l'accuser sans preuves. Croyez-moi, chère Madame, vos enfants sont tels que toute mère voudrait voir les siens et, malheureusement, trop peu de jeunes aujourd'hui se soucient d'être bons pour leurs parents et de les remercier pour tout ce qu'ils ont fait pour eux. Trop ne cherchent qu'à en réclamer plus encore. Continuez à être heureuse et oubliez les propos de votre soeur.

LOUISE

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Les cygnes restent unis toute leur vie, et lorsque la mère couve les oeufs au printemps, le père ne la quitte que pour lui apporter à manger. Lorsque vous voyez une famille de cygnes, sachez que la mère est à la tête du groupe et que c'est le père qui le termine. La mère d'ailleurs, en cas de danger, devient redoutable, car ses ailes sont si puissantes qu'elles cassent les pattes de ses ennemis et, de son bec, elle leur crève les yeux.

✦ ✲ ✦

Lors d'une dispute dans la famille, le mari s'écrie: "Je voudrais vraiment savoir pourquoi, vous les femmes êtes nanties d'autant de beauté que de stupidité!"

"Eh bien, je vais te le dire!", rétorque l'épouse. "La beauté nous permet d'être aimées par les hommes, et la stupidité nous aide à aimer les hommes!"

✦ ✲ ✦

Votre compote de pommes sera plus savoureuse si au moment de servir vous y ajoutez une noisette de beurre et une cuillerée de crème.

✦ ✲ ✦

Lorsque vous devez attraper un objet placé en hauteur ou devez nettoyer le dessus d'une armoire, mettez-vous sur la pointe des pieds et étirez-vous au maximum. Merveilleux pour les chevilles, les jambes et les cuisses.

✦ ✲ ✦

Pour enlever, sur vos mains, l'odeur persistante de l'eau de javel, frictionnez-les avec du vinaigre. Si elles sentent l'ail: du marc de café; si elles sentent l'oignon: écrasez, entre les paumes, une branche de persil.

✦ ✲ ✦

Après le passage d'un ouragan qui a détruit leur maison, deux époux envoient leur fils chez une tante en attendant d'être réinstallés. Trois jours plus tard ils reçoivent un télégramme: "Vous retournons Léo, envoyez plutôt ouragan".

✦ ✲ ✦

Pour emporter votre nécessaire de couture à votre chalet d'été, servez-vous d'un plateau qui sert à ranger ordinairement la coutellerie. Tout sera là, à votre portée pour faire des petites réparations rapides.

✦ ✲ ✦

Chaque femme aux Etats-Unis a dépensé, en 1967, une moyenne de 17 dollars pour l'achat de produits cosmétiques et autres produits de beauté.

✦ ✲ ✦

Vous pouvez teindre boutons, perles, bijoux de plastique dans une solution concentrée de teinture à vêtement: une pinte d'eau chaude par enveloppe de teinture. Laissez tremper jusqu'à ce que vous obteniez la couleur désirée.

✦ ✲ ✦

"Le travail, disait Alexandre Breffort, n'a jamais tué personne. Le repos pas davantage!"

L'art de réussir les salades

Faire une salade est la simplicité même. Mais faire une excellente salade est un art délicat où entrent en jeu tous les attributs de la bonne cuisinière: imagination, souci du détail, sens esthétique et talent créateur.

Voici quelques points essentiels dont on doit tenir compte dans la préparation de toute bonne salade.

En premier lieu, rappelez-vous que les salades sont un moyen d'assurer à votre famille une saine alimentation durant toute l'année. Il importe donc d'en choisir les ingrédients avec soin. On ne saurait faire une bonne salade à partir d'ingrédients médiocres. Exigez des verdures fraiches et croquantes, des légumes fermes, à peau lisse, exempts de meurtrissures, des fruits frais, charnus et bien juteux. Les aliments à base de protéines: viande, volaille, oeufs, poisson et crustacés devront être d'une fraicheur rigoureuse. Une salade ne peut masquer les imperfections des éléments qui la composent.

Usez d'imagination dans le choix des ingrédients. Ne vous bornez pas à servir des salades vertes, des salades de pommes de terre ou de chou. Ce sont là d'excellentes salades, bien sûr, mais le domaine des salades offre des possibilités illimitées.

A la plupart des fruits et légumes viennent s'ajouter les oeufs, les noix, le fromage, les fruits de mer, la viande, la volaille et les pâtes alimentaires.

Essayez des salades différentes, au moins une fois par semaine; vos menus y gagneront un attrait nouveau.

Evitez une recherche excessive dans la présentation. Une salade ne doit pas donner l'impression qu'elle a coûté des heures de travail acharné. Visez plutôt à un effet de fraicheur, de simplicité, de "spontanéité". Un décor trop élaboré ne peut que nuire à l'attrait de vos salades.

Un autre point important à considérer est la sauce avec laquelle vous assaisonnez la salade. Elle sert à lier les ingrédients tout en relevant leur saveur. C'est dire qu'on peut modifier le caractère d'une salade selon le genre de sauce que l'on utilise. On trouve maintenant dans le commerce une gamme complète de vinaigrettes prêtes à servir. Employez-les seules, ou mélangées de mayonnaise ou de sauce à salades; vous aurez facilement et à peu de frais des salades réussies.

Les croustilles ont été profitables à la veuve de Viateur Dulac

LAUZON, Qué. — Lorsqu'il mourut en 1948, Viateur Dulac laissa sa femme avec trois fils adolescents, de maigres ressources et un avenir plutôt incertain.

Mais grâce à son esprit de détermination, à son imagination, la veuve québécoise s'accrocha à une idée qui l'a menée à la tête d'une entreprise ayant un chiffre d'affaires de plusieurs millions.

Tout commença lorsque des nièces de Mme Dulac lui rendirent visite à Ste-Marie de Beauce, à une trentaine de milles au sud de Québec.

"Elles se plaignaient que les "patates chips" croustilles qu'elles avaient achetées n'avaient pas aussi bon goût que celles qu'elles mangeaient chez elles, aux Etats-Unis", raconte Mme Dulac.

Avec un capital de $5,000, Mme Dulac se mit en frais de préparer des croustilles meilleures que toutes autres. Les premières furent confectionnées et empaquetées à la main. Mais d'un succès à l'autre, la petite manufacture commença à grossir. Aujourd'hui, l'usine, entièrement automatique, emploie 300 personnes.

Située à Lauzon, en face de Québec, l'entreprise Dulac possède plusieurs entrepôts, une flotte de 125 camions, et étend son territoire de ventes de Québec à Terre-Neuve.

"Je n'avais jamais pensé, au début, que l'affaire atteindrait cette proportion", confesse la présidente et fondatrice.

Elle achetait jadis les pommes de terre au sac de 10 livres pour sa famille. Aujourd'hui, l'usine en utilise plus de 500,000 sacs de 75 livres annuellement.

L'usine produit des dizaines de millions de sacs de croustilles annuellement et achète 1,500 sacs de sel par an et 50,000 livres d'huile végétale par semaine.

Les trois fils de Mme Dulac sont aujourd'hui respectivement directeurs général, des ventes et de la production.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 31

Les mots à peine jetés en ressuscitèrent d'autres, analogues, prononcés quelques jours auparavant par un garçon furieux: "Une petite fille qui pleure parce qu'elle a cassé son jouet..." Pourrait-elle jamais oublier?

Après avoir déposé pardessus et écharpe au vestiaire, Laurent rejoignit en hâte Marie-Hélène au salon. Il était inquiet. Quel événement avait pu, durant la semaine, modifier ainsi le visage charmant, dont l'expression se chargeait maintenant de méfiance, d'amertume? Certes, il avait trouvé plus d'une fois sa cousine peinée de la petite guerre qui lui était faite, vexée, déprimée, mais jamais avec une telle acuité.

Dans la pièce intime, bien close, Marie-Hélène narrait maintenant l'histoire de Marc, en commençant par le traquenard de la réception chez les Vellac — ce qu'elle avait caché jusqu'ici à son ami. S'épancher lui faisait du bien. Au moins, elle était certaine d'être écoutée avec bienveillance, avec pitié aussi; et elle éprouvait le besoin d'être plainte.

— Alors, Laurent, qu'en dis-tu?

— Une fois de plus, je reconnais la sûreté de mon premier coup d'oeil. Ton Marc ne valait pas un pet de lapin! Inutile de perdre du temps à le regretter.

— Comme les Vellac doivent rire de moi! Et d'autres, s'ils savent... Une amoureuse trompée, c'est tellement comique!

— Mais non. Rassure-toi, je suis là. Le premier qui oserait se gausser de ton aventure, je lui rentrerais promptement le rire dans la gorge. Tu me connais: je suis un brave type, père tranquille tant qu'on veut, mais si on attaque ceux que j'aime, je montre les dents et... les poings. Cette Christine Dubard t'a rendu un fier service: opération à chaud, rude, mais efficace plus que toute mise en garde. Tu peux m'en croire, étant donné le genre de la famille Vellac, on aurait forcé Marc à t'épouser si tu restais une riche héritière: alors, je n'aurais pas parié un centime sur ton bonheur d'épousée, mariée à un garçon qui aimait ailleurs. Dans l'hypothèse d'un échec, tu perdais en même temps fiancé et fortune. Au moins, maintenant, la fortune te reste. Veux-tu mon opinion? Le souci de Marc de garder vos fiançailles secrètes se comprend parfaitement: il espérait se dégager à temps. Cette discrétion retire aux gens une occasion de rire à tes dépens. Je suis émerveillé de ton cran. Félicitations. Tu n'as pas lâché prise, bravo! C'est sensationnel de rester ainsi au poste.

— Hélas! Pas de compliments, mon cher, si tu savais! Rends-en grâce à Rémi. Alerté par Edmond, il est arrivé alors que j'allais partir. Il a renversé tous mes bagages, après m'avoir traitée d'écervelée, de petite fille, puis il m'a plantée là, moi et mes affaires éparpillées dans une pièce. Il m'a fallu du temps pour me reconnaitre dans tout ce fatras! Mais ce temps de réflexion m'a sauvée.

Le résumé, partial, laissa Laurent sans voix; tout ne lui semblait pas clair dans cette histoire, sauf l'émotion de sa cousine. Il fit remarquer, retournant volontairement le fer dans la plaie pour mieux étudier les réactions:

— Tu lui dois une fière chandelle, à notre ami. C'était chic de sa part d'intervenir ainsi dans la crise. J'espère que tu l'en as remercié?

— Ouiche!... Nous nous sommes disputés, si tu veux tout savoir.

La franchise de Marie-Hélène, l'emportant enfin sur les restrictions mentales, corrigea la première version trop édulcorée:

— Il m'a poussée à bout. Il avait l'air fâché de me savoir amoureuse de mon cousin. A la fin, exaspérée, je lui ai lancé à la tête qu'il pratiquait peut-être la chasse à l'héritière. Lui m'a traitée de fille sans courage...

— Quel échange de bonnes paroles!... Voilà du travail bien fait. Rémi est un garçon désintéressé, j'en jurerais. Qu'avais-tu besoin de lui lancer ce reproche à la tête? Quelle mouche t'a piquée? Si c'est ainsi que tu traites tes amis, mieux vaut ta haine que ton amitié.

— Il faut comprendre, Laurent. J'étais hors de moi, je souffrais de cette tromperie; et puis, j'étais crispée de toujours trouver Rémi sur mon chemin, en train de me faire la morale comme un vieux philosophe misogyne...

Laurent avança, avec prudence:

— Si Rémi t'aimait?... Après tout, pourquoi pas?... Si cela était, tu ne risquais pas de t'en apercevoir, car tu as vécu des mois entiers les yeux fixés sur cette gravure de mode qui s'appelle Marc.

— Rémi, m'aimer? Y songes-tu? Quelle imagination fertile tu as tout à coup!... Non, je n'y crois pas.

Marie-Hélène n'avait pas fini de réserver des surprises à son compagnon:

— Laurent, tu es bon pour moi. Nous nous connaissons depuis toujours. Ces derniers temps, je te voyais un peu lointain, comme distrait, mais je retrouve aujourd'hui toute ton amitié. Vois-tu, tu avais raison: le mariage d'amour est rare, surtout quand on est riche. Un bon mariage de raison, solide, garanti grand teint, voilà encore ce qui réserve le moins de mauvaises surprises. Alors, si tu désirais encore m'épouser, ma réponse serait différente des précédentes.

Laurent, que la stupéfaction faisait virer au rouge ponceau, passa une main distraite sur le pelage rugueux de Kim couché contre son fauteuil. Ses regards exprimèrent nettement sa pitié: fallait-il que sa petite amie d'enfance soit désemparée pour réclamer ainsi un appui?

Marie-Hélène s'étonna du mutisme qui accueillait sa proposition. Quelques mois auparavant, une exclamation joyeuse de Laurent aurait tout réglé en quelques minutes. Aujourd'hui, changement d'attitude incompréhensible. La posture embarrassée et l'air absorbé de son ami n'avaient rien de flatteur pour elle, ni de trop empressé! Où donc pourrait-elle trouver un point stable, si son cousin lui manquait, lui aussi?

— Marie-Hélène, mon silence te parait étrange. Ne crois pas que mon affection pour toi soit en cause. Tu seras toujours la petite soeur de l'adolescent boutonneux et dégingandé que j'ai été. Mais c'est toi qui voyais clair. Il n'y a jamais eu d'amour entre nous, rien qu'une excellente amitié fraternelle qui me reste très chère. L'amour a frappé à ma porte. Pardon de t'en parler en un tel moment, mais tu connais mon horreur des réticences. Ne désespère pas: un jour ce sera ton tour. Il n'y a pas que des Marcs sur la boule terrestre, heureusement pour l'humanité! Le tout est de bien choisir.

— Alors, toi, tu as choisi?

— Oui, cela s'est fait tout seul, sans le vouloir. C'est toi la cause initiale de mon bonheur.

— Je ne comprend pas.

—Tu t'étais plainte des visites incessantes de Catherine Dombasle; je suis allé à elle pour la neutraliser, et j'ai tellement bien réussi que je l'épouse. J'ai la joie d'être aimé pour moi-même, car je m'étais fait passer auprès d'elle pour un garçon sans fortune. Laisse-moi t'expliquer l'histoire de ma fiancée... Sortant d'une mauvaise grippe, elle avait eu besoin de changer d'air. Sa tante Adolphe lui offrit l'hospitalité à Chambourières en lui demandant en contrepartie de venir très souvent te voir, espionnage indirect évidemment. Les Adolphe avaient présenté les choses à Catherine d'une manière très artificieuse. Tu vois d'ici ce que peuvent inventer ces êtres venimeux! D'autre part, Adolphe Vellac soutient financièrement l'affaire de son beau-frère; c'est dire que Catherine est liée à eux, en quelque sorte. Elle a accepté. Quand j'ai pu mettre les choses au point avec elle, au cours de la fameuse promenade, elle a compris et quitté Chambourières presque aussitôt, au risque d'amener la ruine de son père, si Adolphe Vellac retirait son appui, ce qui d'ailleurs est chose presque faite depuis quelques jours. J'ai peur que monsieur Dombasle ne paie, maintenant... la droiture de sa fille!

— Ecoute, ne te donne pas la peine de justifier la conduite de ta fiancée. Elle a effacé le passé le jour du télégramme. Sans Catherine, j'avais perdu. Je suis prête à l'accueillir comme une amie; ce ne sera plus "mon ombre", mais une cousine très chère.

(à suivre)

Vol. 56—No 16

ON DEMANDE — Veuve avec jeunes enfants pour travail sur ferme moderne avec toutes commodités électriques et eau courante. S'adresser à H.-A. Dupuis, C.P. 254, Cut Knife, Sask. 16-401-18P.

ON DEMANDE — Dame ou jeune fille comme gardienne pendant que mère enseigne. Commencerait: 1er septembre. S'adresser à Mme Maurice Allard, Headingley. Téléphone: Elie, 302-24. 11-351-20C.

ON DEMANDE DAME comme gardienne. Dans Parc Windsor. Composer 256-3766. 17-405-18C.

Un sourd perfectionne un appareil de correction auditive

Offre d'un modèle gratuit
(pas un véritable appareil)

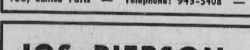
Minneapolis, Minn.—Un remarquable petit appareil de correction auditive a été perfectionné par un homme dur d'oreille depuis près de dix ans.

Ce petit appareil n'a aucun fils pendant, ni unités émettrices et représente un dessin original d'un produit destiné à restaurer l'ouïe naturelle.

Il fut développé tout spécialement à l'intention des personnes qui entendent mais ne comprennent pas. Ce nouvel instrument auditif capte les sons au "niveau de l'oreille" et permet à l'écouteur d'entendre la radio, la télévision et la conversation à son oreille. Grâce à l'usage de transistors le coût est extrêmement bas pour celui qui s'en sert.

Une copie exacte en tous les détails, de ce petit appareil "tout-en-l'oreille" sera donné absolument gratuitement à quiconque en fera la demande pendant la durée de cette annonce. Nous vous suggérons d'écrire immédiatement, sans aucune obligation de votre part, pour en faire la demande, à Miracle Ear, Rm 430 ed. Birks, 718, rue Granville, Vancouver, C.-B.







ON DEMANDE spécialiste en enlignement et en balancement des roues, ou un homme qu'on pourrait entrainer comme tel. Mécaniciens capables d'accomplir la plupart des autres travaux. Entrainement disponible grâce à GM. **S'adresser en spécifiant expérience et entrainement à Glen Chapman, Chapman Motors, C.P. 220, Killarney, Man.**

ON DEMANDE
Pour le grade 1, professeur avec connaissance approfondie de l'anglais et des nouvelles mathématiques si possible. **S'adresser à: Commission Scolaire, 597, avenue Bannatyne, Winnipeg 2. Tél.: 774-5863.** 17-404-T.F.

SI VOUS DESIREZ la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages, réceptions, etc. Appelez JOE LEGAL et son orchestre à ED 4-2579. 8-292-T.F.

DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. Pour plus de renseignements, signaler 233-5361. 4-219-T.F.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F.

A LOUER
pour un an
Village St-Adolphe. Maison moderne; 4 chambres à coucher, salle de bain au 2e, boudoir au 1er, soubassement complet. Chauffage: huile. Poêle et réfrigérateur si désiré. $80.00 par mois. Libre: 1er septembre. S'adresser à Daniel Lagassé. Téléphoner: 883-2375. 17-403-18C.

A LOUER — Chambre au premier. Entrée privée. Tout près de l'église du Précieux-Sang. Composer 247-3627. 18-423-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Facilités de cuisine. Entrée privée. Près autobus. Libre: 15 septembre. Composer CEdar 3-4546. 18-42-20C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Composer CEdar 3-2751. 18-419-18C.

A LOUER — St-Boniface. Près autobus. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour homme qui travaille. Libre: 1er septembre. Composer 233-5268. 18-416-20C.

A LOUER — Dans village de Lorette. Maison: 5 pièces. Soubassement complet. Chauffage: huile, eau chaude. S'adresser à Denis Durand, téléphone: 249, Lorette, ou à St-Boniface 233-3567. 18-415-18C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison de famille ou de revenu. 2 plomberies. Ameublement inclus si désiré. Tout près des écoles. Considérerait échange sur ferme. S'adresser à 314, avenue Hamel, ou composer 233-2152. 16-399-18C.

A VENDRE — Volkswagen '64. Très bon état. Composer 233-6583. 18-417-19C.

A VENDRE — Près du village de St-Pierre. Bonne ferme: 230 acres pour culture mixte. S'adresser à M. Louis Geysek, St-Pierre, Man. 18-413-23C.

A VENDRE — Plage Albert, Man. Lots de plage. 2 milles au sud de Victoria Beach. Une des plus belles et des moins dangereuses plages. Très tranquille. Idéale pour enfants. Beaux lots boisés: 80' x 140'. $475 seulement. B. J. Trainor, Victoria Beach. Téléphone: 754-2257. 5-226-T.F

A VENDRE — St-Boniface, rue Plinguet Duplex complètement privé. Près église belge. Chauffage: gaz. Aussi, rue Desautels, duplex complètement privé. Chauffage: gaz. Pour information, signaler: 253-9823. 4-214-T.F.

A VENDRE — Grande-Pointe, sur route 59 à ¼ de mille au sud de rivière Seine, maison: bois blanc, garage, entrée gravelée, grand jardin. Lot: 90' x 220'. Eau courante, soubassement partiel, chauffage huile. Salon, cuisine, dinette, salle d'utilité en bas, 2 chambres à coucher en haut. Conviendrait à jeune couple avec enfants. Composer ALpine 6-0674. 17-406-18P.

A VENDRE
RUE AULNEAU
Immeuble-appartements tout neuf: 14 logis. Chauffage électrique. Loué mur à mur. Bon revenu.
RUE BERTRAND
Immeuble-appartements: 9 logis. $80,000. Près hôpital et autres commodités. Bon revenu sur votre investissement.

Nous avons aussi plusieurs autres immeubles-appartements qui pourraient vous intéresser.

Pour information, appeler R. Bohémier
586-6511 ou 247-8946
RIVIERA REALTY
17-407-18C.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,
A VENDRE

St-Boniface Centre. Maison de famille ou de revenu. Logis: 4 et 4. Entrées privées. 14 ans. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Prix très attrayant.

St-Boniface — Lot: 349' x 165', avec bungalow: 4 pièces. Site commercial. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

Motel — Bâti récemment. 13 unités, plus maison: 3 chambres à coucher. Piscine. Place de stationnement pour roulottes. Environ 12 acres de terrain. Très bel emplacement. Prix: $68,000.

Avons besoin de maisons à vendre à St-Boniface, Parc Windsor et Norwood.

Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
10-325-T.F.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE

Norwood — Rue Horace près Taché. Maison pour famille. En très bon état. Grande cuisine, salon, salle à manger, 3 ou 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Beau terrain boisé. Comptant requis minime. Balance portée par propriétaire déménageant à Vancouver.

St-Boniface — Rue Des Meurons. Maison de rapport: 3 logis. Entrées privées. 4 grandes pièces pour propriétaire, plus 2 chambres modernes au sous-sol. Fenêtres: aluminium. Lot: 50'. $8,000 comptant, balance à termes.

Norwood — Rue Kitson. Duplex moderne, 5 ans: 4 et 5 pièces. Revenu mensuel: $215. Garage double. $7,000 comptant. Balance: termes intéressants.

St-Boniface — Rue Langevin. Triplex: logis, 5 pièces, 3 chambres à coucher, moderne. 2 de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol fini avec petit logis, 3 pièces. 4 salles de bain. Garage, auto-port, plus stationnement pour 2 autres voitures. Chaque logis complètement privé. Revenu mensuel: $238, plus logis moderne: 5 pièces. $7,000 comptant. Balance: termes.

Anola — Environ 20 milles de la ville. Joli bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Salle de bain moderne, eau chaude et froide au robinet. Terrain: au-delà d'une demi-acre. Doit être vendu. Prix et termes intéressants.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
17-410-18C.



CARRIERE REALTY
S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6
St-Norbert
A VENDRE

Notre-Dame-de-Lourdes. Près du village. 160 acres; 120 en culture. Bien égoutée. $12,000.

Autre terre. 320 acres avec maison et étable. Bonne eau et terrain. Environ 6 milles du village. Taxe: $250. 210 acres en culture. Seulement $25,000.

St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.

St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.

Winnipeg. Maison: 4 chambres à coucher. Gaz. A besoin de réparations. $7,000 seulement.

Pour plus d'informations
Composer 269-2943
18-420-T.F.

A VENDRE
NORWOOD
Rue Kitson. Duplex: 4 et 4; 2 plomberies. Chauffage: gaz. Grand lot. Prix: $17,000 à termes.
LA BROQUERIE
Dans village. Maison: 5 pièces avec toutes commodités. Lot: ½ acre. Prix: $2,750.
ELIE
Maison: 6 pièces. 4 chambres à coucher. 2½ acres de terrain. Garage. Kiosque de jardin. Prix complet: $5,500 à termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
18-421-T.F.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

ST-BONIFACE
Magasin: épiceries et viandes. Très bon commerce établi depuis nombre d'années. Chiffre d'affaires annuel plus de $100,000. Termes très attrayants.
ST-NORBERT
Près église et école. Joli bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chaque pièce de bonne grandeur. Garage et auto-port. Grand lot boisé et paysagé. Comptant requis: $2,500. Une aubaine. Propriétaire transféré.
PARC WINDSOR
Très beau site. Bungalow très spacieux, près de 1,200 pieds carrés, dont 3 grandes chambres à coucher. Inclus: laveuse de vaisselle et éventail au charbon de bois. Comptant requis: seulement $4,800 à une hypothèque. Mensualités: $111 P.I.T.
ST-BONIFACE
Investissement très recherché ces temps-ci. Faites enquête et vous verrez. Nouvelle construction d'un grand immeuble-appartements de 27 logis. Genre unités économiques. Tout près hôpital, autobus, basilique, etc. Agissez vite la crise sérieuse du logement stimule les activités.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
17-408-18C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE

Rue De la Morénie — Duplex. Bon revenu. Comptant requis: $3,000.

Rue La Vérendrye — Maison: 2 logis. Louée à $125.00 par mois. Pour $8,900 avec $1,500 comptant.

Rue Guay, St-Vital — Maison: 1½ étage. 4 pièces, chauffage gaz, grand lot. Seulement $7,500.

Restaurant, St-Boniface — 35 sièges. Logis attenant. Loyé mensuel seulement: $145. Possession sous peu.

Restaurant Winnipeg "West-end" — Arrêt de camion. Complètement équipé. Rapportant bon revenu. Ouvert 5 jours par semaine de 7 h. à 7 h. Appelez J. L. MacDonald pour ces deux occasions. Téléphone: 452-4346 ou P. Pineau.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
17-409-18C.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 14 août 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 7,400 bovins, 2,300 veaux, 2,100 porcs, 425 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 5,000 bovins, 1,775 veaux, 3,400 porcs, 475 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$29.00—30.00
Bons	$28.00—29.00
Moyens	$25.00—28.00
Communs	$15.00—24.00
Génisses	
Choix	$26.50—27.50
Bonnes	$25.50—26.50
Moyennes	$22.00—25.00
Communes	$15.00—21.50
Vaches	
Bonnes	$19.50—20.50
Moyennes	$18.50—19.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—18.50
Taureaux	
Bons	$22.50—23.50
Communs et gras	$15.00—22.00
Veaux	
Bons et choix	$32.00—36.00
Moyens	$27.00—31.00
Communs	$20.00—26.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $32.30—35.00 ($35.00 à la fermeture); les truies de $19.35—20.35.

Moutons et agneaux

Maximum ... $24.50—25.50 avec $2.00 d'escompte du 100 livres pour les plus lourds.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451

(Pour la semaine du 12 au 15 août 1968)

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	89	89.2	89.2	90	90.6
C.W. No 3	86.2	86.2	86.2	87	87.6
Fourrage No 1	85.2	85.2	85.2	86	86.6
Fourrage No 2	82.2	82.2	82.2	83	83.6
Fourrage No 3	79.2	79.2	79.2	80	80.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	122	121.6	121.6	121	121
C.W. No 3 6 rangs	120	119.6	119.6	119	119
Fourrage No 1	112	111.6	111.6	111	111
Fourrage No 2	110.2	110	110	109.2	109.2
Fourrage No 3	107.2	107	107	106.2	106.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	113	114.6	115⅝	117.2	117.4
C.W. No 3	108.2	110⅝	111.2	112.6	112⅞
C.W. 2 rej.	109	110.6	111⅝	113.2	113.4
C.W. No 4	101.2	102⅞	103.6	103.2	105⅝
Ergot	85.6	89⅝	92.2	95.6	95⅞
Sur voie net	113⅝	114⅞	115.6	117⅝	117⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Juillet	212.4	215⅝	217½	219.2	220
Octobre	213⅝	217.4	218⅝	220	219.6
Décembre	216.4	220	220.6	224.4	222.2
AVOINE —					
Juillet	88.6	86.6	88.6	89⅝	90.2
Octobre	86⅝	86⅝	86⅝	86.4	87
Décembre	87.4	87.2	87.2	87.2	87⅝
ORGE —					
Juillet	114⅞	114.6	114.6	113⅞	113⅞
Octobre	113.6	113.4	113.4	112.4	112⅝
Décembre	114⅝	113.4	113.4	113	113⅛
LIN —					
Juillet	325⅝	330.4	328.6	331	336
Octobre	315.4	320.4	318⅝	320.6	324.6
Décembre	325.2	329.4	327⅝	329	332
SEIGLE —					
Juillet	115.6	117⅞	118.2	119.6	119⅞
Octobre	116.2	117⅛	118⅛	119⅝	119⅞
Décembre	121⅛	122	122.4	123⅝	124

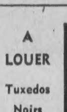
Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de SOPHIE-ROSALIE LOUBET, du village de Treherne, au Manitoba, célibataire, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 30 septembre 1968.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour d'août 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE, Procureurs de la succession.





A VENDRE — Près de Ferland, Sask. Bungalow, 3 pièces. Doit être déménagé. Convenable pour chalet au lac. On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ou aucune soumission. Date limite des soumissions, le 20 septembre 1968. S'adresser à MM. MacLean, Dauphinais et Lewans, avocats, C.P. 480, Gravelbourg, Sask.

A VENDRE — Près de la grand-route, dans la région de Ferland, Sask. Une demi-section de bonne terre. On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ou aucune soumission. Date limite des soumissions, le 20 septembre 1968. S'adresser à MM. MacLean, Dauphinais et Lewans, avocats, C.P. 480, Gravelbourg, Sask.